No. 36 1987 Vol. XXVI

Gazette Officielle de Québec

PUBLIEE PAR AUTORITE.

QUEBEC OFFICIAL GAZETTE

PUBLISHED BY AUTHORITY.

PROVINCE DE QUEBEC

QUEBEC, SAMEDI, 8 SEPTEMBRE, 1894.

AVIS DU GOUVERNEMENT.

Les avis, documents ou annonces reçus après midi e jeudi de chaque semaine, ne seront pas publiés dans la *Gazette Officielle* du samedi suivant, mais dans le numéro subséquent.

2635

Nominations

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 30 août 1894, de faire les nominations suivantes, savoir :

M. Joseph Himbault, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Calixte-de-Kilkenny, comté de Montcalm, en remplacement de M. François Blondin.

M. Louis Caron et M. Pierre Tremblay, fils, commissaires d'écoles pour la municipalité de Saint-Marcelin, comté de Rimouski, en remplacement de MM. Théophile Gagné et Louis Lévesque.

3371

PROVINCE OF QUEBEC

QUEBEC, SATURDAY, 8th SEPTEMBER, 1894.

GOVERNMENT NOTICES.

Notices, documents or advertisements received after twelve o'clock on the Thursday of each week, will not be published in the *Official Gazette* of the Saturday following, but will appear in the next subsequent number.

2636

Appointments

DEPARTMENT OF PUBLIC INSTRUCTION.

His Honor the LIEUTENANT GOVERNOR has been pleased, on the 30th of August, 1894, to make the following appointments, to wit :

Mr. Joseph Himbault, school commissioner for the municipality of Saint Calixte de Kilkenny, county of Montcalm, to replace Mr. François Blondin.

Mr. Louis Caron and Mr. Pierre Tremblay, jnr, school commissioners for the municipality of Saint Marcelin, county of Rimouski, to replace Messrs. Théophile Gagné and Louis Lévesque.

3372

Proclamation

Canada,
Province de Québec.
(L. S.)

J. A. CHAPLEAU.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles Conseillers Législatifs de la Province de Québec, et à Nos Membres élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée de la Législature de Notre dite Province, qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité de Québec, le PREMIER jour du mois de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et à chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION

ATTENDU que l'assemblée de la Législature de la province de Québec, se trouve convoquée pour le PREMIER jour du mois de SEPTEMBRE mil huit cent quatre-vingt-quatorze, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en notre cité de Québec :

SACHEZ MAINTENANT QUE, pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos biens-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif de la Province de Québec, de vous exempter, et chacun de vous, d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présents vous enjoignant, et à chacun de vous de vous trouver avec nous, en notre Législature de Notre dite Province, en Notre Cité de Québec, JEUDI, le ONZIEME jour du mois d'OCTOBRE prochain, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le grand Sceau de Notre dite Province de Québec : TÉMOIN, Notre Fidèle et Bien-Aimé l'honorable JOSEPH ADOLPHE CHAPLEAU, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province de Québec, ce SEPTIEME jour de SEPTEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et de Notre Règne la cinquante-huitième.

Par ordre,

EUG. ROUILLARD,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Québec.

3019

Proclamation

Canada,
Province of Quebec.
(L. S.)

J. A. CHAPLEAU.

VICTORIA, by the Grace of God, of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, Queen, Defender of the Faith, &c., &c., &c.

To Our Beloved and Faithful the Legislative Councillors of the Province of Quebec, and the Members elected to serve in the Legislative Assembly of Our said Province, and summoned and called to a Meeting of the Legislature of Our said Province, at Our City of Quebec, on the FIRST day of the month of SEPTEMBER, in the year of Our Lord, one thousand eight hundred and ninety four, you and each of you—GREETING :

PROCLAMATION

WHEREAS the Meeting of the Legislature of the Province of Quebec, stands prorogued to the FIRST day of the month of SEPTEMBER one thousand eight hundred and ninety-four, at which time, at Our City of Quebec, you were held and constrained to appear :

NOW KNOW YE, that for divers causes and considerations, and taking into consideration the great ease and convenience of Our loving subjects, We have thought fit, by and with the advice of Our Executive Council of the Province of Quebec, to relieve you and each of you, of your attendance at the time aforesaid, hereby convoking and by these presents enjoining you and each of you, that on THURSDAY, the ELEVENTH day of the month of OCTOBER next, you meet Us, in Our Legislature of the said Province, at Our city of Quebec, and therein to do as may seem necessary. HEREIN FAIL NOT.

IN TESTIMONY WHEREOF, We have caused these Our Letters to be made Patent, and the Great Seal of Our said Province of Quebec to be hereunto affixed : WITNESS, Our Trusty and Well-Beloved the Honorable JOSEPH ADOLPHE CHAPLEAU, Lieutenant Governor of the Province of Quebec.

At Our Government House, in Our City of Quebec, in Our said Province of Quebec, this SEVENTH day of SEPTEMBER, in the year of Our Lord one thousand eight hundred and ninety-four, and in the fifty-eighth year of Our Reign.

By order,

EUG. ROUILLARD,
Clerk of the Crown in Chancery.
Quebec.

3020

Avis du Gouvernement

PROVINCE DE QUÉBEC.

Département des Terres de la Couronne.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné, en conformité de l'Acte 45 Vict., ch. 10, et ses amendements, que, 60 jours après l'affichage du présent avis, le commissaire des Terres de la Couronne annulera les ventes et permis d'occupation des terres publiques, dont suit une liste :

Canton Albanel.
6e rang.

Lot 48, à Cajetan Pelletier.
Lot 49, à Ed. Pelletier.

2

Government Notices

PROVINCE OF QUEBEC.

Department of Crown Lands.

PUBLIC NOTICE

Is hereby given, in conformity with the Act 45 Vict., ch. 10, and its amendments, that, 60 days after the posting of the notice, the commissioner of Crown Lands will cancel the sales and locations of the public lands mentioned in the following list :

Township Albanel.
6th range.

Lot 48, to Cajetan Pelletier.
Lot 49, to Ed. Pelletier.

Canton Parent.
Lot 32, du 5e rang, à Oct. Bélanger.
Canton Nouvelle.
Lot 26, du 3e rang, à F. Allard.
Canton Bergeronnes.
Rang Est.
Lots 22, 23 et 25, à Oct. Hallé.
Lot 26, à Auguste Morin.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 8 septembre 1894. 3339

PROVINCE DE QUÉBEC.

Département des Terres de la Couronne.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné, en conformité de l'Acte 45 Vict., ch. 10, et ses amendements, que, 60 jours après l'affichage du présent avis, le commissaire des Terres de la Couronne annulera les ventes et permis d'occupation des terres publiques, dont suit une liste :

Canton Aylmer.
Lot 5, du 8e rang, à Archilas Bolduc.
Canton Doncaster.
7e rang.
Lot 40, à Léon Desormeau.
Lot 41, à Magloire Viger.
8e rang.
Lot 47, à J.-Bte Cyr.
Lot 48, à Noël Regimbal.
Lot 59, à G. H. Pagé.
9e rang.
Lot 33, à H. Lantier.
Lot 35, à Maxime Ménard.
½ S. O. du lot 36, à M. Ménard.
Lot 40, à Alfred Nadon.
Lot 41, à Frs. Goyer.
Lot 46, à Jérémie Villiot.
Lot 50, à Jos. Gingras.
Lot 51, à Ls. Levesque.
Lot 59, à Jos. Pagé.

E. E. TACHÉ,
Assistant-commissaire.

Département des Terres de la Couronne.
Québec, 1er septembre 1894. 3297-2

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE DE LA PROVINCE.

Québec, 16 août 1894.

Avis est par le présent donné qu'une requête a été présentée à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, par Jean-Baptiste Hormisdas Beauregard, écuyer, notaire public, de la ville d'Iberville, comté et district du même nom, par laquelle il demande le transfert en sa faveur des minutes, répertoire et index de feu Damase Carreau, en son vivant notaire public, de même lieu, en vertu des dispositions du code du notariat, article 3685 S. R. P. Q.

LOUIS P. PELLETIER,
3149-4 Secrétaire de la province.

EXTRAITS DES REGLES ET REGLEMENTS DU CONSEIL LEGISLATIF.

Relatifs aux avis de Bills Privés.

53.—Toute demande de bills privés, qui sont proprement du ressort de la Législature de la Province de Québec, suivant les dispositions de l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, clause 53, pour la construction d un pont, d'un chemin de fer, d'un chemin à barrières, ou d une ligne télégraphique ; soit pour la construction ou l'amélioration d'un hâvre, canal, écluse, digue ou glissoire, ou autres travaux semblables ; soit pour l'octroi d'un droit de traverse, la construction d'usines ou travaux pour fournir du gaz ou de l'eau, l'incorporation de

Township Parent.
Lot 32, of 5th range, to Oct. Bélanger.
Township Nouvelle.
Lot 26, of 3rd range, to F. Allard.
Township Bergeronnes.
East range.
Lots 22, 23 and 25, to Oct. Hallé.
Lot 26, to Auguste Morin.

E. E. TACHÉ,
Assistant Commissioner.

Crown Lands Department,
Quebec, 8th September, 1894. 3340

PROVINCE OF QUEBEC.

Department of Crown Lands.

PUBLIC NOTICE

Is hereby given, in conformity with the Act 45 Vict., ch. 10, and its amendments, that, 60 days after the posting of the notice, the commissioner of Crown lands will cancel the sales and locations of the public lands mentioned in the following list :

Township Aylmer.
Lot 5, of 8th range, to Archilas Bolduc.
Township Doncaster.
7th range.
Lot 40, to Léon Desormeau.
Lot 41, to Magloire Viger.
8th range.
Lot 47, to J. B. Cyr.
Lot 48, to Noël Regimbal.
Lot 59, to G. H. Pagé.
9th range.
Lot 33, to H Lantier.
Lot 35, to Maxime Ménard.
S. W. ½ of lot 36, to M. Ménard.
Lot 40, to Alfred Nadon.
Lot 41, to Frs. Goyer.
Lot 46, to Jérémie Villiot.
Lot 50, to Jos. Gingras.
Lot 51, to Ls. Levesque.
Lot 59, to Jos. Pagé.

E. E. TACHÉ,
Assistant Commissioner.

Crown Lands Department.
Quebec, 1st September, 1894. 3298

PROVINCIAL SECRETARY'S DEPARTMENT.

Quebec, 16th August, 1894.

Notice is hereby given that a petition has been presented to His Honor the lieutenant governor, by Jean Baptiste Hormisdas Beauregard, esquire, notary, of the town of Iberville, county and district of that name, by which he prays for the transfer in his favor of the minutes, repertory and index of the late Damase Carreau, in his lifetime esquire, notary, of the same place, in virtue of the provisions of the notarial code, article 3685 R. S. P. Q.

LOUIS P. PELLETIER,
3150 Provincial secretary.

EXTRACTS OF RULES AND REGULATION OF THE LEGISLATIVE COUNCIL.

Relating to notices for Private Bills.

53 -All applications for private bills, proposed within the range of the powers of the Legislature of the Province of Quebec, according to the provisions of the act of British North America, 1867, clause 53, whether for the construction of a bridge, a railway a turnpike road or telegraph line the construction or improvement of a harbour, canal, lock, dam or slide, or other like works , the granting of a right of ferry ; the construction of works for supplying gas or water the incorporation of an particular, profession or trade, or of any joint stock company ,

professions, métiers ou de compagnies a fonds social ; l'incorporation d une cité, ville, village ou autre municipalité, l'imposition d'aucune taxe locale, la division d'aucun comté, pour toutes autres fins que celle de la représentation en parlement ou d'aucun cantons, le changement de site d aucun chef lieu, ou d'aucun bureau local, les reglements concernant toute commune, e ré-arpentage de tout canton, ligne ou concession ; ou pour octroyer à qui que ce soit des droits ou privileges exclusifs ou particuliers ou pour la permission de faire quoi que ce soit qui pourrait compromettre les droits ou la propriété d'autres individus, ou se rapportant a une classe particulière de la société · ou pour faire aucun amendement d'une nature semblable à un acte antérieur,—exige la publication d'un avis, spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande, savoir :

Un avis inséré dans la *Gazette Officielle*, en français et en anglais, et dans un journal publié en anglais et dans un autre publié en français, dans le district auquel s'applique la mesure demandée, ou dans une ou l'autre langue, s'il n'y a qu'un seul journal ou s'il n'y existe pas de journal, la publication (dans les deux langues) se fera dans la *Gazette Officielle* et dans le journal d'un district voisin

Ces avis seront continués, dans chaque cas, pendant une période d'au moins un mois durant l'intervalle de temps écoulé entre la clôture de la session précédente et la prise en considération de la pétition.

54.—Avant d'adresser a la chambre aucune pétition demandant la permission de présenter un bill privé pour la construction d'un pont de péage les personnes se proposant de faire cette pétition devront en donnant l'avis prescrit par la regle precedente, et de la même maniere donner aussi avis des péages qu'elles se proposent d'exiger, de l'étendue du privilege, de la hauteur des arches, de l'espace entre les culées ou piliers pour le passage des radeaux et navires, et mentionner aussi si elles ont l'intention de construire un pont-tournant ou non, et les dimensions de ce pont-tournant.

55.—Les dépenses et frais occasionnés par des bills privés conférant quelque privilege exclusif ou pour toute autre objet de profit, ou pour l avantage d'un particulier, d'une corporation, ou d'individus, ou pour amender ou étendre des actes antérieurs, de maniere à conférer des pouvoirs additionnels, ne doivent pas retomber sur le public ; conséquemment les parties qui désirent obtenir ces bills sont obligées de payer au bureau des bil privés la somme de deux cent piastres immédiatement après leur premiere lecture. Tous ces bills doivent être rédigés dans les langues anglaises et françaises, par ceux qui les demandent, et imprimés par l'entrepreneur de l'impression des bills de la chambre, et 250 exemplaires en français et 100 en anglais de ces bills doivent être déposés au bureau des bills privés : et s'il y a des amendements lors de la seconde lecture, qui nécessitent une réimpression du bill, ceux qui en demandent la passation devront deposer au bureau des bills privés 250 exemplaires en français et 100 en anglais du bill tel qu'amendé ; Et de plus aucun de ces bills ne doit être soumis au comité des Bills Privés avant la production d'un certificat d'un des officiers en loi constatant que le projet de loi a été vu, examiné et jugé conforme aux lois générales et aux règlements de cette Chambre, ni être lu pour la troisieme fois avant que le greffier n'ait reçu un certificat de l'imprimeur de la Reine, déclarant qu'il lui a été fait remise du coût de l'impression de 250 exemplaires de la version anglaise de l'acte, et de 500 de la version française, pour le gouvernement.

Le promoteur doit aussi payer au comptable de la Chambre une somme de $200 et en sus le coût de l'impression du bill dans le volume des statuts, de déposer le reçu de ces paiements entre les mains du greffier du comité auquel le bill est renvoyé.

Si un exemplaire du bill n'a pas été déposé entre

the incorporation of a city, town, village, or other municipality ; the levying of any local Assessment ; the division of any county, for purposes other than that of representation in parliament, or of any township ; the removal of the site of any county town, or of local offices ; the regulation of any common ; the resurvey of any township, line or concession, or otherwise for granting to any individual or individuals any exclusive or peculiar rights or privileges whatever, or for doing any matter, or thing which in its operation would affect the rights or property of other parties, or relate to any particular class of the community ; or for making any amendment of a like nature to any former act,—shall require a notice, clearly and distinctly specifying the nature and object of the application, to be published as follows, viz :—

A notice inserted in the *Official Gazette*, in the english and french languages, and in one newspaper in the english, and one newspaper in the french language in the district affected, or in both languages, if there be but one paper ; or if there be no paper published therein, then (in both languages) in the *Official Gazette*, and in a paper published in an adjoining district

Such notice shall be continued in each case for a period of at least one month, during the interval of time between the close of the next preceding session and the consideration of the petition.

54.—Before any petition praying for leave to bring in a private bill for the erection of a toll-bridge, is presented to the house, the person or persons intending to petition for such bill shall upon giving the notice prescribed by the preceding rule, also at the same time, and in the same manner, give notice of the rates which they intend to ask, the extent of the privilege, the height of the arches, the interval between the abutments, or piers for the passage of rafts or vessels, and mentioning also whether they intend to erected drawbridge or not, and the dementions of the same.

60.—The expenses and costs attending on private bills giving an exclusive privilege, or for any other object of profit, or private, corporate, or individual advantage ; or for amending, extending, or enlarging any former acts, in such manner as to confer additional powers, ought not to all on the public ; accordingly, the parties seeking to obtain any such bill shall be required to pay into the private bill office the sum of two hundred dollars, immediately after the first reading thereof ; and all such bills shall be prepared in the english and french languages, by the parties applying for the same, and printed by the contractor for printing the bills of the house, and two hundred and fifty copies thereof in french, and one hundred in english, shall be filed at the private bill office, and if any amendments be made at the second reading which shall require the reprinting of the bill, the parties seeking to obtain the passing of the bill shall file at the private bill office two hundred and fifty additional copies in french, and one hundred copies in the english language, of the bill as amended, and, moreover, no such bill shall be submitted to the committee on standing orders and private bills before the production of a certificate from one of the law officers that such bill has been examined and been found to be in conformity with the general laws and the rules of this House, nor shall it be read a third time until a certificate from the Queen's printer shall have been filed with the clerk that the cost of printing two hundred and fifty of the act in english and five hundred copies in french, for the government, has been paid him.

The applicant shall also pay to the accountant of the House a sum of $200, and further more the cost of printing the Bill for the Statutes, and shall lodge the receipt for the same with the Clerk of the Committee to which such Bill is referred.

If a copy of the Bill have not disposited in the

les mains du greffier au moins huit jours avant l'ouverture de la session, et si la pétition n'est pas présentée dans les premiers huit jours de la session, la somme à être payé au comptable sera de cinq cents piastres, s'il s'agit d'une compagnie de chemin de fer, de tramway, de télégraphe, de téléphone, d'éclairage, d'octroyer une charte à une cité ou à une compagnie à fonds social, ou d'amender telle charte, et de trois cents piastres dans les autres cas.

2.—L'honoraire payable lors de la seconde lecture d'un bill privé, n'est payé qu'à celle des chambres où il a été présenté, mais les frais d'impression doivent être payés dans chaque chambre.

LOUIS FRECHETTE,

2117 G. C. L.

hands of the clerk at least eight days before the opening of the session, and if the petition have not been presented within the first eight days of the session, the amount to be paid to the accountant shall be five hundred dollars if it relates to a railway, tramway, telegraph, telephone or lighting company, to incorporate a city or joint stock company, or to amend such act of incorporation, and of three hundred dollars in all other cases.

2.—The fee payable on the second reading of any private bill is paid only in the house in which such bill originates, but the cost of printing the same is paid in each house.

LOUIS FRECHETTE,

2118 G. C. L.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

Bills prives.

Nulle pétition pour un bill privé n'est reçu apres l'expiration des deux premières semaines de la session. Aucun bill privé ne peut être présenté après l'expiration des trois premières semaines de la session. Aucun rapport d'un comité permanent ou spécial sur un bill privé ne peut être reçu après l'expiration des quatre premières semaines de la session.

1. Toute demande de bills privés rélative a des matières qui tombent dans les catégories de sujets dépendant de la législature de Québec, d'après l'*Acte de l'Amérique Britannique du Nord*, 1867, soit pour la construction d'un pont, d'un chemin de fer, d'un tramway, d'un chemin a barrieres ou d'une ligne télégraphique ou téléphonique ; soit pour la construction ou l amélioration d'un havre, canal, écluse, digue, glissoire ou autres travaux semblables, soit pour la concession d'un droit de passeur, soit pour l'incorporation d'un commerce ou métier spécial, ou d'une compagnie à fonds social : soit pour l incorporation d'une cité, ville, village ou autre municipalité ; soit pour le prélevement d une cotisation locale ; soit pour la division d'une municipalité, ou d'un comcé pour des fins autres que celles de la représentation dans la législature ; soit pour le changement du chef-lieu d'un comté ou le déplacement de bureaux locaux ; soit pour le réarpentage d un canton ou d une ligne ou d'une concession de canton ; soit pour concéder a un ou a des individus des droits ou privilèges exclusifs ou particuliers, ou l'autorisation de faire quoi que ce soit de nature à affecter les droits ou la propriété d'autres individus, ou se rapportant a une classe particulière de la société ; soit pour faire un amendement d'une nature semblable à un statut existant,—doit être précédé d'un avis spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande.

2. Cet avis doit, sauf dans le cas de corporations existantes être signé an nom de ceux pour qui la demande est faite et doit être publiée dans la *Gazette Officiel e de Quebec*, en français et en anglais, ainsi que dans un journal publié en français et dans un journal publié en anglais dans le district concerné ; et s'il n'y a pas oit de journal publié en français, soit de journal publié en anglais dans le district, alors dans un journal publié en français ou dans un journal publié en anglais dans district voisin.

3. Cet avis, dans chaque cas, doit être publié d'une manière continue durant une période d'au moins un mois pendant l'intervalle entre la clôture de la session précédente et la prise en considération de la pétition et des exemplaires des journaux contenant la première et la dernière insertion de l'avis doivent être envoyés au Greffier par ceux qui l'ont publié, pour être déposés au bureau du comité des ordres permanents.

Lorsqu'il s'agit d un bill privé autorisant la construction d'un pont de péage, la ou les personnes se proposant de demander ce bill doivent, dans l'avis exigé par la règle précédente, indiquer les péages qu elles se proposent d'exiger, l étendue du privilège, la hauteur des arches — l'espace entre les culées ou piliers pour le passage des

LEGISLATIVE ASSEMBLY.

Private Bills

No petition or any Private Bill shall be received after the first two weeks of the Session. No Private Bill shall be introduced after the first three weeks of the Session. No report of any Standing or Select Committee upon a Private Bill shall be received after the first four weeks of the Session.

All applications for Private Bills, properley the subject of legislation by the Legislature of Quebec, within the purview of "The British North America Act, 1867, whether for the erection of a Bridge ; the making of a Railway, Tramway, Turnpike, Road, Telegra ph or Telephon Line ; the construction or improvement of a Harbour, Canal, Lock, Dam, Slide, or other like work ; the granting of a right of Ferry ; the incorporation of any particular Trade or Calling, or of any Joint Stock Company, the incorporation of a City, Town, Village or other Municipality ; the levying of any local Assessment ; the division of any Municipality, or of any County for purposes other than that of Representation in the Legislature ; the removal of the site of a County Town or of any local offices ; the re-survey of any Township, or of any Township Line or Concession ; or for granting to any individual or individuals any exclusive or peculiar rights or privileges whatever, or for doing any matter or thing which in its operation would affect the rights or property of other parties, or which relate to any particular class of the community or for making any amendment of a like nature to any existing Act,—shall require a Notice clearly and distinctly specifying the nature and object of the application.

2. Such notice, except in the case of existing Corporation, shall be signed on behalf of the applicants, and shall be published in the *Quebec Official Gazette*, in the English and French language, and in one newspaper in the English, and in one newspaper in the French language, and in the district affected ; and in efault of either or such newspaper in such District, then in a similar newspaper published in an anjoining District.

3. Such Notice shall be continued, in each case, for a period of at least one month during the interval of time between the close of the next proceeding Session and the consideration of the Petition ; and copies of the newspapers containing the first and last insertion of such notice shall, be sent by the parties who inserted such notice to the Clerk of the House, to be filed in the office of the Committee on Standing Order

In the case of an intended application for a Private Bill for the erection of a Toll-Bridge, the person or persons intending to petition for such Bill, shall, in the Notice prescribed by the preceding Rule, specify the rates which they intend to ask, the extend of he privilege, the height of the arches, the interval between the abutments or

trains de bois et navires—et l'intention de construire ou non un pont-lévis et les dimensions de ce pont-lévis.

Toute personne demandant un bill privé lui conférant quelque privilège ou profit exclusif, ou conférant un avantage personnelle ou corporatif, ou quelque amendement à un statut existant, doit déposer entre les mains du greffier, huit jours avant l'ouverture de la session, un exemplaire de ce bill en français ou en anglais, et déposer en même temps entre les mains du comptable de la Chambre une somme suffisante pour payer l'impression de 550 exemplaires en français et 400 exemplaires en anglais, et aussi $2.00 par page de matière imprimée pour la traduction, et cinquante centins par page pour la correction et la revision des épreuves. La traduction doit être faite par les officiers de la Chambre, et l'impression par l'entrepreneur des impressions.

Le promoteur doit aussi payer au comptable de la Chambre une somme de $200 et en sus le coût de l'impression du bill dans le volume des statuts, de déposer le reçu de ces paiements entre les mains du greffier du comité auquel le bill est renvoyé.

Si un exemplaire du bill n'a pas été déposé entre les mains du greffier au moins huit jours avant l'ouverture de la session, et si la pétition n'est pas présentée dans les premiers huit jours de la session, la somme à être payé au comptable sera de cinq cents piastres, s'il s'agit d'une compagnie de chemin de fer, de tramway, de télégraphe, de téléphone, d'éclairage, d'octroyer une charte à une cité ou a une compagnie à fonds social, ou d'amender telle charte, et de trois cents piastres dans les autres cas.

Ces sommes doivent être payées immédiatement apres la deuxième lecture du bill et avant qu'il soit examiné par le comité.

" Les bills pour incorporer les villes ne devrons contenir que les dispositions dérogatoires à l'acte des clauses générales des corporations de ville, en spécifiant, dans chaque cas particulier, la clause du statut général que "on désirera éluder et en remplaçant par une nouvelle clause celle a laquelle il sera ainsi dérogé. Les bills qui ne seront pas rédigés conformément à cette règle, seront refaits par ceux qui en demanderont la passation et réimprimés à leurs dépens, avant d'être examinés par le comité des bills privés. "

" Lorsque les bills privés sont introduits dans but d'amender des actes existants, ces bills doivent décréter que la clause que l'on désire amender soit révoquée et remplacée par la nouvelle clause, en indiquant les amendements entre crochets.

" Dans le cas où les promoteurs de ces bills ne se conformeraient pas à cette disposition, le greffier en chef du bureau des bills privés doit les faire imprimer dans cette forme aux frais des promoteurs.

L. G. DESJARDINS,
2119 Greffier de l'Assemblée Législative.

piers, for the passage of rafts and vessels, and also whether it is intended to erect a drawbridge or not, and the dimensions of the same.

Any person seeking to obtain any Private Bill giving any exclusive privilege or profit, or private or corporate advantage, or for any amendment to any existing Act, shall deposit with the Clerk of the House, eight days before the opening of the session, a copy of such Bill in the english or french language, and shall at the same time deposit with the accountant of the House a sum sufficient to pay for printing 400 copies in english and 550 copies in French, and also $2 per page of printer matter for the translation and 50 cents per page for correcting and revising the printing. The translation shall be made by the officers of the House and the printing shall be done by the contractor.

The applicant shall also pay to the accountant of the House a sum of $200, and further more the cost of printing the Bill for the Statutes, and shall lodge the receipt for the same with the Clerk of the Committee to which such Bill is referred.

If a copy of the Bill have not disposited in the hands of the clerk at least eight days before the opening of the session, and if the petition have not been presented within the first eight days of the session, the amount to be paid to the accountant shall be five hundred dollars if it relates to a railway, tramway, telegraph, telephone or lighting company, to incorporate a city or joint stock company, or to amend such act of incorporation, and of three hundred dollars in all other cases.

Such payments shall be made immediately after the second reading before the consideration of the Bill by such Committee.

Bills for the incorporation of town only shall contain such provisions as may derogate from the town corporations general clauses act, specifying in each special case the clause of the general act which is sought to be departed from, and replacing it by a new clause to be substituted for the one so departed from. Bills which are not framed according to this rule shall be re-framed by the promoters and reprinted at their expense before the Private Bills Committee passes upon such clauses

When Private Bills are introduced for the purpose of amending existing acts, such Bills shall enact that the clause sought to be amended be repealed, and replaced by the new clause, indicating the amendment between brackets.

In the event of the promoters not complying with this rule, the chief clerk of the private bills office shall be charged with the duty of having the bills printed in that shape at the expense of the promoters.

L. G. DESJARDINS,
2120 Clerk of the Legislative Assembly

Demandes à la Législature

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, par la Montmorency Electric Power Company, pour obtenir un acte afin d'amender l'acte 44-45 Vict., chap. 44 et ses amendements, pour autoriser la dite compagnie à augmenter son fonds social souscrit, et accepter des transports et posséder des actions dans le fonds social d'aucune autre compagnie ou corporation, d'acquérir la propriété ou l'usage d'aucunes patentes, droits de patente concernant l'électricité et autre pouvoir illuminatif ou moteur ; manufacturer des machines, montures et outillages électriques, d'acquérir des droits de propriété sur grèves, rivières, cours d'eau et lacs dans les comtés de Québec, Montmorency et Charlevoix, avec pouvoir d'acquérir par expropria-

Applications to the Legislature

Notice is hereby given that application will be made to the legislature of the province of Quebec, at its next session, by the Montmorency Electric Power Company, for an act to amend the 44-45 Vict., chap. 44 and amending acts, to enable the said company to increase its capital stock subscribed for, and accept transfers of and possess shares in the capital stock of any other company or corporation, to acquire the ownership or use of any patents, patent rights in respect of electricity and other illuminative or motive power, manufacturing of machines and electrical plant, to acquire rights of property including riparian, on rivers, streams and lakes in the counties of Quebec, Montmorency and Charlevoix, with power to acquire by expropriation or otherwise lands situate in any of the said counties,

tion ou autrement les terres situées dans aucun des dits comtés, et nécessaires pour le but de la dite compagnie, d'acheter ou construire des chemins de fer électriques, de poser ses fils sous terre dans les dits comtés, etc.

CARON, PENTLAND & STUART,
Procureurs des requérants.

Québec, 29 août 1894. 3281-2

AVIS

Est par les présentes donné que je m'adresserai à la législature de Québec, à sa prochaine session, aux fins d'obtenir un acte pour définir certaines clauses des testament et codiciles de feu Louis Marin, en son vivant cultivateur, de la paroisse de Saint-Hyacinthe, district de Saint-Hyacinthe, se rapportant aux droits de ses enfants et petits-enfants, de disposer des biens qui leur ont été légués, ainsi qu'au mode de pourvoir à la liquidation des biens de cette succession, à la décharge du soussigné, en sa qualité d'exécuteur testamentaire et d'administrateur de la dite succession, et autres fins généralement quelconques.

LOUIS MARIN,
Administrateur.

Saint-Hyacinthe, 20 août 1894. 3169-3

and necessary for the purposes of the said company, to purchase or build electrical railways in said counties, to lay its wires under ground, etc.

CARON, PENTLAND & STUART,
Attorneys for applicants.

Quebec, 29th August, 1894. 3282

NOTICE

Is hereby given that I will apply to the Quebec legislature, at its next session, for the purpose of obtaining an act to define certain clauses of the last will and testament and of the codicil of the late Louis Marin, in his lifetime farmer, of the parish of Saint Hyacinthe, district of Saint Hyacinthe, concerning the rights of his children and grand-children, to dispose of the properties which have been bequeathed to them, and also concerning the way to provide for the liquidation of the property of the estate, the discharge of the undersigned, in his quality of testamentary executor and the administration of the said estate, and generally for all other purposes.

LOUIS MARIN,
Administrator.

Saint Hyacinthe, 20th August, 1894. 3170

Avis Divers

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal.

The Canada Meat Packing Company.

Avis est par le présent donné que, à une assemblée générale et spéciale des actionnaires de la Canada Meat Packing Company, tenue dans leur bureau, dans la cité de Montréal, vendredi, le dixième jour d'août dernier, une résolution a été dûment passée pour la liquidation et dissolution de la dite compagnie, et que William Weir, banquier ; Joseph B. Clearihue, marchand, et William S. Paterson, marchand, tous de la cité de Montréal, ont été nommés liquidateurs de la dite compagnie, la dite liquidation devant commencer le premier jour de septembre courant (1894), et continuer après cette date.

En foi de quoi, nous, soussignés liquidateurs, avons signé dans la cité de Montréal, ce premier jour de septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

J. B. CLEARIHUE,
W. S. PATERSON,
W. WEIR.

3369

Canada,
Province de Québec,
District de Montréal. } *Cour Supérieure.*

No. 1503.

Dame Annie Jackson, de la ville de Lachine, district de Montréal, épouse commune en biens de Michael Cullen, journalier, du même endroit, dûment autorisée à ester en justice, Demanderesse ;

vs.

Michael Cullen, journalier, du même endroit, mais actuellement absent de la province de Québec, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 27 juillet 1894.

LAMOTHE & TRUDEL,
Avocats de la demanderesse.

3363

AVIS

Est par le présent donné que l'assemblée générale annuelle de la compagnie du chemin de fer Richelieu et Lac Memphramagog, aura lieu aux bureaux de MM. Duhamel & Merrill, No. 1709, rue Notre-Dame, dans la cité de Montréal, mardi, le onzième

Miscellaneous Notices

Canada,
Province of Quebec,
District of Montreal.

The Canada Meat Packing Company.

Notice is hereby given that, at a special general meeting of the shareholders of the Canada Meat Packing Company, held at their office, in the city of Montreal, on Friday, the tenth day of August last past, a resolution was duly passed for the winding up and dissolution of the said company, and William Weir, banker ; Joseph B. Clearihue, merchant, and William S. Paterson, merchant, all of the city of Montreal, were named and appointed the liquidators of the said company, said liquidation to commence and continue from and after the first day of September instant (1894).

In witness whereof, we, the undersigned liquidators, have hereunto set our hands, at the city of Montreal, this first day of September, one thousand eight hundred and ninety-four.

J. B. CLEARIHUE,
W. S. PATERSON,
W. WEIR.

3370

Canada,
Province of Quebec,
District of Montreal. } *Superior Court.*

No. 1503.

Dame Annie Jackson, of the town of Lachine, district of Montreal, wife common as to property of Michael Cullen, laborer, of the same place, duly authorized to sue, Plaintiff ;

vs.

Michael Cullen, laborer, of the same place, but now absent from the province of Quebec, Defendant.

An action for separation as to property has been instituted in this cause on the 27th of July, 1894.

LAMOTHE & TRUDEL,
Attorneys for plaintiff.

3364

NOTICE

Is hereby given that the annual general meeting of the shareholders of the Richelieu and Lake Memphramagog Railway Company, will be held at the offices of Messrs. Duhamel & Merrill, 1709, Notre Dame Street, in the city of Montreal,

jour de septembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à deux heures de l'après-midi, pour l'élection des directeurs pour l'année prochaine, et pour autres affaires qui seront soumises à la dite assemblée.

DUHAMEL & MERRILL,
Procureurs pour la compagnie du chemin de fer Richelieu & Lac Memphramagog.
Montréal, 23 août 1894. 3257-2

Province de Québec, District de Montréal. } *Cour Supérieure.*
No. 2399.

Dame Georgina Renaud, de la cité et du district de Montréal, a, ce jour, intenté une action en séparation de biens contre son mari, Théophile Gervais, sans profession, du même lieu.

CROSS & BERNARD,
Avocats de la demanderesse.
Montréal, 21 août 1894. 3263-2

Canada.
Province de Québec, District d'Iberville. } *Cour Supérieure.*

Avis est donné par les présentes que Dame Domitilde Gauthier, de la ville de Saint-Jean, dans le district d'Iberville, épouse de Prudent Podvin, entrepreneur et commerçant, du même lieu, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son dit époux, devant la dite cour.

PARADIS & CHASSE,
Avocats de la demanderesse.
Saint-Jean, 24 août 1894. 3265-2

Province de Québec, District de Montréal. } *Cour Supérieure.*
No. 2741.

Dame Victoire Martin, de la cité et du district de Montréal, épouse de Napoléon Deslauriers, entrepreneur, du même lieu, et dûment autorisée à ester en justice, Demanderesse ;

vs.

Le dit Napoléon Deslauriers, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, ce jour.

J. A. ST-JULIEN,
Avocat de la demanderesse.
Montréal, 28 août 1894. 3273-2

Province de Québec, District de Montréal. } *Cour Supérieure.*
No. 2343.

Madame Marie Hermine Malvina Lemaître Augé, des cité et district de Montréal, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son mari, Edouard Guilbault, employé civil, du même lieu.

ROMUALD DELFAUSSE,
Avocat de la demanderesse.
Montréal, 10 août 1894. 3143-4

Cour Supérieure—District de Montréal.
No. 2700.

Mathilde Gagnon, de Saint-Vincent de Paul, district de Montreal, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son mari, Emmanuel Auclair, négociant, du même lieu.

ROMUALD DELFAUSSE,
Avocat de la demanderesse.
Montréal, 22 août 1894. 3197-3

Province de Québec, District de Montréal. } *Cour Supérieure.*
No. 1505.

Dame Marie Désormeau, de la cité de Montréal, épouse de Jérôme Lecompte, commerçante, du même lieu, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son mari.

BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER,
Procureurs de la demanderesse.
Montréal, 21 août 1894. 3181-3

on Tuesday, the eleventh day of September A. D. 1894, at the hour of 2 o'clock in the afternoon, for the purpose of electing directors for the ensuing year and for the transaction of such other business as may be brought before the meeting.

DUHAMEL & MERRILL,
Solicitors for the Richelieu & Lake Memphramagog Railway Company.
Montreal, 23rd August, 1894. 3258

Province of Quebec, District of Montreal. } *Superior Court.*
No. 2399.

Madame Georgina Renaud, of the city and district of Montreal, has, this day, taken an action in separation as to property against her husband, Théophile Gervais, without profession, of the same place.

CROSS & BERNARD,
Attorneys for plaintiff.
Montreal, 21st August, 1894. 3263

Canada,
Province of Quebec, District of Iberville. } *Superior Court.*

Notice is hereby given that Dame Domitilde Gauthier, of the town of Saint John's, in the district of Iberville, wife of Prudent Podvin, of the same place, contractor and trader, has, this day, instituted an action for separation as to property against her said husband, before the said court.

PARADIS & CHASSE,
Attorneys for plaintiff.
Saint John's, 24th August, 1894. 3266

Province of Quebec, District of Montreal. } *Superior Court.*
No. 2741.

Dame Victoire Martin, of the city and district of Montreal, wife of Napoléon Deslauriers, contractor, of the same place, and duly authorized *à ester en justice*, Plaintiff ;

vs.

The said Napoléon Deslauriers, Defendant.

An action in separation as to property has been instituted in this cause, this day.

J. A. ST-JULIEN,
Attorney for plaintiff.
Montreal, 28th August, 1894. 3274

Province of Quebec, District of Montreal. } *Superior Court.*
No. 2343.

Madame Marie Hermine Malvina Lemaître Augé, of the city and district of Montreal, has, this day, taken an action in separation as to property against her husband, Edouard Guilbault, civil employee, of the same place.

ROMUALD DELFAUSSE,
Attorney for plaintiff.
Montreal, 10th August, 1894. 3144

Superior Court—District of Montreal.
No. 2700.

Mathilde Gagnon, of Saint Vincent de Paul, district of Montreal, has, this day, taken an action in separation as to property against her husband, Emmanuel Auclair, trader, of the same place.

ROMUALD DELFAUSSE,
Attorney for plaintiff.
Montreal, 22nd August, 1894. 3198

Province of Quebec, District of Montreal. } *Superior Court.*
No. 1505.

Dame Marie Désormeau, of the city of Montreal, wife of Jérôme Lecompte, trader, of the same place, has, this day, instituted an action in separation as to property against her said husband.

BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER,
Attorneys for plaintiff.
Montreal, 21st August, 1894. 3182

Province de Québec, District de St-Hyacinthe. } *Cour Supérieure.*
No. 319.

Avis est par le présent donné que Dame Elisabeth St-Germain, de la paroisse de Saint-Ephrem d'Upton, district de Saint-Hyacinthe, épouse de Auguste Gauthier, ouvrier, du même lieu, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son dit mari.

LUSSIER & GENDRON,
Procureurs de la demanderesse.

Saint-Hyacinthe, 21 août 1894. 3301–3

Avis est par le présent donné que la société en commandite qui a existé entre Oféré Leblanc, Louis Barthelemy Pouliot, comme associés gérants, et Réné de Salaberry, comme associé commanditaire, tous trois de la cité et du district de Montréal, pour y faire la fabrication de la pierre artificielle, sous la raison sociale de "O. Leblanc Montreal Artificial Stone Company," a été dissoute le et à compter du deux mai courant, à l'avenir.

L. B. POULIOT,
RENE DE SALABERRY,
O. LEBLANC.

Montréal, 25 mai 1894. 3153–3

Province de Québec, District de Montréal. } *Cour Supérieure.*
No. 2185.

Dame Malvina Proulx, de la cité et du district de Montréal, épouse de Pierre Tellier dit Lafortune, commerçant, du même lieu, Demanderesse ;

vs.

Le dit Pierre Tellier dit Lafortune, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée.

L. CONRAD PELLETIER,
Avocat de la demanderesse.

Montréal, 17 juillet 1894. 3039–5

Cour Supérieure.
No. 2287.

Dame Alzire Charest, de la cité de Saint-Henri, district de Montréal, épouse de Philias Dufresne, photographe, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, Demanderesse ;

vs.

Le dit Philias Dufresne, Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée, ce jour, contre le défendeur.

E. TAILLEFER,
Avocat de la demanderesse.

Montréal, 1er août 1894. 3195–3

Province de Québec, District de Montréal. } *Cour Supérieure.*
No 781.

Dame Marie-Anne Brien dit Durocher, de la cité et du district de Montréal, épouse de Jean-Baptiste Malepart, du même lieu, a, ce jour, institué une action en séparation de biens contre son dit époux.

BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER,
Avocats de la demanderesse.

Montréal, 23 août 1894. 3233–3

Avis est présentement donné que demande sera faite à Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, pour obtenir des lettres patentes en vertu des dispositions de la loi concernant les compagnies à fonds social, constituant les requérants ci-après nommés et telles autres personnes qui pourront devenir actionnaires de la compagnie projetée, en corps politique et incorporé.

Le nom social de la dite compagnie sera "Dominion Glass Company."

L'objet pour lequel la constitution en corporation de la dite compagnie est demandée, est de fabriquer le verre et toutes sortes d'objets de verre, et de faire tout commerce s'y rattachant.

Province of Quebec, District of Saint Hyacinth. } *Superior Court.*
No. 319.

Notice is hereby given that Dame Elizabeth St-Germain, of the parish of Saint Ephrem d'Upton, district of Saint Hyacinthe, wife of Auguste Gauthier, labourer, of the same place, has, this day, instituted an action in separation as to property against her said husband.

LUSSIER & GENDRON,
Attorneys for plaintiff.

Saint Hyacinthe, 21st August, 1894. 3302

Notice is hereby given that the limited partnership existing heretofore between Oféré Leblanc, Louis Barthelemy Pouliot, managing partners, and Réné de Salaberry, as special partner, all three of the city and district of Montreal, for the preparation of artificial stone, under the style and firm of "O. Leblanc Montreal Artificial Stone Company," is dissolved from and after the second day of May instant.

L. B. POULIOT,
RENE DE SALABERRY,
O. LEBLANC.

Montreal, 25th May, 1894. 3154

Province of Quebec, District of Montreal. } *Superior Court.*
No. 2185.

Dame Malvina Proulx, of the city and district of Montreal, wife of Pierre Tellier *dit* Lafortune, trader, of the same place, Plaintiff ;

vs.

The said Pierre Tellier *dit* Lafortune, Defendant.

An action for separation of property has been instituted.

L. CONRAD PELLETIER,
Attorney for plaintiff.

Montreal, 17th July, 1894. 3040

Superior Court.
No. 2287.

Dame Alzire Charest, of the city of Saint Henri, district of Montreal, wife of Philias Dufresne, photographer, of the same place, duly authorized *à ester en justice*, Plaintiff ;

vs.

The said Philias Dufresne, Defendant.

An action in separation of property has been instituted, to-day, against the defendant.

E. TAILLEFER,
Attorney for plaintiff.

Montreal, 1st August, 1894. 3196

Province of Quebec, District of Montreal. } *Superior Court.*
No. 781.

Dame Marie Anne Brien *dit* Durocher, of the city and district of Montreal, wife of Jean Baptiste Malepart, of the same place, has, this day, instituted an action for separation as to property against her said husband.

BEAUDIN, CARDINAL & LORANGER,
Attorneys for plaintiff.

Montreal, 23rd August, 1894. 3234

Notice is hereby given that demand will be made to His Honor the lieutenant governor for the province of Quebec, for letters patent constituting the hereinafter named petitioners and all others who may become shareholders in the proposed company, a body corporate and politic, under the provisions of the Joint Stock Companies' Act.

The corporate name of the said company shall be "Dominion Glass Company."

The object for which the incorporation is sought is to manufacture and deal in glass and glass wares of all kinks.

Le siège principal des affaires de la dite compagnie sera dans la cité de Montréal, district de Montréal.

Le chiffre projeté du fonds social est de cent mille dollars ($100,000), qui sera divisé en mille actions de $100 chacune.

Les requérants sont : Henry Hogan, hôtelier ; John Stirling, comptable ; J. Gustave Laviolette, médecin ; Joseph Barsalou, encanteur, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et Henry P. Schnelback, fabricant de verre, de Stubenville, dans l'Etat d'Ohio, l'un des Etats-Unis d'Amérique, lesquels seront les premiers directeurs de la dite compagnie, et sont tous, à l'exception du dit Schnelback, sujets de Sa Majesté.

BEIQUE, LAFONTAINE,
TURGEON & ROBERTSON,
Procureurs des dits requérants.

3145-4

The chief place of business of the said company will be at the city and district of Montreal.

The proposed amount of capital stock is one hundred thousand dollars ($100,000), to be divided in one thousand shares of $100 each.

The petitioners are : Henry Hogan, hotel-keeper ; John Stirling, accountant ; J. Gustave Laviolette, physician ; Joseph Barsalou, auctioneer, all of the city of Montreal, in the province of Quebec, and Henry P. Schnelback, glass manufacturer, of Stubenville, in the State of Ohio, one of the United States of America, who will be the first directors of said company, and are all, except the said Schnelback, subjects of Her Majesty.

BEIQUE, LAFONTAINE,
TURGEON & ROBERTSON,
Attorneys for petitioners.

3146

Avis de Faillites

Province de Québec, District de Montréal. } *Cour Supérieure.*

In re George Eadie, Montréal, Insolvable.

Avis vous est donné que le 4e jour de septembre 1894, par un ordre de la cour, nous avons été nommés curateurs conjoints à la succession du susnommé qui a fait une cession judiciaire de tous ses biens et effets pour le bénéfice de ses créanciers.

Les réclamations doivent être produites à notre bureau sous un mois de cette date.

A. L. KENT,
A. TURCOTTE,
Curateurs conjoints.

Bureau de Kent & Turcotte,
97, rue Saint-Jacques.
Montréal, 4 septembre 1894. 3337

Province de Québec, District de Bedford. } *Cour Supérieure.*

No. 87.

La Banque des Cantons de l'Est,
Demanderesse ;

vs.

William Jamieson, de la ville de Magog, dans le district de Saint-François, faisant affaires dans le village de Eastman, dans le dit district de Bedford, commerçant, Défendeur.

Avis est par le présent donné que, je, soussigné, Hiram S. Foster, du village de Knowlton, dans le dit district de Bedford, régistrateur, le vingt-septième jour d'août 1894, par ordre de la cour, ai été nommé curateur des biens du dit défendeur failli qui en a fait un abandon judiciaire pour le bénéfice de ses créanciers.

Les réclamations doivent être déposées dans mon bureau sous un mois.

H. S. FOSTER,
Curateur.
Knowlton, 30 août 1894. 3335

Province de Québec, District d'Arthabaska. } *Cour Supérieure.*

In re Camille Gélinas, commerçant, de Sainte-Clothilde de Horton, Failli.

Avis public est par les présentes donné que j'ai, ce jour, fait abandon de mes biens pour le bénéfice de mes créanciers, au bureau du protonotaire du district d'Arthabaska.

CAMILLE GELINAS.
Arthabaskaville, 27 août 1894. 3383

Bankrupt Notices

Province of Quebec, District of Montreal. } *Superior Court.*

In re George Eadie, Montreal, Insolvent.

Notice is hereby given that on the 4th day of September, 1894, by order of the court, we were appointed joint curators to the estate of the above named who has made a judicial abandonment of all his assets for the benefit of his creditors.

Claims must be filed at our office within one month.

A. L. KENT.
A. TURCOTTE.
Joint curators.

Office of Kent & Turcotte,
97, Saint James street.
Montreal, 4th September, 1894. 3338

Province of Quebec, District of Bedford. } *Superior Court.*

No. 87.

The Eastern Townships Bank,
Plaintiff ;

vs.

William Jamieson, of the town of Magog, in the district of Saint Francis, doing business at the village of Eastman, in the said district of Bedford, trader, Defendant.

Notice is hereby given that, I, the undersigned, Hiram S. Foster, of the village of Knowlton, in said district of Bedford, registrar, was, on the twenty-seventh day of August, 1894, by order of the court, appointed curator to the estate of said defendant who has made a judicial abandonment of his property for the benefit of his creditors.

Claims must be filed at my office within one month.

H. S. FOSTER,
Curator.
Knowlton, 30th August, 1894. 3336

Province of Quebec, District of Arthabaska. } *Superior Court.*

In re Camille Gélinas, trader, of Sainte Clothilde de Horton, Insolvent.

Notice is hereby given that I have, this day, made a judicial abandonment of my assets for the benefit of my creditors, at the prothonotary's office of the district of Arthabaska.

CAMILLE GELINAS.
Arthabaskaville, 27th August, 1894. 3384

Province de Québec, } *Cour Supérieure.*
District de Montréal. }

In re Heney & Bourk, marchands de ferronneries, de Montréal, Faillis ;

et

Chs. Desmarteau, Curateur.

Un premier bordereau de dividende a été préparé en cette affaire, et sera sujet à objection jusqu'au 24e jour de septembre 1894, après laquelle date les dividendes seront payables à mon bureau.

CHS. DESMARTEAU,
Curateur.

No. 1598, rue Notre-Dame.
Montréal, 5 septembre 1894. 3349

Province de Québec, } *Cour Supérieure.*
District de Montréal. }

La Banque Jacques-Cartier, Demanderesse ;

vs.

Pierre Lemieux, hôtelier et sellier, de Montréal, Défendeur.

Avis public est par le présent donné que par ordre de la cour, le 5e jour de septembre 1894, j'ai été nommé curateur aux biens du dit failli, qui en a fait un abandon judiciaire pour le bénéfice de ses créanciers.

Les réclamations doivent être produites à mon bureau sous un mois.

CHS. DESMARTEAU,
Curateur.

No. 1598, rue Notre-Dame.
Montréal, 5 septembre 1894. 3347

AVIS DE CESSION.

Je donne avis par les présentes que Arsène Larouche, marchand, de la Baie Saint-Paul, a, le 4e jour de septembre courant, fait cession judiciaire de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, au bureau du protonotaire de la cour supérieure pour le district de Saguenay.

HENRY A. BEDARD,
Gardien provisoire.

Bureau : 125, rue Saint-Pierre.
Quebec, 5 septembre 1894. 3341

Province de Québec, } *Cour Supérieure.*
District de Montréal. }

Dans l'affaire de Ephrem Bourassa,
Demandeur ;

vs.

Cyrille Bourassa, entrepreneur menuisier, de la ville de Maisonneuve, dit district, Défendeur.

Avis est par le présent donné que le dit défendeur a fait, ce jour, un abandon judiciaire de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, au bureau du protonotaire de la dite cour.

LAVALLEE & LAVALLEE,
Procureurs du demandeur.

Montréal, septembre 1894. 3351

Province de Québec, } *Cour Superieure.*
District de Montréal. }

Dans l'affaire de Ernest Fellay et John Lavine, tous deux de la cité de Montréal, faisant affaires sous le nom de Cuban Cigar Co., manufacturiers de cigares.

Je, soussigné, William Alexander Caldwell, des cité et district de Montréal, comptable public, ai été dûment nommé curateur dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations dans mon bureau sous trente jours de cette date.

W. ALEXR CALDWELL,
Curateur.

Bureau de Caldwell, Tait & Wilks,
1709, rue Notre-Dame.
Montréal, 5 septembre 1894. 3373

Province of Quebec, } *Superior Court.*
District of Montreal. }

In re Heney & Bourk, hardware dealers, of Montreal, Insolvents ;

and

Chs. Desmarteau, Curator.

A first dividend sheet has been prepared in this matter, and will be open to objection until the 24th day of September, 1894, after which date dividend will be payable at my office.

CHS. DESMARTEAU,
Curator.

No. 1598, Notre Dame street.
Montreal, 5th September, 1894. 3350

Province of Quebec, } *Superior Court.*
District of Montreal. }

La Banque Jacques-Cartier, Plaintiff ;

vs.

Pierre Lemieux, hotelkeeper and sadler, of Montreal, Defendant.

Notice is hereby given that, on the 5th day of September, 1894, by order of the court, I was appointed curator to the estate of the said defendant, who has made a judicial abandonment of all his assets for the benefit of his creditors.

Claims must be filed within a month.

CHS. DESMARTEAU,
Curator.

No. 1598, Notre Dame street.
Montreal, 5th September, 1894. 3348

NOTICE OF ASSIGNMENT.

I hereby give notice that, Arsène Larouche, of Baie Saint Paul, merchant, has, on the fourth day of September, 1894, made a judicial abandonment of his property for the benefit of his creditors, at the office of the prothonotary of the superior court for the district du Saguenay.

HENRY A. BEDARD,
Provisional guardian.

Office : 125, Saint Peter street.
Quebec, 5th September, 1894. 3341

Province of Quebec, } *Superior Court.*
District of Montreal. }

In the matter of Ephrem Bourassa,
Plaintiff ;

vs.

Cyrille Bourassa, contractor joiner, of the town of Maisonneuve, said district, Defendant.

Notice is hereby given that the said defendant has, this day, made in the prothonotary's office of said court, a judicial abandonment of his property for the benefit of his creditors.

LAVALLEE & LAVALLEE,
Attorneys for plaintiff.

Montreal, September, 1894. 3352

Province of Quebec, } *Superior Court.*
District of Montreal. }

In the matter of Ernest Fellay and John Lavine, both of the city of Montreal, trading under the name of the Cuban Cigar Co., cigar manufacturers.

I, the undersigned, William Alexander Caldwell, of the city and district of Montreal, public accountant, have been duly appointed curator in this matter.

Creditors are requested to file their claims at my office, within thirty days from this date.

W. ALEXR CALDWELL,
Curator.

Office of Caldwell, Tait & Wilks,
1709, Notre Dame street.
Montreal, 5th September, 1894. 3374

Province de Québec, District de Montréal. } *Cour Supérieure.*

Dans l'affaire de Alphonse Leclaire, marchand, La Conception, Failli.

Un premier et dernier bordereau de dividende a été préparé en cette affaire, et sera sujet à objection jusqu'au 24e jour de septembre 1894, après laquelle date les dividendes seront payables au bureau de Lamarche & Olivier, No. 1709, rue Notre-Dame.

AMEDEE LAMARCHE,
J. E. PARENT,
Curateurs conjoints.

Montréal, 8 septembre 1894. 3375

Province de Québec, District de Québec. } *Cour Supérieure.*

In re Jules Houde, Insolvable.

Avis est par le présent nommé que Jules Houde, quincaillier, Québec, a fait, le 4 courant, abandon de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers au bureau du protonotaire pour le district de Québec, conformément à la loi.

G. H. BURROUGHS,
Gardien provisoire.

Québec, 5 septembre 1894. 3367

Province of Quebec, District of Ottawa. } *Superior Court.*

In the matter of Alphonse Leclaire, merchant, of La Conception, Insolvent.

A first and final dividend sheet has been prepared in this matter, and will be open to objection until the 24th day of September, 1894, after which date dividend will be payable at the office of Lamarche & Olivier, No. 1709, Notre Dame street.

AMEDEE LAMARCHE,
J. E. PARENT,
Joint curators.

Montreal, 8th September, 1894. 3376

Province of Quebec, District of Quebec. } *Superior Court.*

In re Jules Houde, Insolvent.

Notice is hereby given, that Jules Houde, hardware merchant, of Quebec, has, on the 4th instant, made an abandonment of all his assets for the benefit of his creditors at the prothonotary's office, in the district of Quebec, according to law.

G. H. BURROUGHS,
Provisional guardian.

Quebec, 5th September, 1894. 3368

Règles de Cour

Province de Québec, District de Beauharnois. } *Cour Supérieure.*

No. 1312.

En chambre.

Lundi, le vingt-septième jour d'août, mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Présent :—L'honorable M. le juge BÉLANGER.

Elie Sauvé, cultivateur, de la paroisse de Saint-Louis de Gonzague, dans le district de Beauharnois, Demandeur ;

vs.

Homer Laberge, du même lieu, Défendeur ;

et

Jean-Baptiste Bougie, boucher, du même lieu, Opposant.

Attendu qu'il a été rapporté par l'huissier, Joseph U. Bédard, chargé de la vente des biens meubles des défendeurs en cette cause, une somme nette de deux cent soixante-quatorze piastres et quarante-quatre centins, venant de la vente d'iceux, que dans l'opposition produite en cette cause par le dit opposant, il y a allégation de l'insolvabilité et déconfiture du dit défendeur, et que la dite somme est à distribuer ; il est ordonné aux créanciers du dit défendeur de produire, au bureau du protonotaire de cette cour, en la ville de Beauharnois, dit district, leurs réclamations accompagnées d'un état de compte assermenté, en conformité aux articles 603 et 604 du code de procédure civile, dans les quinze jours de la date de la première publication du présent avis.

(Signé) L. BELANGER,
J. C. S.

Vraie copie,
M. BRANCHAUD,
P. C. S. 3269-2

Province de Québec, District de Bedford. } *Cour Supérieure.*

No. 5374.

Sweetsburg, le vingt-septième jour d'août mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Présent :—L'honorable W. W. LYNCH, J. C. S.

(En chambres.)

Dame Emma Jane Dampier, Demanderesse ;

vs.

James O. Richardson, de la cité de Montréal, dans le district de Montréal, Défendeur ;

et

Divers, Opposants.

Il est ordonné sur motion de la demanderesse, en

Rules of Court

Province of Quebec, District of Beauharnois. } *Superior Court.*

No. 1312.

In Chamber.

Monday, the twenty-seventh day of August, one thousand eight hundred and ninety-four.

Present :—The Honorable Mr. Judge BELANGER.

Elie Sauvé, farmer, of the parish of Saint Louis de Gonzague, in the district of Beauharnois, Plaintiff ;

vs.

Homer Laberge, of the same place, Defendant ;

and

Jean Baptiste Bougie, butcher, of the same place, Opposant.

Whereas there has been returned by the bailiff, Joseph U. Bedard, entrusted with the sale of the goods and chattels of the defendant in this cause, a net sum of two hundred and seventy four dollars and forty-four cents, the proceeds of the sale thereof, and whereas in the opposition filed in this cause, by the said opposant, there is an allegation of the said defendant's insolvency, and the said sum is to be distributed ; the creditors of the said defendant are ordered to file in the office of the prothonotary of this court, in the town of Beauharnois, said district, their claims accompanied with a sworn statement of account, pursuant to articles 603 and 604 of the code of civil procedure, within fifteen days from the date of the first publication of the present notice.

(Signed) L. BELANGER,
J. S. C.

True copy,
M. BRANCHAUD,
P. S. C. 3270

Province of Quebec, District of Bedford. } *Superior Court.*

No. 5374.

Sweetsburg, the twenty-seventh day of August, one thousand eight hundred and ninety-four.

Present :—The Honorable W. W. LYNCH, J. S. C.

(In Chambers.)

Dame Emma Jane Dampier, Plaintiff ;

vs.

James O. Richardson, of the city of Montreal, in the district of Montreal, Defendant ;

and

Divers, Opposants.

It is ordered on motion of plaintiff, inasmuch as

autant que les deniers provenant de la vente des biens meubles du dit défendeur ont été déposés au greffe de la dite cour, et que l'insolvabilité du défendeur est alléguée, que les créanciers de ce dernier soient, par un avis à être publié deux fois en langues française et anglaise dans la *Gazette Officielle de Québec*, requis de produire leurs réclamations sous quinze jours de la date de la première insertion du présent avis, tel que requis par la loi.

LEONARD & NOYES,
3275 2 Protonotaire C. S.

the moneys accruing from the sale of the moveable property of defendant have been deposited in the office of said court, and inasmuch as his insolvency is alleged, that the creditors of said defendant be required, by a public notice to be published twice in the french and english languages, in the *Quebec Official Gazette*, to file their claims within fifteen days from the first insertion of the present notice, as required by law.

LEONARD & NOYES,
3276 Prothonotary S. C.

Ventes par le Shérif—Arthabaska

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tels que mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le Régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu de l'article 700 du code de procédure civile du Bas-Canada, sont par le présent requises de les faire connaître suivant la loi. Toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge, ou autres oppositions à la vente, excepté dans les cas de *Venditioni Exponas*, doivent être déposées au bureau du soussigné, avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de la vente ; les oppositions afin de conserver peuvent être déposées en aucun temps dans les six jours après le rapport du Bref.

FIERI FACIAS DE TERRIS.

Cour de Circuit—District d'Arthabaska.

Arthabaska, à savoir : } PIERRE ADOLPHE
No. 129. } VAILLANCOURT,
Demandeur ; contre CYRILLE JACQUES ET AL., Défendeurs.

Comme appartenant aux défendeurs Bois :

1° Une terre sise et située dans la paroisse de Sainte-Hélène de Chester, faisant partie du lot numéro quatorze, du cinquième rang du canton de Chester, étant maintenant connue sous les numéros trois cent soixante et quatorze et trois cent soixante et quinze (Nos. 374 et 375), des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la dite paroisse de Sainte-Hélène de Chester—circonstances et dépendances.

2° Une terre sise et située dans la paroisse de Sainte-Hélène de Chester, formant partie du lot numéro douze, dans le cinquième rang du canton de Chester, étant maintenant connue sous le numéro trois cent soixante et six (No. 366), des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la dite paroisse de Sainte-Hélène de Chester—circonstances et dépendances.

Pour être vendues à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Hélène de Chester, le NEUVIEME jour de NOVEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le dix-septième jour de novembre prochain.

P. L. O. MILOT,
Bureau du Shérif, Député Shérif.
Arthabaskaville, 5 septembre 1894. 3345
[Première publication, 8 septembre 1894.]

FIERI FACIAS DE TERRIS.

Cour Supérieure—District d'Arthabaska.

Arthabaska, a savoir : } JOSEPH BARIL, Demandeur ; contre EUGENE TALBOT, Défendeur.
No. 47. }

Une terre connue et désignée au cadastre officiel du canton de Stanfold, sous le numéro quatre *d* (No. 4*d*), du douzième rang de Stanfold.

Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Saint-Eusèbe de Stanfold, le QUINZIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à UNE heure de l'après-

Sheriff's Sales—Arthabaska

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below. All persons having claims on the same which the registrar is not bound to include in his certificate under article 700 of the Code of Civil Procedure of Lower Canada, are hereby required to make them known according to law. All oppositions *afin d'annuler*, *afin de distraire*, *afin de charge* or other oppositions to the sale, except in cases of *Venditioni Exponas*, are required to be filed with the undersigned, at his office, previous to the fifteen days next preceding the day of sale ; oppositions *afin de conserver* may be filed at any time within six days next after the return of the writ.

FIERI FACIAS DE TERRIS.

Circuit Court—District of Arthabaska.

Arthabaska, to wit : } PIERRE ADOLPHE
No. 129. } VAILLANCOURT,
Plaintiff ; against CYRILLE JACQUES ET AL., Defendants.

As belonging to the defendants Bois :

1° A land lying and situate in the parish of Sainte Hélène of Chester, forming part of lot number fourteen, in the fifth range of the township of Chester, being now known under numbers three hundred and seventy-four and three hundred and seventy-five (Nos. 374 and 375), on the official plan and book of reference of the cadastre for the said parish of Sainte Hélène of Chester—circumstances and dependencies.

2° A land lying and situate in the parish of Sainte Hélène of Chester, forming part of lot number twelve, in the fifth range of the township of Chester, being now known under number three hundred and sixty-six (No. 366), on the official plan and book of reference of the cadastre for the said parish of Sainte Hélène of Chester — circumstances and dependencies.

To be sold at the parochial church door of Sainte Hélène de Chester, on the NINTH day of NOVEMBER next, at ELEVEN o'clock in the forenoon. Said writ returnable on the seventeenth day of November next.

P. L. O. MILOT,
Sheriff's Office, Deputy Sheriff.
Arthabaskaville, 5th September, 1894. 3346
[First published, 8th September, 1894.]

FIERI FACIAS DE TERRIS.

Superior Court—District of Arthabaska.

Arthabaska, to wit : } JOSEPH BARIL, Plaintiff ; against EUGENE TALBOT, Defendant.
No. 47. }

A land known and designated on the official cadastre for the township of Stanfold, under number four *d* (No. 4*d*), in the twelfth range of Stanfold.

To be sold at the parochial church door of Saint Eusèbe of Stanfold, on the FIFTEENTH day of SEPTEMBER next, at ONE o'clock in the after-

midi. Le dit bref rapportable le vingt-deuxième jour de septembre prochain.

P. L. O. MILOT,
Député Shérif.

Bureau du Shérif,
Arthabaskaville, 10 juillet 1894. 2707-2

[Première publication, 14 juillet 1894.]

noon. Said writ returnable on the twenty-second day of September next.

P. L. O. MILOT,
Deputy Sheriff.

Sheriff's Office,
Arthabaskaville, 10th July, 1894. 2708

[First published, 14th July, 1894.]

Ventes par le Shérif—Beauharnois

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tels que mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le Régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu de l'article 700 du code de procédure civile du Bas-Canada, sont par le présent requises de les faire connaître suivan la loi. Toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge ou autres oppositions à la vente, excepté dans les cas de *Venditioni Exponas*, doivent être déposées au bureau du soussigné avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de la vente ; les oppositions afin de conserver, peuvent être déposées en aucun temps dans les six jours après le rapport du Bref.

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS.

Cour Supérieure.

Province de Québec, District de Beauharnois. No. 1247.

THE TORONTO GENERAL TRUST COMPANY, ès qualité, Demanderesse ; vs. ISAI. I. CREVIER, ès qualité, et al., Défendeurs.

Appartenant à Georges Stewart Millar, l'un des défendeurs.

Un lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels, sous les numéros treize A et treize B, du township de Dundee, dans le quatrième rang du dit township de Dundee, dans le comté de Huntingdon, superficie, cent acres, plus ou moins—avec les bâtisses sus-érigées.

A la charge par l'adjudicataire de payer à la corporation du dit township de Dundee, trois cent soixante-dix-neuf piastres et soixante et un centins, par versements annuels de vingt-cinq piastres et trente et un centins, le premier devenant échu le quinze juillet prochain, 1894, et continuer ainsi d'année en année à pareille époque.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Huntingdon, au village de Huntingdon, le VINGTIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi. Bref rapportable le vingt-quatrième jour de septembre aussi prochain.

PHILEMON LABERGE,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Beauharnois, 10 juillet 1894. 2705-3

[Première publication, 14 juillet 1894.]

Sheriff's Sales—Beauharnois

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below. All persons having claims on the same which the registrar is not bound to include in his certificate, under article 700 of the Code of Civil Procedure of Lower Canada, are hereby required to make them known according to law. All oppositions *afin d'annuler*, *afin de distraire*, *afin de charge*, or other oppositions to the sale, except in cases of *Venditioni Exponas*, are required to be filed with the undersigned, at his office, previous to the fifteen days next preceding the day of sale ; oppositions *afin de conserver* may be filed at any time within six days next after the return of the Writ.

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS.

Superior Court.

Province of Quebec, District of Beauharnois. No. 1247.

THE TORONTO GENERAL TRUST COMPANY, ès qualité, Plaintiff ; vs. ISAI I. CREVIER, ès qualité, et al., Defendants.

Belonging to Georges Stewart Millar, one of the defendants.

A lot of land known and designated on the official plan and book of reference, as numbers thirteen A and thirteen B, of the township of Dundee, in the fourth range of the said township of Dundee, in the county of Huntingdon, area one hundred acres, more or less—with the buildings thereon erected.

Subject to the charge upon the purchaser of paying to the corporation of the said township of Dundee, three hundred and seventy-nine dollars and sixty-one cents, by yearly instalments of twenty-five dollars and thirty-one cents, the first coming due on the fifteenth of July next, 1894, and to continue from year to year on the same date.

To be sold at the registry office of the county of Huntingdon, at the village of Huntingdon, on the TWENTIETH day of SEPTEMBER next, at ELEVEN o'clock in the forenoon. Writ returnable on the twenty-fourth day of September also next.

PHILEMON LABERGE,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Beauharnois, 10th July, 1894. 2706

[First published, 14th July, 1894.]

Ventes par le Shérif—Bedford

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés on été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tels que mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le Régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu de l'article 700 du code de procédure civile du Bas-Canada sont par le présent requises de les faire connaître suivant la loi, Toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge, ou autres oppositions à la vente, excepté dans les cas de *Venditioni Exponas*, doivent être déposées au bureau du soussigné avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de la vente ; les oppositions afin de conserver peuvent être déposées en aucun temps dans les six jours après le rapport du bref.

Sheriff's Sales—Bedford

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below. All persons having claims on the same which the Registrar is not bound to include in his certificate under article 700 of the code of civil procedure of Lower Canada, are hereby required to make them known according to law. All oppositions *afin d'annuler*, *afin de distraire*, *afin de charge* or other oppositions to the sale, except in case of *Venditioni Exponas*, are required to be filed with the undersigned, at his office, previous to the fifteen days next preceding the day of sale ; oppositions *afin de conserver* may be filed at any time within six days next after the return of the Writ.

FIERI FACIAS DE TERRIS.

Cour de Circuit—Comté de Shefford.

Province de Québec, District de Bedford. No. 1643. } CHARLES A. NUTTING, de la ville de Waterloo, dans le comté de Shefford, écuyer, avocat, Demandeur ; contre les terres et tènements de THOMAS A. KNOWLTON, du canton de Brome, dans le dit district, manufacturier, Défendeur.

Lots numéros mille trente-trois (1033), mille trente-quatre (1034), mille trente-cinq (1035), mille trente-six (1036), mille trente-sept (1037), mille trente-huit (1038), mille trente-neuf (1039), mille quarante (1040) et toute cette partie des lots mille quarante et un (1041) et mille quarante-deux (1042), en dedans de ce qui est comm mément appelé " Y," suivant les plan et livre de renvoi officiels du canton de Bolton, situé dans le village de Eastman, dans le canton de Bolton (partie est), dans le comté de Brome, dans le dit district, et étant partie du lot numéro un, dans le neuvième rang des lots (arpentage primitif) du dit canton de Bolton—avec toutes les bâtisses sus-érigées.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Etienne de Bolton, a Grass Pond ainsi appelé, dans le comté de Brome et district de Bedford, le DIXIEME jour de NOVEMBRE prochain, à NEUF heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le dix-septième jour de novembre prochain.

CHAS. S. COTTON,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Sweetsburg, 30 août 1894. 3343

[Première publication, 8 septembre 1894.]

FIERI FACIAS CONTRE MEUBLES ET IMMEUBLES.

Cour Supérieure—District de Montréal.

Province de Québec, District de Bedford. No. 1028. } WILLIAM STRACHAN, des cité et district de Montréal, manufacturier, y faisant affaires seul sous les nom et raison de W. Strachan & Company, Demandeur ; contre les meubles et immeubles de la WATERLOO KNITTING COMPANY, corps politique et dûment incorporé suivant la loi, ayant son principal bureau et sa principale place d'affaires dans la ville de Waterloo, dans le district de Bedford, Défenderesse.

Un morceau de terre situé sur la rue Principale, dans la ville de Waterloo, comté de Shefford et district de Bedford, et maintenant connu aux plan et livre de renvoi officiels de la dite ville de Waterloo, sous le numéro trois cent onze (311)—ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations ; sauf et excepté les machines ci-dessous décrites maintenant sur le dit morceau de terre : deux (2) moulins à tricoter (Manufacture Tompkin's Brothers) sur le premier étage, un " régulateur " sur roue à eau, un échiffeur trilleur maintenant en opération dans la factorie ; aussi un échiffeur trilleur dans une autre bâtisse sur le terrain, " couverture " sur cylindre sur le premier " échiffeur " de jeu de cordes dans la partie ouest du deuxième étage, et " fancy " on finisher and breaker du même jeu de cordes, un cardeur neuf adapté au premier préparateur du vieux jeu de cordes dans la partie est du deuxième étage, quatre mille neuf cent quatre-vingts bolives pour spinning mules, 8 pieds d'arbre de couche avec poulie et courroie dans la chambre de l'engin et deux poulies dans la chambre à échiffer et courroie neuve pour l'échiffeur trilleur.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Bernardin de Waterloo, dans la ville de Waterloo et district de Bedford, le DIX-SEPTIEME jour de NOVEMBRE prochain, à NEUF heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le vingtième jour de novembre prochain.

CHAS. S. COTTON,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Sweetsburg, 1er septembre 1894. 3353

[Première publication, 8 septembre 1894.]

FIERI FACIAS DE TERRIS.

Circuit Court—County of Shefford.

Province of Quebec, District of Bedford. No. 1643. } CHARLES A. NUTTING, of the town of Waterloo, in the county of Shefford, esquire, advocate, Plaintiff ; against the lands and tenements of THOMAS A. KNOWLTON, of the township of Brome, in said district, manufacturer, Defendant.

Lots numbers ten hundred and thirty-three (1033), ten hundred and thirty-four (1034), ten hundred and thirty-five (1035), ten hundred and thirty-six (1036), ten hundred and thirty-seven (1037), ten hundred and thirty-eight (1038), ten hundred and thirty-nine (1039), ten hundred and forty (1040) and all that part of lots ten hundred and forty-one (1041) and ten hundred and forty-two (1042), inside what is commonly called the " Y," according to the official plan and book of reference of the township of Bolton, situate in the village of Eastman, in the township of Bolton (east part), in the county of Brome, in said district, and being part of lot number one, in the ninth range of lots (primitive survey) of said township of Bolton—with all the buildings thereon made and erected.

To be sold at the parish church door of Saint Etienne de Bolton, at Grass Pond so called, in the county of Brome and district of Bedford, on the TENTH day of NOVEMBER next, at the hour of NINE of the clock in the forenoon. The said writ is returnable on the seventeenth day of November next

CHAS S. COTTON,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Sweetsburg, 30th August, 1894. 3344

[First published, 8th September, 1894.]

FIERI FACIAS AGAINST GOODS AND LANDS.

Superior Court—District of Montreal.

Province of Quebec, District of Bedford. No. 1028. } WILLIAM STRACHAN, of the city and district of Montreal, manufacturer, carrying on business there alone under the firm name and style of W. Strachan & Company, Plaintiff ; against the goods and lands of the WATERLOO KNITTING COMPANY, a body politic and corporate, duly incorporated according to law, having its head office and chief place of business in the town of Waterloo, in the district of Bedford, Defendant.

A certain piece of land situated on Main street, in the town of Waterloo, county of Shefford and district of Bedford, and now known on the official plan and book of reference of the said town of Waterloo, as number three hundred and eleven (311)—together with all buildings and improvements thereon ; save and except the following described machinery now on said premises : two (2) knitting tables (Tompkin's Brothers Manufacture) on first floor, one " governor " on water wheel, one shoddy picker now in operation in factory ; also one shoddy picker in out building on premises, " clothing " on cylender on first " breaker " on sett of cards in west end of second flat, and " fancy " on finisher and breaker of same sett, one new " doffer " on first breaker of old sett of cards in east end of second flat, four thousand nine hundred and eighty spools for spinning mules, 8 feet of shafting with pulley and belt in engine room, and two pulleys in picker room, and new belt for shoddy picker.

To be sold at the parish church door of Saint Bernardin de Waterloo, in the town of Waterloo and district of Bedford, on the SEVENTEENTH day of NOVEMBER next, at the hour of NINE of the clock in the forenoon. The said writ is returnable on the twentieth day of November next.

CHAS. S. COTTON,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Sweetsburg, 1st September, 1894. 3354

[First published, 8th September, 1894.]

FIERI FACIAS CONTRE MEUBLES ET IMMEUBLES.

Cour Supérieure.

Province de Québec, District de Bedford. No. 5311.

ELIJAH EDMOND SPENCER, du village de Freligsburg, dans la paroisse de Saint-Armand-Est, dans le district de Bedford, écuyer, membre de l'Assemblée législative de la province de Québec, Demandeur ; contre les meubles et immeubles de GILBERT GOYETTE, de la partie ouest du canton de Farnham, dans la paroisse de Saint-Romuald de Farnham, dans le dit district, cultivateur, Défendeur.

Ce morceau de terre formant partie des lots 43, 44, 45 et 46, du septième rang de l'arpentage primitif du canton de Farnham, et maintenant connu aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Romuald de Farnham, dans le district de Bedford, sous le numéro trois cent quatre-vingt-treize (393), contenant soixante et dix acres en superficie, plus ou moins—avec toutes les bâtisses sus-érigées.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Romuald de Farnham, dans la ville de Farnham et district de Bedford, le DIX-SEPTIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à NEUF heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le vingtième jour de septembre prochain (1894).

CHAS S. COTTON,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Sweetsburg, 5 juillet 1894. 2709-3

[Première publication, 14 juillet 1894.]

FIERI FACIAS CONTRE MEUBLES ET IMMEUBLES.

Cour Supérieure—District de Bedford.

Province de Québec, District de Bedford. No. 5380.

JEREMIAH C. PETTES, du village de Knowlton, dans le district de Bedford, commerçant, Demandeur ; contre les biens et effets, terres et tènements de E. H. TARBELL, du village de Knowlton, dans le dit district, *et al.*, Défendeurs.

1° Ce lot situé dans le village de Knowlton, comté de Brome, et district de Bedford, formant partie du lot numéro onze, dans le dixième rang de l'arpentage primitif du dit canton de Brome, et maintenant connu aux plan et livre de renvoi officiels du dit canton de Brome, sous le numéro douze cent vingt et un (1221)—avec toutes les bâtisses sus-érigées et améliorations faites. Le dit lot étant dans le village de Knowlton, sur le côté sud du chemin public conduisant à Bolton Springs.

2° L'intérêt de la moitié indivise dans et sur ce certain lot situé dans le village de Knowlton, dans le comté de Brome et district de Bedford, formant partie du lot numéro douze, dans le dixième rang de l'arpentage primitif du dit canton de Brome, et maintenant connu aux plan et livre de renvoi officiels du dit canton de Brome, sous le numéro douze cent quinze (1215). Le dit lot étant dans le village de Knowlton, sur le côté sud du chemin conduisant à Saint-Etienne.

3° L'intérêt de la moitié indivise dans et sur ce certain lot situé dans le village de Knowlton, dans le comté de Brome et district de Bedford, formant partie du lot numéro onze, dans le dixième rang de l'arpentage primitif du dit canton de Brome, et maintenant connu aux plan et livre de renvoi officiels du dit canton de Brome, sous le numéro douze cent vingt-trois (1223)—avec toutes les bâtisses sus-érigées et améliorations faites. Le dit lot étant dans le village de Knowlton, sur le côté sud du chemin public conduisant à Bolton Springs.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Edouard de Knowlton, dans le canton de Brome et district de Bedford, le NEUVIEME jour d'OCTOBRE prochain, à NEUF heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le vingtième jour d'octobre prochain.

CHAS. S. COTTON,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Sweetsburg, 10 juillet 1894. 2733-3

[Première publication, 14 juillet 1894.]

FIERI FACIAS AGAINST GOODS AND LANDS.

Superior Court

Province of Quebec, District of Bedford. No. 5311.

ELIJAH EDMOND SPENCER, of the village of Freligsburg, in the parish of Saint Armand East, in the district of Bedford, Esquire, member of the Legislative Assembly of the province of Quebec, Plaintiff ; against the goods and lands of GILBERT GOYETTE, of the west part of the township of Farnham, in the parish of Saint Romuald de Farnham, in said district, farmer, Defendant.

That certain piece of land forming part of lots 43, 44, 45 and 46, of the seventh range of the primitive survey of the township of Farnham, and now known on the official plan and book of reference of the parish of Saint Romuald de Farnham, in the district of Bedford, as number three hundred and ninety-three (393), containing seventy acres in superficies, more or less—with all buildings thereon erected and made.

To be sold at the parish church door of Saint Romuald de Farnham, in the town of Farnham and district of Bedford, on the SEVENTEENTH day of SEPTEMBER next, at the hour of NINE of the clock in the forenoon. The said writ returnable on the twentieth day of September next (1894).

CHAS S. COTTON,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Sweetsburg, 5th July, 1894. 2710

[First published, 14th July, 1894.]

FIERI FACIAS AGAINST GOODS AND LANDS.

Superior Court—District of Bedford.

Province of Quebec, District of Bedford. No. 5380.

JEREMIAH C. PETTES, of the village of Knowlton, in the district of Bedford, trader, Plaintiff ; against the goods and chattels, lands and tenements of E. H. TARBELL, of the village of Knowlton, in said district, *et al.*, Defendants.

1° That certain lot situated in the village of Knowlton, county of Brome, and district of Bedford, forming part of lot number eleven, in the tenth range of the primitive survey of said township of Brome, and now known on the official plan and book of reference of said township of Brome, as number twelve hundred and twenty-one (1221)—with all buildings and improvements thereon. Said lot being in the village of Knowlton, on the south side of the highway leading to Bolton Springs.

2° An undivided one half interest in and to that certain lot situated in the village of Knowlton, in the county of Brome and district of Bedford, forming part of lot number twelve, in the tenth range of the primitive survey of said township of Brome, and now known on the official plan and book of reference of said township of Brome, as number twelve hundred and fifteen (1215). Said lot being in the village of Knowlton, on the south side of the road leading to Saint Etienne.

3° An undivided one half interest in and to that certain lot situated in the village of Knowlton, in the county of Brome and district of Bedford, forming part of lot number eleven, in the tenth range of the primitive survey of said township of Brome, and now known on the official plan and book of reference of said township of Brome, as number twelve hundred aud twenty-three (1223)— with all buildings and improvements thereon. Said lot being in the village of Knowlton, on the south side of the highway leading to Bolton Springs.

To be sold at the parish church door of Saint Edward de Knowlton, in the township of Brome and district of Bedford, on the NINTH day of OCTOBER next, at the hour of NINE of the clock in the forenoon. The said writ is returnable on the twentieth day of October next.

CHAS. S. COTTON,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Sweetsburg, 10th July, 1894. 2734

[First published, 14th July, 1894.]

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS.

Cour Supérieure—District de Montréal.

Province de Québec, District de Bedford. No. 161. } JOSEPH NARCISSE DUPUIS, marchand, de la cité et district de Montréal, Demandeur ; contre les meubles et immeubles d'ALPHONSE TURCOTTE, des cité et district de Montréal, en sa qualité de curateur en justice à la succession vacante de John Latimer, en son vivant docteur en médecine, du même lieu, Défendeur.

1° L'intérêt d'un tiers indivis dans et sur les droits de mine sur ce certain morceau ou cette lisière de terre maintenant connus aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Brome, dans le comté de Brome et district de Bedford, sous le numéro deux cent soixante et deux (262), le dit morceau formant partie du lot numéro six, dans le troisième rang de l'arpentage primitif du dit canton de Brome—avec tous les privilèges y appartenant.

2° L'intérêt d'un tiers indivis dans et sur les droits de mine sur ce certain morceau ou cette lisière de terre maintenant connus aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Brome, dans le comté de Brome et district de Bedford, sous les numéros quatre cent quarante (440) et quatre cent quarante et un (441). Le dit numéro quatre cent quarante formant partie du lot numéro sept, dans le quatrième rang, et le dit numéro quatre cent quarante et un formant partie du lot numéro six, dans le quatrième rang de l'arpentage primitif du dit canton de Brome—avec tous les privilèges y appartenant.

3° L'intérêt d'un tiers indivis dans et sur les droits de mine sur ce certain morceau ou cette lisière de terre maintenant connus aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Brome, dans le comté de Brome et district de Bedford, sous le numéro quatre cent quarante-deux (442), formant partie du lot numéro six, dans le quatrième rang de l'arpentage primitif du dit canton—avec tous les privilèges y appartenant.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Edouard de Knowlton, dans le village de Knowlton et district de Bedford, le VINGTIEME jour d'OCTOBRE prochain, en l'année mil huit cent quatre-vingt-quatorze, à NEUF heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le neuvième jour de novembre prochain.

CHAS. S. COTTON,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Sweetsburg, 31 juillet 1894. 3037-2

[Première publication, 11 août 1894.]

FIERI FACIAS DE BONIS ET TERRIS.

Superior Court—District of Montreal.

Province of Quebec, District of Bedford. No. 161. } JOSEPH NARCISSE DUPUIS, merchant, of the city and district of Montreal, Plaintiff; against the goods and lands of ALPHONSE TURCOTTE, of the city and district of Montreal, in his quality of curator *en justice* to the vacant succession of John Latimer, in his lifetime doctor of medicine, of the same place, Defendant.

1° An undivided one third interest in and to the mining rights upon that certain piece or tract of land, now known upon the official plan and book of reference of the township of Brome, in the county of Brome and district of Bedford, as number two hundred and sixty-two (262), the same forming part of lot number six in the third range of the primitive survey of said township of Brome—with all privileges thereto belonging.

2° An undivided one third interest in and to the mining rights upon that certain piece or tract of land, now known upon the official plan and book of reference of the township of Brome, in the county of Brome and district of Bedford, as numbers four hundred and forty (440) and four hundred and forty-one (441). The said number four hundred and forty (440), forming part of lot number seven in the fourth range, and the said number four hundred and forty-one forming part of lot number six in the fourth range of the primitive survey of said township of Brome—with all the privileges thereto belonging.

3° An undivided one third interest in and to the mining rights upon that certain piece or tract of land, now known upon the official plan and book of reference of the township of Brome, in the county of Brome and district of Bedford, as number four hundred and forty-two (442), forming part of lot number six in the fourth range of the primitive survey of said township—with all privileges thereto belonging.

To be sold at the parish church door of Saint Edouard de Knowlton, in the village of Knowlton and district of Bedford, on the TWENTIETH day of OCTOBER next, in the year one thousand eight hundred and ninety-four, at the hour of NINE of the clock in the forenoon. The said writ is returnable on the ninth day of November next.

CHAS. S. COTTON,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Sweetsburg, 31st July, 1894. 3038

[First published, 11th August, 1894.]

Ventes par le Shérif—Joliette

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tels que mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le Régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu de l'article 700 du code de procédure civile du Bas-Canada, sont par le présent requises de les faire connaître suivant la loi. Toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge, ou autres oppositions à la vente, excepté dans les cas de *Venditioni Exponas*, doivent être déposées au bureau du soussigné avant les quinze jours, qui précéderont immédiatement le jour de la vente ; les oppositions afin de conserver, peuvent être déposées en aucun temps dans les six jours après le rapport du Bref.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Cour Supérieure.

Joliette, à savoir : } ARSENE LAJEUNESSE, cultivateur, de la paroisse
No. 2529. } de Sainte-Mélanie, Demandeur ; contre PIERRE MARTEL, cultivateur, du même lieu, Défendeur.

Une terre située partie en la paroisse de Sainte-Mélanie et partie en la paroisse de Sainte-Béatrix,

Sheriff's Sales—Joliette

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respectifs times and places mentioned below. All persons having claims on the same which the registrar is not bound to include in his certificate under article 700 of the Code of Civil Procedure of Lower Canada, are hereby required to make them known according to law. Al oppositions *afin d'annuler*, *afin de distraire*, *afin de charge* or other oppositions to the sale, except in cases of *Venditioni Exponas*, are required to be filed with the undersigned, at his office, previous the fifteen days next preceding the day of sale ; oppositions *afin de conserver* may be filed at any time within six days next after the return of the writ.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Superior Court.

Joliette, to wit : } ARSENE LAJEUNESSE, farmer, of the parish of
No. 2529. } Sainte Mélanie, Plaintiff ; against PIERRE MARTEL, farmer, of the same place, Defendant.

A land situate partly in the parish of Sainte Mélanie and partly in the parish of Sainte Béatrix,

et comprenant 1° la moitié nord-est du lot numéro trois cent soixante-six (366), des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Mélanie, contenant environ un arpent et demi de largeur sur vingt arpents de profondeur, et 2° partie du lot numéro cent (100), des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Béatrix, contenant environ un arpent et demi de largeur sur six arpents de profondeur ; et tenant par un bout au sud-est à la dite moitié nord-est du dit lot No. 366, par l'autre bout à la rivière de l'Assomption, par un côté au nord-est à Joseph Paget ou représentants, et par l'autre côté au reste du dit lot No. 100.

La dite terre est grevée et sera vendue à la charge d'une servitude de passage au profit du résidu des dits lots Nos. 100 et 366, créée dans et par l'acte de vente consenti par le demandeur au défendeur, le 2 novembre 1886, devant J. E. Parent, notaire, à Sainte-Mélanie, et enregistré à Joliette, le 17 avril 1894.

Pour être vendue à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Mélanie, le DIX-SEPTIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le vingt-cinquième jour de septembre prochain.

A. M. RIVARD,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Joliette, 11 juillet 1894. 2743-3

[Première publication, 14 juillet 1894.]

comprising 1° the north east half of lot number three hundred and sixty-six (366), of the official plan and book of reference of the cadastre of the parish of Sainte Mélanie, containing about one arpent and a half in width by twenty arpents in depth, and 2° part of lot number one hundred (100), of the official plan and book of reference of the cadastre of the parish of Sainte Béatrix, containing about one arpent and a half in width by six arpents in depth ; bounded at one end to the south east by the said north east half of said lot No. 366, at the other end by the river L'Assomption, on one side to the north east by Joseph Paget or representatives, and on the other side by the residue of said lot No. 100.

The said lot is liable and will be sold subject to the charge of a servitude of passage, in favor of the residue of said lots Nos. 100 and 366, created in and by the deed of sale executed by the plaintiff to the defendant, on the 2nd of November, 1886, before J. E. Parent, notary, at Sainte Mélanie, registered at Joliette, on the 17th of April, 1894.

To be sold at the church door of the parish of Sainte Mélanie, on the SEVENTEENTH day of SEPTEMBER next, at TEN o'clock in the forenoon. The said writ returnable on the twenty-fifth day of September next.

A. M. RIVARD,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Joliette, 11th July, 1894. 2744

[First published, 14th July, 1894.]

Ventes par le Shérif—Montmagny

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tels que mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le Régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu de l'article 700 du code de procédure civile du Bas-Canada, sont par le présent requises de les faire connaître suivant la loi. Toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge, ou autres oppositions à la vente, excepté dans les cas de *Venditioni Exponas*, doivent être déposées au bureau du soussigné avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de la vente; les oppositions afin de conserver, peuvent être déposées en aucun temps dans les six jours après le rapport du Bref.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Cour Supérieure.

Province de Québec, District de Montmagny. No. 355. } JOSEPH ELOI JALBERT, marchand, de la paroisse du Cap Saint-Ignace ; contre ELZEAR BLANCHET, du même lieu.

1° Le lot numéro cent quatre-vingt-seize (196), du cadastre officiel du Cap Saint-Ignace, première concession.

2° Le lot numéro deux cent six (206), du cadastre officiel du Cap Saint-Ignace, deuxième concession.

3° Le lot numéro sept cent trente-huit (738), du cadastre officiel du Cap Saint-Ignace, troisième concession.

4° Une terre de deux arpents de front sur quarante arpents de profondeur, quatrième concession du Cap Saint-Ignace, joignant nord-est à George Brie, fils, sud-ouest à Augustin Vézina, nord à la troisième concession, sud à la cinquième concession, et faisant partie du numéro neuf cent trente (930), du cadastre officiel du Cap Saint-Ignace.

5° Deux perches de front de batture sur dix-huit arpents de profondeur, vis-à-vis du numéro cent seize (116), du cadastre officiel du Cap Saint-Ignace.

Avec maisons et autres bâtisses qui peuvent être

Sheriff's Sales—Montmagny

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized and will be sold at the respective times and places mentioned below. All persons having claims on the same which the Registrar is not bound to include in his certificate, under article 700 of the code of civil procedure of Lower Canada, are hereby required to make them known according to law. All oppositions *afin d'annuler*, *afin de distraire*, *afin de charge* or other oppositions to the sale except in case of *Venditioni Exponas*, are required to be filed with the undersigned, at his office, previous to the fifteen days next preceding the day of sale ; oppositions *afin de conserver* may be filed at any time within six days next after the return of the Writ.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Superior Court.

Province of Quebec, District of Montmagny. No. 355. } JOSEPH ELOI JALBERT, merchant, of the parish of Cap Saint Ignace ; against ELZEAR BLANCHET, of the same place.

1° Lot number one hundred and ninety-six (196), of the official cadastre of Cap Saint Ignace, first concession.

2° Lot number two hundred and six (206), of the official cadastre of Cap Saint Ignace, second concession.

3° Lot number seven hundred and thirty-eight (738), of the official cadastre of Cap Saint Ignace, third concession.

4° A lot of two arpents in front by forty arpents in depth, fourth concession of Cap Saint Ignace, adjoining on the north east George Brie, junior, on the south west Augustin Vézina, on the north the third concession, on the south the fifth concession, and forming part of number nine hundred and thirty (930), of the official cadastre of Cap Saint Ignace.

5° Two perches in front on the shoal by eighteen arpents in depth, facing number one hundred and sixteen (116), of the official cadastre of Cap Saint Ignace.

With the houses and other buildings which may

construites sur tous les lots ci-haut mentionnés, circonstances et dépendances.

Avec les charges et les réserves mentionnées dans l'acte de vente de Appoline Vallée à Odulphe Blanchet et Adèle Laflamme, son épouse, consentie devant Mtre Chs. Marcotte, notaire, le onze mars 1879 ; avec aussi les charges et réserves mentionnées dans l'acte de donation des dits Odulphe Blanchet et Adèle Laflamme, son épouse, à Elzéar Blanchet, le cinq novembre 1886, devant Mtre F. X. Gendreau, notaire.

Pour être vendus à la porte de l'église du Cap Saint-Ignace, LUNDI, le DOUZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures du matin. Le dit bref rapportable le vingt-deuxième jour de novembre prochain.

J. B. A. LEPINE,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montmagny, 5 septembre 1894. 3361

[Première publication, 8 septembre 1894.]

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Cour Supérieure.

Province de Québec, District de Québec. No. 1071.

DAME ADELINE FOURNIER, de la paroisse de Saint-Charles Borromée, rentière ; contre MARIE REBECCA LAROCHELLE, épouse séparée de biens de Joseph Turgeon, de Saint-Charles, cultivateur, et le dit Joseph Turgeon, mis en cause pour assister et autoriser sa dite épouse, savoir :

1° Le numéro six cent soixante et neuf, du cadastre de Saint-Charles.

2° Les numéros cent soixante-dix-huit et cent soixante-dix-neuf (178 et 179), du dit cadastre de Saint-Charles—avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances ; les lots 178 et 179 devant être vendus en un seul et même lot.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Charles Borromée, LUNDI, le VINGT-QUATRIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures du matin. Le dit bref rapportable le quatrième jour d'octobre prochain.

J. B. A. LEPINE,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montmagny, 17 juillet 1894. 2839-3

[Première publication, 21 juillet 1894.]

Ventes par le Sherif—Montreal

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tels que mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le Régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu du l'article 700 du code de procédure civile du Bas-Canada sont par le présent requises de les faire connaitre suivant la loi. Toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge, ou autres oppositions à la vente, excepté dans les cas de *Venditioni Exponas*, doivent être déposées au bureau du soussigné avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de la vente ; les oppositions afin de conserver peuvent être déposées en aucun temps dans les six jours après le rapport du Bref.

ALIAS FIERI FACIAS.

Montréal, à savoir : No. 907.

MAXIME ARCHAMBAULT, cultivateur, de la paroisse de Saint-Vincent de Paul, district de Montréal, Demandeur ; contre les terres et tènements de PIERRE ARCHAMBAULT, de la dite paroisse de Saint-Vincent de Paul, Défendeur.

1° Un lot de terre sis et situé en la paroisse de Saint-Vincent de Paul ; borné en front au nord par le chemin de la Côte Saint-Elzéar, connu et désigné

be built on all the lots herein above mentioned, circumstances and dependencies.

With the charges and reservations mentioned in the deed of sale by Appoline Vallée to Odulphe Blanchet and Adèle Laflamme, his wife, passed before Mtre Chs. Marcotte, notary, on the eleventh of March, 1879 ; with, moreover, all the charges and reservations mentioned in the deed of gift by the said Odulphe Blanchet and Adèle Laflamme, his wife, to Elzéar Blanchet, on the fifth of November, 1886, before Mtre F. X. Gendreau, notary.

To be sold at the church door of the parish of Cap Saint Ignace, on MONDAY, the TWELFTH day of NOVEMBER next, at TEN of the clock in the forenoon. Said writ returnable the twenty-second day of November next.

J. B. A. LEPINE,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Montmagny, 5th September, 1894. 3362

[First published, 8th September, 1894.]

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Superior Court.

Province of Quebec, District of Quebec. No. 1071.

DAME ADELINE FOURNIER, of the parish of Saint Charles Borromée, *rentière* ; against MARIE REBECCA LAROCHELLE, wife separated as to property of Joseph Turgeon, of Saint Charles, farmer, and the said Joseph Turgeon, *mis en cause* to assist and authorize his said wife, to wit :

1° Number six hundred and sixty-nine, of the cadastre for Saint Charles.

2° Numbers one hundred and seventy-eight and one hundred and seventy-nine (178 and 179), of the said cadastre for Saint Charles—together with buildings thereon erected, circumstances and dependencies ; the lots 178 and 179, to be sold in one and single lot.

To be sold at the church door of the parish of Saint-Charles Borromée, MONDAY, the TWENTY-FOURTH day of SEPTEMBER next, at TEN o'clock in the forenoon. The said writ returnable on the fourth day of October next.

J. B. A. LEPINE,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Montmagny, 17th July, 1894. 2840

[First published, 21st July, 1894.]

Sheriff's Sales—Montreal

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below. All persons having claims on the same which the registrar is not bound to include in his certificate, under article 700 of the Code of Civil Procedure of Lower Canada, are hereby required to make them known according to law. All oppositions *afin d'annuler*, *afin de distraire*, *afin de charge*, or other oppositions to the sale, except in cases of *Venditioni Exponas*, are required to be filed with the undersigned, at his office, previous to the fifteen days next preceding the day of sale ; oppositions *afin de conserver* may be filed at any time within six days next after the return of the Writ.

ALIAS FIERI FACIAS.

Montreal, to wit : No. 907.

MAXIME ARCHAMBAULT, farmer, of the parish of Saint Vincent de Paul, district of Montreal, Plaintiff ; against the lands and tenements of PIERRE ARCHAMBAULT, of the said parish of Saint Vincent de Paul, Defendant.

1° A lot of land situate and being in the parish of Saint Vincent de Paul ; bounded in front to the north by the Côte Saint Elzéar road, known and

aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Vincent de Paul, sous le numéro cinq cent trente-sept (537).

2° Un autre lot de terre sis et situé dans la dite paroisse de Saint-Vincent de Paul ; borné en front au sud par le dit chemin de la Côte Saint-Elzéar, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Vincent de Paul, sous le numéro cinq cent trente-huit (538) ; moins cependant une partie de la contenance de quinze arpents du dit lot appartenant à Moïse Rocan dit Bastien, cultivateur, de la dite paroisse de Saint-Vincent de Paul, dit district.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Vincent de Paul, le DIXIEMÉ jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le seizième jour de novembre prochain.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 5 septembre 1894. 3359

[Première publication, 8 septembre 1894.]

FIERI FACIAS.

District de Montréal.

Montréal, à savoir : } CHRISTOPHE ALPHONSE
No. 1848. } GEOFFRION, avocat et conseil de la Reine, L'HONORABLE LOUIS ONESIME LORANGER, l'un des juges de la cour supérieure pour le Bas-Canada, tous deux des cité et district de Montréal, et EUGENE N. CHINIC, marchand, des cité et district de Québec, tous trois en leur qualité de fidéicommissaires de Ernest Lacroix, des cité et district de Montréal, Demandeurs ; contre les terres et tènements de DEMOISELLE FRANCOISE LEGER, fille majeure et usant de ses droits, de la ville de Lachine, district de Montréal, Défenderesse.

1° Un lopin de terre situé en la paroisse de Sainte-Jeanne de l'Ile Perrot, dans le comté de Vaudreuil, dans le district de Montréal, faisant front sur la rivière Ottawa, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Sainte-Jeanne de l'Ile Perrot, sous le numéro cent quatre (104), contenant un arpent et demi de front sur quarante arpents de profondeur, le tout plus ou moins—sans bâtisses.

2° Un autre lopin de terre situé au même lieu, en la dite paroisse de Sainte-Jeanne de l'Ile Perrot, faisant aussi front sur la rivière Ottawa et attenant au lot ci-dessus décrit ; étant désigné aux susdits plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Sainte-Jeanne de l'Ile Perrot, sous le numéro cent trois (103), contenant soixante-quatre arpents et soixante-trois perches en superficie, le tout plus ou moins—avec une maison et une grange dessus construites.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Jeanne de l'Ile Perrot, le DIXIÈME jour de NOVEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le vingt-neuf novembre prochain.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 5 septembre 1894. 3357

[Première publication, 8 septembre 1894.]

FIERI FACIAS.

District de Terrebonne.

Montréal, à savoir : } DAME JULIE CHAR-
No. 502. } BONNEAU, de la paroisse de Sainte-Thérèse de Blainville, dans le district de Terrebonne, épouse contractuellement séparée quant aux biens de Alexis Viau, bourgeois, du même lieu, et ce dernier en autant que besoin pour autoriser sa dite épouse à ester en justice, tous deux Demandeurs ; contre les terres et tènements de PIERRE ARCHAMBAULT, cultivateur, de la paroisse de Saint-Vincent de Paul, dans le district de Montréal, Défendeur.

1° Un terrain dans la partie sud-est du lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-François de Sales,

designated on the official plan and book of reference of the said parish of Saint Vincent de Paul, as number five hundred and thirty-seven (537).

2° Another lot of land situate and being in the said parish of Saint Vincent de Paul ; bounded in front to the south by the said Côte Saint Elzéar road, known and designated on the official plan and book of reference of the said parish of Saint Vincent de Paul, as number five hundred and thirty-eight (538) ; reserving, however, a part containing fifteen arpents from the said lot belonging to Moïse Rocan *dit* Bastien, farmer, of the said parish of Saint Vincent de Paul, said district.

To be sold at the parochial church door of the parish of Saint Vincent de Paul, on the TENTH day of NOVEMBER next, at TEN o'clock in the forenoon. The said writ returnable on the sixteenth day of November next.

J. R. THIBAUDEAU,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Montreal, 5th September, 1894. 3360

[First published, 8th September, 1894.]

FIERI FACIAS.

District of Montreal.

Montreal, to wit : } CHRISTOPHE ALPHONSE
No. 1848. } GEOFFRION, advocate and Queen's Counsel, the HONORABLE LOUIS ONESIME LORANGER, one of the judges of the superior court for Lower Canada, both of the city and district of Montreal, and EUGENE N. CHINIC, merchant, of the city and district of Quebec, all three in their quality of trustees of Ernest Lacroix, of the city and district of Montreal, Plaintiffs ; against the lands and tenements of MISS FRANÇOISE LEGER, spinster, *usant de ses droits*, of the town of Lachine, district of Montreal, Defendant.

1° A lot of land situate in the parish of Sainte Jeanne de l'Ile Perrot, in the county of Vaudreuil, in the district of Montreal, fronting on the Ottawa river, known and designated on the official plan and book of reference of the said parish of Sainte Jeanne de l'Ile Perrot, as number one hundred and four (104), containing one arpent and a half in front by forty arpents in depth, the whole more or less—without buildings.

2° Another lot of land situate at the same place, in the said parish of Sainte Jeanne de l'Ile Perrot, likewise fronting on the Ottawa river and adjoining the lot hereinabove described ; being designated on the said official plan and book of reference of the said parish of Sainte Jeanne de l'Ile Perrot, as number one hundred and three (103), containing sixty-four arpents and sixty-three perches in area, the whole more or less—with a house and barn thereon erected.

To be sold at the parochial church door of the parish of Sainte Jeanne de l'Ile Perrot, on the TENTH day of NOVEMBER next, at ELEVEN o'clock in the forenoon. The said writ returnable on the twenty-ninth day of November next.

J. R. THIBAUDEAU,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Montreal, 5th September, 1894. 3358

[First published, 8th September, 1894.]

FIERI FACIAS.

District of Terrebonne.

Montreal, to wit : } DAME JULIE CHARBON-
No. 502. } NEAU, of the parish of Sainte Thérese de Blainville, in the district of Terrebonne, wife separated as to property by marriage contract of Alexis Viau, gentleman, of the same place, and the latter in so far as may be needed to authorize his said wife to sue, both Plaintiffs ; against the lands and tenements of PIERRE ARCHAMBAULT, farmer, of the parish of Saint Vincent de Paul, in the district of Montreal, Defendant.

1° A lot in the south east part of the lot of land known and designated on the official plan and book of reference of the parish of Saint François de

dans le district de Montréal, comme faisant partie du lot numéro cent deux (102), et contenant deux arpents et demi de front sur la profondeur de treize arpents et quatre perches ; tenant au nord-ouest à Delphis Ouimet, au sud-est à Jean-Baptiste Lalonde dit L'Espérance, au nord-est au dit Delphis Ouimet, et au sud-ouest à Hyacinthe Charbonneau—avec les bâtisses dessus-érigées.

2° Un autre lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-François de Sales, dans le district de Montréal, sous le numéro cent dix (110) ; borné en front vers le nord par les numéros cent quatre (104), cent neuf (109) et cent seize (116).

3° Un autre lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre hypothécaire de la paroisse de Saint-François de Sales, dans le district de Montréal, sous le numéro cent trente-sept (137) ; borné en front vers le nord par le numéro cent trente-six (136), en profondeur vers le sud par la ligne limitative de la paroisse de Saint-François de Sales, à l'est par le numéro cent trente-cinq A (135 A), à l'ouest par le numéro cent trente-huit (138), contenant vingt-quatre arpents trente-sept perches et cinq cent soixante et deux pieds en superficie.

4° Un autre lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre hypothécaire de la paroisse de Saint-François de Sales, dans le district de Montréal, sous le numéro cent trente-huit (138), contenant trois perches et six pieds de front sur dix-neuf arpents de profondeur ; tenant au sud-est aux terres de la paroisse de Saint-Vincent de Paul, au nord-ouest à Pierre Vaillancour ou représentants, enfin au sud-ouest à Prudent Beauchamp ou représentants

5° Un autre lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre hypothécaire de la paroisse de Saint-François de Sales, district de Montréal, sous le numéro cent trente-neuf (139), contenant trois perches et six pieds de largeur sur vingt arpents de profondeur ; tenant devant à un nommé Vaillancour ou représentants, derrière à Toussaint Charbonneau, au nord-est à Pierre Archambault, et au sud-ouest à Joseph Paré.

6° Un autre lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre hypothécaire de la paroisse de Saint-François de Sales, dans le district de Montréal, sous le numéro cent quarante (140), contenant tout ce qu'il y a dans les limites suivantes ; tenant devant au sud-est à Martin Charbonneau et à Pierre Rocan dit Bastien, derrière au nord-ouest au lot numéro cent quarante et un (141), de la même paroisse, et des deux côtés au dit Pierre Archambault.

7° Un autre lot de terre connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre hypothécaire de la paroisse de Saint-François de Sales, dans le district de Montréal, sous le numéro cent quarante-quatre (144) ; borné en front par le numéro cent quarante-trois (143), en profondeur par la ligne limitative de la paroisse de Saint-François de Sales, à l'est par le numéro cent quarante (140), à l'ouest par le numéro cent quarante-cinq (145), contenant trente-quatre arpents, douze perches et cent soixante et deux pieds en superficie. Les cinq derniers lots forment une seule et même exploitation avec les bâtisses qui se trouvent érigées sur quelques-uns des susdits cinq derniers lots qui forment une terre.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-François de Sales, le DIXIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le dix-neuvième jour de novembre prochain.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 5 septembre 1894. 3355

[Première publication, 8 septembre 1894.]

Sales, in the district of Montreal, as forming part of lot number one hundred and two (102), and containing two arpents and a half in front by the depth of thirteen arpents and four perches ; bounded on the north west by Delphis Ouimet, on the south east by Jean Baptiste Lalonde dit L'Espérance, on the north east by the said Delphis Ouimet, and on the south west by Hyacinthe Charbonneau—with buildings thereon erected.

2° Another lot of land known and designated on the official plan and book of reference of the parish of Saint François de Sales, in the district of Montreal, as number one hundred and ten (110) ; bounded in front to the north by numbers one hundred and four (104), one hundred and nine (109) and one hundred and sixteen (116).

3° Another lot of land known and designated on the official plan and book of reference of the registration cadastre of the parish of Saint François de Sales, in the district of Montreal, as number one hundred and thirty-seven (137) ; bounded in front on the north by number one hundred and thirty-six (136), in rear to the south by the boundary line of the parish of Saint François de Sales, on the east by number one hundred thirty-five A (135 A), on the west by number one hundred and thirty-eight (138), containing twenty-four arpents, thirty-seven perches and five hundred and sixty-two feet in area.

4° Another lot of land known and designated on the official plan and book of reference of the registration cadastre of the parish of Saint François de Sales, in the district of Montreal, as number one hundred and thirty-eight (138), containing three perches and six feet in front by nineteen arpents in depth ; bounded on the south east by the lands of the parish of Saint Vincent de Paul, on the north west by Pierre Vaillancour or representatives, and lastly on the south west by Prudent Beauchamp or representatives.

5° Another lot of land known and designated on the official plan and book of reference of the registration cadastre of the parish of Saint François de Sales, in the district of Montreal, as number one hundred and thirty-nine (139), containing three perches and six feet in width by twenty arpents in depth ; bounded in front by one Vaillancour or representatives, in rear by Toussaint Charbonneau, on the north east by Pierre Archambault, and on the south west by Joseph Paré.

6° Another lot of land known and designated on the official plan and book of reference of the registration cadastre of the parish of Saint François de Sales, in the district of Montreal, as number one hundred and forty (140), containing all that is within the following limits ; bounded in front to the south east by Martin Charbonneau and by Pierre Rocan *dit* Bastien, in rear to the north west by lot number one hundred and forty-one (141), of the same parish, and on both sides by the said Pierre Archambault.

7° Another lot of land known and designated on the official plan and book of reference of the registration cadastre of the parish of Saint François de Sales, in the district of Montreal, as number one hundred and forty-four (144) ; bounded in front by number one hundred ond forty-three (143), in rear by the boundary line of the parish of Saint François de Sales, on the east by number one hundred and forty (140), on the west by number one hundred and forty-five (145), containing thirty-four arpents twelve perches and one hundred and sixty-two feet in area. The last five lots form one and the same lot with the buildings thereon erected on some of the said lots which form a land.

To be sold at the parochial church door of the parish of Saint François de Sales, on the TENTH day of NOVEMBER next, at TEN o'clock in the forenoon. The said writ is returnable the nineteenth day of November next.

J. R. THIBAUDEAU,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Montreal, 5th September, 1894. 3356

[First published, 8th September, 1894.]

FIERI FACIAS.

District de Terrebonne.

Province de Québec, District de Terrebonne, à savoir: No. 503. } DAME MARIE CHARTRAND, du village de Sainte-Thérèse de Blainville, dans le district de Terrebonne, veuve de feu Antoine Charbonneau, en son vivant cultivateur, Demanderesse ; contre les terres et tènements de PIERRE ARCHAMBAULT, cultivateur, de la paroisse de Saint-Vincent de Paul, dans le district de Montréal, Défendeur.

1° Un lot de terre situé en la paroisse de Saint-Vincent de Paul, dans le district de Montréal, faisant front sur la Côte Saint-François, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Vincent de Paul, district de Montréal, sous le numéro trois cent soixante et sept (367).

2° Un autre lot de terre situé au même lieu, sur la Côte Saint-François, dans la dite paroisse de Saint-Vincent de Paul, connu et désigné aux susdits plan et livre de renvoi officiels sous le numéro trois cent quatre-vingt-six (386).

3° Un autre lot de terre situé dans la dite Côte Saint-François, dite paroisse Saint-Vincent de Paul, connu et désigné aux susdits plan et livre de renvoi officiels sous le numéro quatre cent vingt-cinq (425).

4° Un lot de terre situé en la dite paroisse de Saint-Vincent de Paul, faisant front sur le chemin à barrière qui conduit à Terrebonne, connu et désigné aux susdits plan et livre de renvoi officiels sous le numéro trois cent quarante-deux (342).

5° Un lot de terre situé en la dite paroisse Saint-Vincent de Paul ; borné en front par la dite Côte Saint-François, et d'un côté par le numéro trois cent trente-six (336), des susdits plan et livre de renvoi officiels, connu et désigné aux susdits plan et livre de renvoi officiels sous le numéro trois cent soixante-huit (368).

6° Un petit lopin de terre situé en la dite paroisse Saint-Vincent de Paul ; borné en front vers le sud-est par la rivière des Prairies, d'un côté par le numéro 336B, et de l'autre côté par le numéro 389, connu et désigné aux susdits plan et livre de renvoi officiels sous le numéro trois cent trente-sept (337).

7° Un autre lot de terre situé en la dite paroisse de Saint-Vincent de Paul ; borné en front par le chemin public de la Côte du Bas de Saint-François, connu et désigné aux susdits plan et livre de renvoi officiels sous le numéro trois cent quatre-vingt-deux (382).

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Vincent de Paul, comté de Laval, le VINGT-CINQUIEME jour d'OCTOBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le trente et unième jour d'octobre prochain.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 8 août 1894. 3047-2

[Première publication, 11 août 1894.]

FIERI FACIAS.

District de Montreal.

Montréal, à savoir : No. 296. } DAME MARGARET WATSON, veuve de feu John O'Gilvie, en son vivant meunier, des cité et district de Montréal, l'honorable Alexander W. O'Gilvie, sénateur, et Philip S. Ross, comptable, tous des cité et district de Montréal, en leur qualité de fidéicommissaires et exécuteurs des testament et codicile du dit feu John O'Gilvie. Demandeurs ; contre les terres et tènements de JOSEPH THOMAS RICARD LORANGER, ci-devant des cité et district de Montréal, mais maintenant résidant à Yamachiche, dans le district des Trois-Rivières, Défendeur.

Deux lots de terre situés dans le quartier Saint-Jacques, de la cité de Montréal, connus comme lots numéros soixante et deux et soixante et trois, sur le plan officiel de subdivision du lot connu aux plan et

FIERI FACIAS.

District of Terrebonne.

Province of Quebec, District of Terrebonne, to wit: No. 503. } DAME MARIE CHARTRAND, of the village of Sainte Thérèse de Blainville, in the district of Terrebonne, widow of the late Antoine Charbonneau, in his lifetime farmer, Plaintiff ; against the lands and tenements of PIERRE ARCHAMBAULT, farmer, of the parish of Saint Vincent de Paul, in the district of Montreal, Defendant.

1° A lot of land situate in the parish of Saint Vincent de Paul, in the district of Montreal, fronting on the Côte Saint François, known and designated on the official plan and book of reference of the said parish of Saint Vincent de Paul, district of Montreal, as number three hundred and sixty-seven (367).

2° Another lot of land situate at the same place, on the Côte Saint François, in the said parish of Saint Vincent de Paul, known and designated on the said official plan and book of reference as number three hundred and eighty-six (386).

3° Another lot of land situate in the said Côte Saint François, said parish of Saint Vincent de Paul, known and designated on the said official plan and book of reference as number four hundred and twenty-five (425).

4° A lot of land situate in the said parish of Saint Vincent de Paul, fronting on the turnpike road leading to Terrebonne, known and designated on the said official plan and book of reference as number three hundred and forty-two (342).

5° A lot of land situate in the said parish of Saint Vincent de Paul ; bounded in front by the said Côte Saint François, on one side by number three hundred and thirty-six (336), of the said official plan and book of reference, known and designated on the said official plan and book of reference as number three hundred and sixty-eight (368).

6° A small lot of land situate in the said parish of Saint Vincent de Paul ; bounded in front to the south east by the river des Prairies, on one side by number 336 B, and on the other side by number 389, known and designated on the said official plan and book of reference as number three hundred and thirty-seven (337).

7° Another lot of land situate in the said parish of Saint Vincent de Paul ; bounded in front by the public road of the Côte du Bas de Saint François, known and designated on the said official plan and book of reference as number three hundred and eighty-two (382).

To be sold at the parochial church door of the parish of Saint Vincent de Paul, county of Laval, on the TWENTY-FIFTH day of OCTOBER next, at ELEVEN o'clock in the forenoon. The said writ returnable on the thirty-first day of October next.

J. R. THIBAUDEAU,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Montreal, 8th August, 1894. 3048

[First published, 11th August, 1894.]

FIERI FACIAS.

District of Montreal.

Montreal, to wit : No. 296. } DAME MARGARET WATSON, widow of the late John O'Gilvie, in his lifetime of the city and district of Montreal, miller, the Honorable Alexander W. O'Gilvie, senator, and Philip S. Ross, accountant, all of the city and district of Montreal, in their quality of trustees and executors to the last will and codicile thereto of said late John O'Gilvie, Plaintiffs ; against the lands and tenements of JOSEPH THOMAS RICARD LORANGER, heretofore of the city and district of Montreal, but presently residing at Yamachiche, in the district of Three Rivers, Defendant.

Two lots of land situate in the Saint James ward, of the city of Montreal, and known as lots numbers sixty-two and sixty-three, upon the official subdivision plan of the lot known on the official plan and

livre de renvoi officiels du dit quartier Saint-Jacques, sous le numéro douze cent deux (1202-62 et 63), avec le droit de passage pour toujours en commun avec les autres personnes ayant droit dans la ruelle en arrière, laquelle mesure quatorze pieds de largeur, mesure anglaise, et communique avec les rues Saint-Jean-Baptiste et Rachel, mais sans aucun droit de l'encombrer, et sujet à la charge de garder la dite ruelle libre en tout temps—avec deux maisons en briques à trois étages avec fondation en pierre, connues sous les numéros trente-huit et quarante, sur la rue Rivard, et autres bâtisses sus-érigées.

Pour être vendus dans mon bureau, dans la cité de Montréal, le DIX-NEUVIEME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le vingt-cinquième jour d'octobre prochain.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 8 août 1894. 3049-2

[Première publication, 11 août 1894.]

FIERI FACIAS.

District de Montréal.

Montréal, à savoir : } ALEXANDER F. RID-
No. 16. } DELL, de la cité de Montréal, nommé curateur aux biens du failli, JAMES EDWIN MACDOUGALL, des cité et district de Montréal, commerçant, en vertu de l'article 772 du code de procédure civile pour le Bas-Canada, pour les saisie et vente des immeubles suivants, à savoir :

1° Deux lots ou morceaux de terre ou emplacements contigus sis et situés dans la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, dans le comté de Chambly, dans la dite province, connus et désignés sur le plan de subdivision du morceau de terre connu aux plan et livre de renvoi officiels pour la dite paroisse, sous le numéro deux cent cinquante-huit (258), comme lot de subdivision numéros quarante-deux et quarante-trois (42 de 258 et 43 de 258), les dits deux lots contenant ensemble quatre-vingt-huit pieds de largeur sur cent pieds de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins ; bornés comme suit : en front par la première rue, en arrière par le lot de subdivision numéro huit, du lot du cadastre officiel numéro trois cent huit (No. 8 de 308), d'un côté par l'avenue Stanley, et de l'autre côté par le lot de subdivision numéro quarante et un, du lot de cadastre numéro deux cent cinquante-huit (No. 41 de 258)—avec une maison lambrissée en briques et autres bâtisses sus-érigées.

2° Un autre lot de terre sis et situé dans la dite paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, sous le numéro trois cent huit, le dit lot étant une lisière de terre de forme triangulaire, ayant un front de quinze pieds sur l'avenue Stanley, et vingt-deux pieds sur le côté borné par le lot de subdivision numéro huit, du dit lot de cadastre numéro trois cent huit, et vingt-six pieds huit pouces sur le côté borné par le lot de subdivision numéro quarante-trois, du dit lot de cadastre deux cent cinquante-huit.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, le DIX-SEPTIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DEUX heures de l'après-midi.

J. ARTHUR FRANCHERE,
Député Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 11 juillet 1894. 2121 3

[Première publication, 2 juin 1894 est nulle.]
[Première publication, 14 juillet 1894.]

---

book of reference of the said Saint James ward, by the number twelve hundred and two (1202-62 and 63), with the right of passage for ever, in common with others having rights therein in the lane in rear, which measures fourteen feet in width, english measure, and communicates with Saint Jean Baptiste and Rachel streets, but without any right to encumber the same, and subject to the charge of keeping the same free and clear at all times—with two three stories brick houses on stone foundation, known as numbers thirty-eight and forty, on Rivard street, and outbuildings thereon erected.

To be sold at my office, in the city of Montreal, on the NINETEENTH day of OCTOBER next, at TEN o'clock in the forenoon. The said writ returnable on the twenty-fifth day of October next.

J. R. THIBAUDEAU,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Montreal, 8th August, 1894. 3050

[First published, 11th August, 1894.]

FIERI FACIAS.

District de Montréal.

Montreal, to wit : } ALEXANDER F. RID-
No. 16. } DELL, of the city of Montreal, appointed curator to the insolvent estate of JAMES EDWIN MACDOUGALL, of the city and district of Montreal, trader, under the article 772 of the Code of civil procedure of Lower Canada, for the seizure and sale of the following immoveable property, to wit :

1° Two lots, pieces or parcels of land or emplacements adjoining each other, and situate lying and being in the parish of Saint Antoine de Longueuil, in the county of Chambly, in the said province, and which are known and distinguished on the subdivision plan of the piece of land known on the official plan and on the book of reference for the said parish, by the number two hundred and fifty-eight (258), as subdivision lot numbers forty-two and forty-three (42 of 258 and 43 of 258), said two lots containing together eighty-eight feet in breadth by one hundred feet in depth, english measure, and more or less ; bounded as follows : in front by first street, in rear by subdivision lot number eight, of official lot cadastral number three hundred and eight (No. 8 of 308), on one side by Stanley Avenue, and on the other side by subdivision lot number forty-one, of cadastral lot number two hundred and fifty-eight (No. 41 of 258)—with the brick encased dwelling house and out houses thereon.

2° Another certain lot of land situate lying and being in the said parish of Saint Antoine de Longueuil, and known and distinguished on the official plan and on the book of reference of the said parish of Saint Antoine de Longueuil, by the number three hundred and eight, said lot being a triangular strip of land with a frontage of fifteen feet on Stanley Avenue, and twenty-two feet on the side bounded by subdivision lot number eight, of said cadastral lot number three hundred and eight, and twenty-six feet eight inches on the side bounded by subdivision lot number forty-three, of said cadastral lot two hundred and fifty-eight.

To be sold at the parochial church door of the parish of Saint Antoine de Longueuil, on the SEVENTEENTH day of SEPTEMBER next, at TWO o'clock in the afternoon.

J. ARTHUR FRANCHERE,
Deputy Sheriff.

Sheriff's Office,
Montreal, 11th July, 1894. 2122

[First publication, 2nd June, 1894, is null.]
[First published, 14th July, 1894.]

AVIS DE VENTE D'IMMEUBLES.

—

Avis public est par le présent donné que les propriétés immobilières ci-après mentionnées, et plus particulièrement décrites dans la cédule déposée dans mon bureau, le dixième jour de mai 1894, seront vendues par moi, dans mon bureau, dans la cité de Montréal, LUNDI, le QUINZIEME jour d'OCTOBRE prochain, 1894, à DIX heures de l'avant-midi, sur demande de la cité de Montréal, pour taxes et cotisations dues, tel qu'exposé dans la dite cédule.

NOTICE OF SALE OF IMMOVEABLES.

—

Public notice is hereby given that, the immoveable properties mentioned, and more particularly described in schedule filed in my office, on the tenth day of May, 1894, will be sold by me, at my office, in the city of Montreal, on MONDAY, the FIFTEENTH day OCTOBER next, 1894, at TEN o'clock in the forenoon, upon claim by the city of Montreal, for taxes and assessment due, as detailed in such schedule.

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
15	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Centre, et étant le lot numéro six cent soixante et trois (663), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Anne, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Centre street, and being lot number six hundred and sixty-three (663), on the official plan and book of reference for the Saint Ann's ward, city of Montreal	James Nolan	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. Cotisation spéciale pour trottoir, 1893. — Annual assessments for 1892–1893. Special assessment for sidewalk, 1893	$165 01	$10 33	175 34
26	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Saint-Maurice, et étant le lot numéro dix-huit cent cinquante-sept (1857), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Anne, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings; bounded in front by Saint Maurice street, and being lot number eighteen hundred and fifty-seven (1857), on the official plan and book of reference for the Saint Ann's ward, city of Montreal	Francis Dolan	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.— Annual assessments of 1892 and 1893	175 00	10 50	185 50
29	Un lot de terre avec bâtisses ; borné en front par la rue Bourgeois, et étant composé du lot numéro cent quatre-vingt (180), partie nord-ouest du lot numéro cent soixante-dix-neuf (179), et partie sud-est du lot numéro cent quatre-vingt-un (181), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Anne, cité de Montréal, contenant cinquante-huit (58) pieds et six (6) pouces de largeur sur quatre-vingt-sept pieds (87) de profondeur, plus ou moins ; composé de 1° quarante-huit (48) pieds du lot numéro cent quatre-vingt (180) ; 2° une lisière de terre de quatre (4) pieds sur quatre-vingt-sept (87) pieds à être distraite sur la ligne sud-est du lot numéro cent quatre-vingt-un (181) ; 3° une lisière de terre de deux (2) pieds six (6) pouces à être distraite sur la ligne nord-ouest du lot numéro cent soixante-dix-neuf (179) ; 4° une autre lisière de terre de quatre (4) pieds sur quatre-vingt-sept (87) pieds, étant un surplus entre les lots numéros cent quatre-vingt (180) et cent quatre-vingt-un (181), des dits plan et livre de renvoi officiels, neuf (9) pieds en arrière de ces lots à être distraits pour une ruelle. Toutes les dimensions sont de mesure anglaise.—A lot of land with						

	buildings; bounded in front by Bourgeois street, and composed of lot number one hundred and eighty (180), north west part of lot number one hundred and seventy-nine (179), and south east part of lot number one hundred and eighty-one (181), on the official plan and book of reference for the Saint Ann's ward, city of Montreal, containing fifty-eight (58) feet six (6) inches in width by eighty-seven (87) feet in depth, more or less; composed of 1° forty-eight (48) feet of lot number one hundred and eighty (180); 2° a strip of land of four (4) feet by eighty-seven (87) feet to be taken on south east line of lot number one hundred and eighty-one (181); 3° a strip of land of two (2) feet six (6) inches to be taken on north west line of lot number one hundred and seventy-nine (179); 4° another strip of land of four (4) feet by eighty-seven (87) feet, being a surplus between lots number one hundred and eighty (180) and one hundred and eighty-one (181), on said official plan and book of reference, nine (9) feet in rear of those lots to be deducted for a lane. All dimensions are in english measure.	Jean P. Marion.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.— Annual assessments of 1892 and 1893....	100 00	6 00	106 00
35	Un lot de terre, avec bâtisses; borné en front par la rue Coursel, et composé des quatre (4) pieds nord-est du lot de subdivision numéro vingt-quatre (24), et des seize (16) pieds sud-ouest du lot de subdivision numéro vingt-cinq (25), du lot numéro quatre-vingt-sept (87), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings; bounded in front by Coursol street, and composed of the north east four (4) feet of lot subdivision number twenty-four (24), and the south west sixteen (16) feet of lot subdivision number twenty-five (25), of lot number eighty-seven (87), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Muntreal.....	Elizabeth Asselin, veuve de William Wagner Proud.— Elizabeth Asselin, vidow of William Wagner Proud.	Cotisations annuelles de 1892 et 1893 et cotisation spéciale pour élargissement de rue, 1893.— Annual assessments of 1892 and 1893 and special assessment for widening 1893.....	66 15	3 84	69 99
36	Un lot de terre, avec bâtisses; borné en front par la rue Chatham, et étant le lot numéro deux cent six, des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings; bounded in front by Chatham street, and being lot number two hundred and six, on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal.....	Louis Champeau.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893.....	77 50	4 42	81 92
37	Un lot de terre, avec bâtisses; borné en front par la rue Versailles, et étant le lot numéro cinq cent quatorze (514), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings; bounded in front by Versailles street, and being lot number five hundred and fourteen (514), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal.....	Jean P. Marion.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.— Annual assessments of 1892 and 1893....	65 00	3 90	68 90

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des reclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
38	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Saint-Antoine, et étant le lot numéro six cent soixante-sept (667), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Saint Antoine street, and being lot number six hundred and sixty-seven (667), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal	Joseph Melançon, Honorine Melançon, épouse de—wife of Joseph Edouard Parent; Arthur Melançon, Edmond Melançon, Alphonsine Melançon, Marie Melançon, Henri Melançon, Rodolphe Melançon ; Edouard Melançon & Alice Melançon	Cotisations annuelles de 1892 et 1893 et cotisation spéciale pour égout 1893.—Annual Assessments of 1892 and 1893 and special assessments for sewer 1893	$274 15	$15 17	289 32
40	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Cathédrale, et étant le lot numéro sept cent quatre-vingt-huit (788), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings; bounded in front by Cathedral street, and being lot number seven hundred and eighty-eight (788), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal	Mary McCann	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893	65 00	3 90	68 90
41	Un lot de terre, avec bâtisses, étant une partie du lot uuméro neuf cent cinquante-quatre (954), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal; borné en front par la rue Saint-Antoine, en arrière par le résidu du dit lot numéro neuf cent cinquante-quatre (954), appartenant à Rose Félicité Daoust *et al.*, d'un côté par la rue Saint-David, et de l'autre côté par le lot numéro neuf cent cinquante-cinq (955), des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, being a part of lot number nine hundred and fifty-four (954), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal ; bounded in front by Saint Antoine street, in rear by residue of said lot number nine hundred and fifty-four (954), belonging to Rose Félicité Daoust *et al.*, on one side by Saint David street, and on the other side by lot number nine hundred and fifty-five (955), on the said official plan and book of reference	Louis Champeau	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.— Annual assessments of 1892 and 1893	332 50	19 95	352 45

42	Un lot de terre, avec bâtisses, étant une partie du lot numéro neuf cent soixante-trois (963), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal ; borné en front par la rue Saint-Jacques, en arrière par les lots numéros neuf cent soixante-quatre (964) et neuf cent soixante-cinq (965), d'un côté par le résidu du dit lot numéro neuf cent soixante-trois (963), appartenant à Louis Picard, jr, et de l'autre côté par le lot numéro neuf cent soixante-six (966), des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, being a part of lot number nine hundred and sixty-three (963), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal ; bounded in front by Saint James street, in rear by lots numbers nine hundred and sixty-four (964) and nine hundred and sixty-five (965), on one side by residue of said lot number nine hundred and sixty-three (963), belonging to Louis Picard, jr, and on the other side by lot number nine hundred and sixty-six (966), on said official plan and book of reference	Francis Dolan.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893, et cotisation spéciale pour élargissement de rue, 1893.—Annual assessments of 1892 & 1893, and special assessments for widening, 1893..	269 00	13 98	282 98
52	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par partie du lot numéro quinze cent soixante-cinq (1565), appartenant à J. Murray Smith, étant le lot de subdivision numéro neuf (9), du lot quinze cent soixante-cinq (1565), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by part of lot number fifteen hundred and sixty-five (1565), belonging to J. Murray Smith, and being lot subdivision number nine (9), of lot number fifteen hundred and sixty-five (1565), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal.	Elizabeth Smart, épouse de James Howley.—Elizabeth Smart, wife of James Howley	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893.....	62 50	3 75	66 25
53	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par partie du lot numéro quinze cent soixante-cinq, appartenant à J. Murray Smith, et étant le lot de subdivision numéro dix (10), du lot numéro quinze cent soixante-cinq (1565), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings : bounded in front by part of lot number fifteen hundred and sixty-five (1565), belonging to J. Murray Smith, and being lot subdivision number ten (10), of lot number fifteen hundred and sixty-five (1565), on the official plan and book of reference for the Saint-Antoine ward, city of Montreal.....	Elizabeth Smart, épouse de James Howley.—Elizabeth Smart, wife of James Howley	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893.....	62 50	3 75	66 25
54	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par partie du lot numéro quinze cent soixante-cinq (1565), appartenant à J. Murray Smith, et étant le lot de subdivision numéro onze (11), du lot numéro quinze cent soixante-cinq (1565), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by part of lot number fifteen hundred and sixty-five (1565), belonging to J. Murray Smith, and being lot subdivision number eleven (11), of lot number fifteen hundred and sixty-five (1565), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal	Elizabeth Smart, épouse de James Howley.—Elizabeth Smart, wife of James Howley.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893 ...	62 50	3 75	66 25
	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par l'avenue Kinkora, et étant le lot de subdivision numéro seize (16), du lot numéro quinze cent soixante-cinq (1565), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Kinkora avenue, and being lot subdivision number sixteen (16), of lot number fifteen hundred and sixty-five (1565), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal.....	Elizabeth Smart, épouse de James Holey.—Elizabeth Smart, wife of James Howley.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893...	60 00	3 60	63 60

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
56	Un lot de terre, avec bâtisses; borné en front par l'avenue Kinkora, et étant le lot de subdivision numéro dix-huit (18), du lot numéro quinze cent soixante-cinq (1565), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings; bounded in front by Kinkora avenue, and being lot subdivision number eighteen (18), of lot number fifteen hundred and sixty-five (1565), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal.....	Elizabeth Smart, épouse de James Holey.—Elizabeth Smart, wife of James Howley.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893...	$60 00	$3 60	$63 60
69	Un lot de terre, sans bâtisses; borné en front par la rue Crescent, et étant le lot de subdivision numéro quarante-cinq (45), du lot numéro dix-sept cent trois (1703), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal.—A lot of land, without buildings; bounded in front by Crescent street, and being lot subdivision number forty-five (45), of lot number seventeen hundred and three (1703), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal.....	John McIntyre.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. Cotisation spéciale pour élargissement de rue, 1892.—Annual assessments of 1892 and 1893. Special assessment for widening, 1892...	92 75	5 87	98 62
70	Un lot de terre, sans bâtisses; borné en front par la rue Crescent, et étant le lot de subdivision numéro quarante-six (46), du lot numéro dix-sept cent trois (1703), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal.—A lot of land, without buildings; bounded in front by Crescent street, and being lot subdivision number forty-six (46), of lot number seventeen hundred and three (1703), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal.....	John McIntyre	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. Cotisation spéciale pour élargissement de rue, 1892.—Annual assessments of 1892 and 1893. Special assessment for widening, 1892...	92 75	5 87	98 62
71	Un lot de terre, sans bâtisses; borné en front par la rue Crescent, et étant le lot de subdivision numéro quarante-sept (47), du lot numéro dix-sept cent trois (1703), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal.—A lot of land without building; bounded in front by Crescent street, and being lot subdivision number forty-seven (47), of lot number seventeen hundred and three (1703), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal.....	John McIntyre.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. Cotisation spéciale pour élargissement de rue 1892.—Annual assessments of 1892 and 1893. Special assessment for widening, 1892...	92 75	5 87	98 62

75	Un lot de terre, avec bâtisses, étant une partie du lot numéro quinze cent soixante-quinze (1575), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, de la cité de Montréal ; borné du côté sud-est où il mesure environ cent quinze pieds (115) par une autre partie du dit lot quinze cent soixante-quinze (1575), du côté sud-ouest où il mesure environ cent trente-sept (137) pieds par le lot quinze cent soixante-sept (1567), du côté nord-ouest où il mesure environ cent quinze pieds (115) par une autre partie du dit lot numéro quinze cent soixante-quinze (1575), et du côté nord-est où il mesure environ cent quarante-trois pieds (143) par le lot quinze cent soixante-quatorze (1574), des dits plan et livre de renvoi officiels. Toutes dimensions étant de mesure anglaise.—A lot of land, with buildings, being a part of lot number fifteen hundred aud seventy-five (1575), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal ; bounded on the south east side where it measures about one hundred and fifteen feet (115) by an other part of said lot fifteen hundred and seventy-five (1575), on the south west side where it measures about one hundred and thirty-seven (137) feet by lot fifteen hundred and sixty-seven (1567), on the north west side where it measures about one hundred and fifteen (115) feet by an other part of said lot number fifteen hundred and seventy five (1575), and on the north east side where it measures about one hundred and forty-three (143) feet by lot number fifteen hundred and seventy-four (1574), on said official plan and book of reference. All dimensions are in english measures.....	Elizabeth Smart, épouse de —wife of James Howley..	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893. Cotisation spéciale pour égoût 1893.—Special assessment for sewer 1893.....	480 05	26 87	506 92
76	Un lot de terre, avec bâtisses, étant la partie nord-est du lot numéro dix-sept cent quatorze (1714), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, de la cité de Montréal ; borné en front par la rue Sherbrooke, en arrière par une ruelle, d'un côté par la rue Mountain, et de l'autre côté par une partie du dit lot numéro dix-sept cent quatorze (1714), des dits plan et livre de renvoi officiels, appartenant à l'honorable Melbourne McT. Tait.—A lot of land, with buildings, being the north east part of lot number seventeen hundred and fourteen (1714), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal ; bounded in front by Sherbrooke street, in rear by a lane, on one side by Mountain street, and on the other side by a part of said lot number seventeen hundred and fourteen (1714), on said official plan and book of reference, belonging to Honorable Melbourne McT. Tait.....	Annie Ryan, épouse de James S. Coolican.—Annie Ryan, wife of James S. Coolican.....	Cotisation spéciale pour l'élargissement de la rue Crescent, 1892. — Special assessment for widening of Crescent street, 1892...	15 46	1 19	16 65
82	Un lot de terre, avec bâtisses, étant une partie non cadastrée des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal, contenant vingt (20) pieds de largueur sur une profondeur de cent vingt-six (126) pieds dans la ligne nord-est et cent vingt-deux pieds (122) six (6) pouces dans la ligne sud-ouest, mesure anglaise ; borné en front par Burnside Place, en arrière par une ruelle, au nord-est par une ruelle en arrière d'une					

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
	partie du lot numéro seize cent quatre-vingt-onze (1691), et du côté sud-ouest par le lot de subdivision numéro onze (11), du lot numéro seize cent quatre-vingt-six (1686), des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, being a part not cadastred on the official plan and book of reference for Saint Antoine ward, city of Montreal, containing twenty (20) feet in width by a depth of one hundred and twenty-six (126) feet on north east line and one hundred and twenty-two (122) feet six (6) inches on south west line, english measure ; bounded in front by Burnside Place, in rear by a lane, on the north east side by a lane in rear of a part of lot number sixteen hundred and ninety-one (1691), and on the south west side by lot subdivision number eleven (11), of lot number sixteen hundred and eighty-six (1686), of said official plan and book of reference.....	Wilson & Frost Alfred Henry Wilson.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893...	$100 00	$6 00	106 00
83	Un lot de terre, avec bâtisses, étant une partie non cadastrée des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal, contenant vingt (20) pieds de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-sept (87) pieds sur la ligne nord-est, et quatre-vingt-sept (87) pieds sur la ligne nord-est, et quatre-vingt-sept (87) pieds neuf (9) pouces sur la ligne sud-ouest, mesure anglaise ; borné en front par Burnside Place, en arrière sur le côté nord-est par une ruelle en arrière d'une partie du lot numéro seize cent quatre-vingt-onze (1691) et d'une partie du lot numéro seize cent quatre-vingt-douze (1692), et du côté sud-ouest par le lot de subdivision numéro vingt-quatre (24) du lot numéro seize cent quatre-vingt-six, sur les dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, being a part not cadastred on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal ; containing twenty (20) feet in width by a depth of eighty-seven (87) feet on north east line, and eighty-seven (87) feet on north east line and eighty-seven (87) feet nine (9) inches on the south west line, english measure; bounded in front by Burnside Place, in rear by a lane, on the north east side by a lane in rear of a part of lot number sixteen hundred and ninety-one (1691), and of a part of lot number sixteen hundred and ninety-two (1692), and on the south west side by lot subdivision number twenty-four (24), of lot number sixteen hundred and eighty-six (1686), on said official plan and book of reference.....	Wilson & Forest. Alfred Henry Wilson.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893 ...	100 00	6 00	106 00

86	Un lot de terre avec bâtisses, étant une partie du lot numéro dix-huit cent quarante-deux (1842), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal, contenant vingt-trois (23) pieds dix (10) pouces en front, vingt-trois (23) pieds en arrière, sur une profondeur d'environ cent vingt (120) pieds six (6) pouces, mesure anglaise ; bornée en front par la rue Durocher, en arrière par une partie du dit lot numéro dix-huit cent quarante-deux (1842), d'un côté par la rue Milton, et de l'autre côté par le lot numéro dix-huit cent quarante-trois (1843),des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, being a part of lot number eighteen hundred and forty-two (1842), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal, containing twenty-three (23) feet ten (10) inches in front, twenty-three (23) feet, in rear by a depth of about one hundred and twenty (120) feet six (6) inches, english measure ; bounded in front by Durocher street, in rear by a portion of said lot number eighteen hundred and forty-two (1842), on one side by Milton street, and on the other side by lot number eighteen hundred and forty-three (1843), on said official plan and book of reference	Chs. A. Frs. Maze.	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893...	212 50	12 37	224 87
87	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Richmond, et étant le lot numéro quatre cent vingt (420), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Richmond street, and being lot number four hundred and twenty (420), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal	Jean P. Marion	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893...	155 00	9 30	164 30
88	Un lot de terre, avec bâtisses, étant une partie du lot numéro quatre cent vingt-un (421), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Antoine, cité de Montréal ; borné en front par la rue Richmond, en arrière par une autre partie du dit lot numéro quatre cent vingt-un (421), d'un côté par le lot numéro quatre cent vingt (420), des dits plan et livre de renvoi officiels, et de l'autre côté par l'avenue Leclaire ; la dite partie de lot ayant une profondeur d'environ cent vingt-cinq (125) pieds sur toute la largeur d'icelle.—A lot of land, with buildings, being a part of lot number four hundred and twenty-one (421), on the official plan and book of reference for the Saint Antoine ward, city of Montreal ; bounded in front by Richmond street, in rear by another part of said lot number four hundred and twenty-one (421), on one side by lot number four hundred and twenty (420), on said official plan and book of reference, and on the other side by Leclaire avenue ; the said part of lot having a depth of about one hundred and twenty-five (125) feet by the whole width thereof	Jean P. Marion	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893...	110 00	6 52	116 52

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
93	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Saint-Cuthbert, et composé des lots de subdivision numéros quarante-deux (42), quarante-trois (43), quarante-quatre (44), quarante-cinq (45), quarante-six (46) et quarante-sept (47), du lot numéro quatorze (14), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Laurent, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Saint Cuthbert street, and composed of lots subdivision numbers forty-two (42), forty three (43), forty-four (44), forty-five (45), forty-six (46) and forty-seven (47), of lot number fourteen (14), on the official plan and book of reference for the Saint Lawrence ward, city of Montreal	Grothé et Frère	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893... Cotisation spéciale pour égoût 1890–Special assessment for sewer 1890.	$1167 44	$171 83	1339 27
94	Un lot de terre, sans bâtisses, étant la partie nord-ouest du lot de subdivision numéro cinquante-un (51), du lot numéro quatorze (14), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Laurent, cité de Montréal, contenant seize (16) pieds de largeur sur soixante-dix-huit (78) pieds de profondeur, mesure anglaise ; borné en front par la rue Emely, en arrière par le lot de subdivision numéro quarante-huit (48), du lot numéro qnatorze (14), appartenant à James Baxter, du côté sud-est par le résidu du dit lot de subdivision numéro cinquante-un (51), du lot numéro quatorze (14), appartenant à Finlay A. McRae, et du côté nord-ouest par le lot de subdivison numéro cinquante (50), du lot numéro quatorze (14), des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, without buildings, being the north west part of lot subdivision number fifty-one (51), of lot number fourteen (14), on the official plan and book of reference for the Saint Lawrence ward,city of Montreal, containing sixteen (16) feet in width by seventy-eight (78), feet in depth, english measure ; bounded in front by Emely street, in rear by lot subdivision number forty-eight (48), of lot number fourteen (14), belonging to James Baxter, on the south east side by residue of said lot subdivision number fifty-one (51), of lot number fourteen (14), belonging to Finlay A. McRae, and n the north west side by lot subdivision number fifty (50), of lot number fourteen (14), on the said official plan and book of reference	Grothé & Frère	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893...	10 88	0 70	11 58

110	Un lot de terre, sans bâtisses ; borné en front par la rue Saint-Charles Borromée, étant le lot de subdivision numéro vingt-huit (28), du lot numéro dix-neuf (19), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Laurent, cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Saint Charles Borromée street, and being lot subdivision number twenty-eight (28), of lot number nineteen (19), on the official plan and book of reference for the Saint Lawrence ward, city of Montreal.....	Flavie Ball, épouse d'Octave Dussault.–Flavie Ball, wife of Octave Dussault.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893....	22 50	1 35	23 85
111	Un lot de terre, sans bâtisses ; borné en front par la rue Saint-Charles Borromée, et étant le lot de subdivision numéro vingt-sept (27), du lot numéro dix-neuf (19), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Laurent, cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Saint Charles Borromée street, and being lot subdivision number twenty-seven (27), of lot number nineteen (19), on the official plan and book of reference for the Saint Lawrence ward, city of Montreal.....	Flavie Ball, épouse d'Octave Dussault.–Flavie Ball, wife of Octave Dussault.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893....	22 50	1 35	23 85
112	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné par la rue Saint-Charles Borromée, et étant le lot de subdivision numéro vingt-six (26), du lot numéro dix-neuf (19), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Laurent, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded by Saint Charles Borromée street, and being lot subdivision number twenty-six (26), of lot number nineteen (19), on the official plan and book of reference for the Saint Lawrence ward, city of Montreal.....	Flavie Ball, épouse d'Octave Dussault.–Flavie Ball, wife of Octave Dussault.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893...	75 00	4 50	79 50
113	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Guilbault, et étant le lot de subdivision numéro vingt-cinq (25), du lot numéro dix-neuf (19), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Laurent, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Guilbault street, and being lot subdivision number twenty-five (25), of lot number nineteen (19), on the official plan and book of reference for the Saint Lawrence ward, city of Montreal.....	Flavie Ball, épouse d'Octave Dussault. — Flavie Ball, wife of Octave Dussault...	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893.....	187 50	11 25	198 75
114	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par l'avenue Park, et composé des lots de subdivision numéros onze (11), douze (12), treize (13), du lot numéro quarante-quatre (44), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Laurent, de la cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Park avenue, and composed of lots subdivision numbers eleven (11), twelve (12) and thirteen (13), of lot number forty-four (44), on the official plan and book of reference for the Saint-Lawrence ward, of the city of Montreal.	Euphemia Johnson, épouse de William James. — Euphemia Johnson, wife of William James.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893.....	568 75	30 56	599 31
115	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Saint-Charles Borromée, et étant le lot numéro cent cinquante (150), des plan et livre de renvoi officiels pour le qnartier Saint-Laurent, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Saint Charles Borromée street, and being lot number one hundred and fifty (150), on the official plan and book of reference for the Saint Lawrence ward, city of Montreal.....	Marie Adélaïde Malvina Guilbault, veuve de Joseph Truchon dit Léveillé. —Marie Adelaïde Malvina Guilbault, widow of Joseph Truchon *dit* Leveillé.	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893.....	220 00	13 20	233 20

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
117	Un lot de terre, avec bâtisses; borné en front par la rue Sherbrooke, et étant le lot numéro cent quatre-vingt (180), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Laurent, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings; bounded in front by Sherbrooke street, and being lot number one hundred and eighty (180), on the official plan and book of reference for the Saint Lawrence ward, city of Montreal.....	Alfred Evans, 1892. Marie Olivine Ste-Marie, épouse de Joseph Louis Barré, 1893.—Alfred Evans, 1892. Marie Olivine Ste-Marie, wife of Joseph Louis Barré, 1893.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893.....	162 50	9 75	172 25
125	Un lot de terre, avec bâtisses; borné en front par la rue Vallée, et étant le lot numéro quatre cent vingt-sept (427), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Laurent, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings; bounded in front by Vallée street, and being lot number four hundred and twenty-seven (427), on the official plan and book of reference for the Saint Lawrence ward, city of Montreal.....	Mathilde Patenaude, épouse de Théophile Marcoux.—Mathilde Patenaude, wife of Theophile Marcoux.....	Cotisation annuelle de 1892, et cotisation spéciale pour l'élargissement de la rue St-George 1893.—Annual assessment of 1892, and special assessment for widening of Saint George street 1893.....	51 63	4 27	55 90
126	Un lot de terre, avec bâtisses, étant la partie sud-ouest du lot numéro cinq cent cinq (505), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Laurent, cité de Montréal, contenant environ vingt-deux (22) pieds, six (6) pouces de front sur soixante-dix (70) pieds de profondeur, mesure anglaise; borné en front par la rue Saint-Bernard, en arrière par le lot numéro cinq cent quatorze (514), d'un côté par le lot numéro cinq cent six (506), et de l'autre côté par le résidu du dit lot numéro cinq cent cinq (505, des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, being south west part of lot number five hundred and five (505), on the official plan and book of reference for the Laint Lawrence ward, city of Montreal, containing about twenty-two (22) feet, six (6) inches in front by seventy (70) feet in depth, english measure; bounded in front by Saint Bernard street, in rear by lot number five hundred and fourteen (514), on one side by lot number five hundred and six (506), and on the other side by residue of said lot number five hundred and five (505), on the said official plan and book of reference.....	Margaret McDonald, veuve de Thomas Welsh.—Margaret McDonald, widow of Thomas Welsh.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessment of 1892 and 1893.....	30 00	1 80	31 80

131	Un lot de terre, avec bâtisses, étant une partie du lot numéro cent cinquante-quatre (154), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Laurent, cité de Montréal ; borné en front par la rue Sherbrooke, en arrière au sud-est par partie du dit lot numéro cent cinquante-quatre (154), et d'un côté au sud-ouest par la rue Saint-Urbain, mesurant cinquante (50) pieds de front, soixante-seize (76) pieds en arrière, quatre-vingts (80) pieds sur la rue Saint-Urbain, et cent trois pieds (103) six (6) pouces dans la ligne nord-est, mesure anglaise. —A lot of land, with buildings, being a part of lot number one hundred and fifty-four (154), on the official plan and book of reference for the Saint Lawrence ward, city of Montreal ; bounded in front by Sherbrooke street, in rear to the south east by part of said lot number one hundred and fifty-four (154), and on one side to the south west by Saint Urbain street, measuring fifty (50) feet in front, seventy-six (76) feet in rear, eighty (80) feet on Saint Urbain street, and one hundred and three (103) feet six (6) inches in the north east line, english measure.....	Lucien Huot.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments 1892 and 1893. Cotisation spéciale pour égoût 1891.—Special assessments for sewer 1891.....	312 27	21 80	334 07
132	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Prince Arthur, et composé des lots de subdivision numéros quatre (4), cinq (5), six (6) et sept (7) du lot cent dix (110), des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Laurent, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Prince Arthur street, and composed of lots subdivision numbers four (4), five (5), six (6) and seven (7), of lot number one hundred and ten (110), on the official plan and book of reference for the Saint Lawrence ward, city of Montreal.....	Thomas S. Vipond.....	Cotisation annuelle de 1893. —Annual assessment of 1893. Cotisation spéciale pour trottoir, 1892.—Special assessments for sidewalk 1892.	611 31	58 21	669 52
137	Un lot de terre, avec bâtisses, étant la partie nord-est du lot numéro deux cent vingt-sept (227), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Laurent, cité de Montréal ; contenant quarante-neuf pieds (49) de front sur environ cent soixante-trois pieds (163) de profondeur, mesure anglaise ; borné en front par la rue Bleury, en arrière par une autre partie du lot numéro deux cent vingt-sept (227), appartenant à R. Reid ou représentants, de l'autre côté par le lot numéro deux cent vingt-huit (228), des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, being the north east part of lot number two hundred and twenty-seven (227), on the official plan and book of reference for the Saint Lawrence ward, city of Montreal ; containing forty-nine feet (49) in front by about one hundred and sixty three (163) feet in depth, english measure ; bounded in front by Bleury street, in rear by another part of lot number two hundred and twenty-seven (227), belonging to R. Reid or representatives, on one side by lot number two hundred and twenty-three (223), and on the other side by lot number two hundred and twenty-eight (228), on the said official plan and book of reference	Olivier Bénoni Durand.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.— Annual assessments of 1892 and 1893...	312 50	17 63	330 13

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
138	Un lot de terre, avec bâtisses, étant la moitié sud du lot numéro quatre cent soixante six, (466), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Laurent, cité de Montréal; borné en front par la rue Saint-George, en arrière par le lot numéro quatre cent soixante-dix-huit (478), d'un côté par le résidu du dit lot numéro quatre cent soixante-six (466), appartenant à Catherine Whalen, et de l'autre côté par le lot numéro quatre cent soixante-cinq (465), des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, being the south one half of lot number four hundred and sixty-six (466), on the official plan and book of reference for the Saint Lawrence ward, city of Montreal; bounded in front by Saint George street, in rear by lot number four hundred and seventy-eight (478), on one side by residue of said lot number four hundred and sixty-six (466), belonging to Catherine Whalen, and on the other side by lot number four hundred and sixty-five (465), on said official plan and book of reference	Succession de John Whalen Thérèse Whalen, épouse de J. J. McConniff, usufruitière grevée de substitution.—Estate of John Whalen, Theresa Whalen, wife of J. J. McConniff, usufructuary *grevée de substitution*	Cotisations annuelles de 1892 et 1893, cotisation spéciale pour l'élargissement de rue 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893, special assessment for widening, 1893.	$142 00	8 73	150 73
147	Un lot de terre, avec bâtisses; borné en front par la rue Sainte-Catherine, et étant le lot numéro quatre cent vingt-neuf (429), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Louis, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings; bounded in front by Saint Catherine street, and being lot number four hundred and twenty-nine (429), on the official plan and book of reference for the Saint Louis ward, city of Montreal.	Lucien Huot	Cotisations annuelles de 1892 et 1893, cotisation spéciale pour trottoir 1892. — Annual assessments of 1892 and 1893, special assessment for sidewalk, 1892..	226 07	20 27	246 34
154	Un lot de terre, avec bâtisses, étant la moitié nord-ouest du lot numéro sept cent quarante-trois (743), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Louis, cité de Montréal; borné en front par la rue Saint-Denis, du côté sud-est par un résidu du dit lot numéro sept cent quarante-trois (743). et du côté nord-ouest par le lot numéro sept cent quarante-quatre (744), des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, being the north west one half of lot number seven hundred and forty-three (743), on the official plan and book of reference for Saint Louis ward, city of Montreal; bounded in front by Saint Denis street, on south east side by a residue of said lot number seven hundred and forty-three (743), and on north west side by lot number seven hundred and forty-four (744), on said official plan and book of reference	Mary Eliza Laughlin, épouse de—wife of Charles Henry Walters	Cotisation spéciale pour trottoir sur la rue Ontario, 1893, cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Special assessment for sidewalk on Ontario street, 1893, annual assessments of 1892 and 1893	270 48	16 76	287 24

2093

155	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Saint-Denis, et étant le lot de subdivision numéro sept (7), du lot numéro huit cent quatre-vingt-dix-neuf (899) des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Louis, cité de Montréal.—A lot of land,with buildings ; bounded in front by Saint Denis street, and being lot subdivision number seven (7), of lot number eight hundred and ninety-nine (899), on the official plan and book of reference for the Saint Louis ward, city of Montreal.....	Pierre Thibus Cantara 1892. Elie Gauthier..... 1893.	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893....	172	50	9 68	182 18
156	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Saint-Denis, et étant le lot de subdivision numéro huit (8), du lot numéro huit cent quatre-vingt-dix-neuf (899), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Louis, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Saint Denis street, and being lot subdivision number eight (8), of lot number eight hundred and ninety-nine (899), on the official plan and book of reference for the Saint Louis ward, city of Montreal.....	Pierre Thibus Cantara.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893....	168	75	9 56	178 31
158	Un lot de terre, avec bâtisses; borné en front par la rue Saint-Denis, et composé des lots de subdivision numéros quarante-un (41) et quarante-huit (48), du lot numéro neuf cent (900), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Louis, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings; bounded in front by Saint Denis street, and composed of lots subdivision numbers forty-one (41) and forty-eight (48), of lot number nine hundred (900), on the official plan and book of reference for the Saint Louis ward, city of Montreal.....	Pierre Thibus Cantara 1892. Ferdinand Tremblay. 1893.	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893....	131	25	5 44	136 69
160	Un lot de terre, avec bâtisses, étant la moitié nord-ouest du lot numéro neuf cent vingt-quatre (924), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Louis, cité de Montréal, contenant seize (16) pieds de front sur trente-six (36) pieds de profondeur ; et de là vingt (20) pieds de largeur sur trente-six (36) pieds d'une profondeur additionnelle, mesure anglaise ; borné en front par la rue Cadieux, en arrière par le lot numéro neuf cent vingt-deux (922), d'un côté par le résidu du dit lot numéro neuf cent vingt-quatre (924), et de l'autre côté par le lot numéro neuf cent vingt-trois (923), des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, being the north west one half of lot number nine hundred and twenty-four (924), on the official plan and book of reference for the Saint Louis ward, city of Montreal, containing sixteen (16) feet in front by thirty-six (36) feet in depth ; and thence twenty (20) feet in width by thirty-six (36) feet in further depth, english measure ; bounded in front by Cadieux street, in rear by lot number nine hundred and twenty-two (922), on one side by residue of said lot number nine hundred and twenty-four (924), and on the other side by lot number nine hundred and twenty-three (923), on the said official plan and book of reference.....	Tancrède Rodolphe Barbeau 1892, Elie Goyer, 1893....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893...	21	88	1 41	23 29

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
164	Un lot de terre, avec bâtisses, étant la moitié nord-ouest du lot numéro sept cent quatre (704), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Louis, cité de Montréal ; borné en front par la rue Saint-Denis, en arrière par une ruelle et d'un côté par le résidu du dit lot numéro sept cent quatre (704), et de l'autre côté par le lot sept cent cinq (704), des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, being the north west one half of lot number seven hundred and four (704), on the official plan and book of reference for the Saint Louis ward, city of Montreal ; bounded in front by Saint Denis street, in rear by a lane, and on one side by residue of said lot number seven hundred and four (704), and on the other side by lot seven hundred and five (705), of said official plan and book of reference	Philomène Gratton, veuve de Claude Melançon, usufruitière, Joseph Melançon, Honorine Melançon, épouse de Joseph Edouard Parent, Arthur Melançon, Edmond Melançon, Alphonsine Melançon, Rodolphe et Henri et Alice et Edouard Melançon, mineurs.— Philomène Gratton, widow of Claude Melançon, usufructuary, Joseph Melançon, Honorine Melançon, wife of Joseph Edouard Parent, Arthur Melançon, Edmond Melançon, Alphonsine Melançon, Rodolphe and Henri and Alice and Edouard Melançon, minors.	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.— Annual assessments of 1892 and 1893....	155 00	8 78	163 78
165	Un lot de terre, avec bâtisses, étant une partie du lot numéro mille quinze (1015), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Louis, cité de Montréal ; borné en front par la rue Saint-Dominique, en arrière par le lot mille seize (1016), d'un côté par le résidu du dit lot numéro mille quinze (1015), appartenant à Sarah E. Peckitt, épouse de Wallace Bell, et de l'autre côté par le lot numéro mille quatorze (1014), des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, being a part of lot number one thousand and fifteen (1015), on the official plan and book of reference for the Saint Louis ward, city of Montreal ; bounded in front by Saint Dominique street, in rear by lot one thousand and sixteen (1016), on one side by residue of said lot number one thousand and fifteen (1015), belonging to Sarah E. Peckitt, wife of Wallace Bell, and on the other side by lot number one thousand and fourteen (1014), on said official plan and book of reference	James Virtue, 1892. Elmire Meunier épouse de—wife of Melasippe Paquette, 1893.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893.....	75 00	4 50	79 50

181	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Amherst, et composé des lots de subdivision numéros cinquante-deux (52), cinquante-trois (53), cinquante-quatre (54) et cinquante-cinq (55), du lot numéro neuf cent soixante-quatorze (974), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Amherst street, and composed of lots subdivision numbers fifty-two (52), fifty-three (53), fifty-four (54) and fifty-five (55), of lot number nine hundred and seventy-four (974), on the official plan and book of reference for the Saint James ward, city of Montreal.....	Joseph Melançon, Honorine Melançon, épouse de—wife of Joseph Edouard Parent ; Arthur Melançon Edmond Melançon, Alphonsine Melançon, Marie Melançon, Henri Melançon, Rodolphe Melançon, Edouard Melançon, Alice Melançon ...	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893....	142 50	8 40	150 90	
182	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Amherst, et composé des lots de subdivision numéros quarante-deux (42) et quarante-trois (43), du lot numéro neuf cent soixante-quatorze (974), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Amherst street, and composed of lots subdivision numbers forty-two (42) and forty-three (43), of lot number nine hundred and seventy-four (974), on the official plan and book of reference for the Saint James ward, city of Montreal.	Joseph Melançon, Honorine Melançon, épouse de —wife of Joseph Edouard Parent ; Arthur Melançon, Edmond Melançon, Alphonsine Melançon, Marie Melançon, Henri Melançon, Rodolphe Melançon, Edouard Melançon, Alice Melançon	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.— Annual assessments of 1892 and 1893....	76 25	4 54	80 79	5206
183	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Wolfe, et composé des lots de subdivision numéros quatre-vingt-onze (91) et quatre-vingt-douze (92), du lot numéro neuf cent soixante-quatorze (974), des plan et livre de reuvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Wolfe street, and composed of lots subdivision numbers ninety-one (91) and ninety-two (92), of lot number nine hundred and seventy-four (974), on the official plan and book of reference of the Saint James ward, city of Montreal.....	Joseph Melançon, Honorine Melançon, épousé de — wife of Joseph Edouard Parent ; Arthur Melançon, Edmond Melançon, Alphonsine Melançon, Maria Melançon, Henri Melançon, Rodolphe Melançon, Edmond, Melançon, Alice Melançon	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments 1892 and 1893.....	77 50	4 57	82 07	
184	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Wolfe, et étant composé des lots de subdivision numéros soixante et onze (71) et soixante et douze (72), du lot numéro neuf cent soixante-quatorze (974), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Wolfe street, and composed of lots subdivision numbers seventy-one (71) and seventy-two (72), of lot number nine hundred and seventy-four (974), on the official plan and book of reference for the Saint James ward, city of Montreal.....	Joseph Melançon, Honorine Melançon, épouse de—wife of Edouard Parent ; Arthur Melançon, Edmond Melançon, Alphonsine Melançon, Maria Melançon, Henri Melançon, Rodolphe Melançon, Edouard Melançon, Alice Melançon.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments 1892 and 1893.....	67 50	4 05	71 55	

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
185	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Beaudry, et composé des lots numéros onze cent vingt-un (1121) et onze cent vingt-deux (1122), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Beaudry street, and composed of lots numbers eleven hundred and twenty-one (1121) and eleven hundred and twenty-two (1122), on the official plan and book of reference for the Saint James ward, city of Montreal.....	Louis Michel Jetté.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments 1892 and 1893.....	$58 75	$3 26	$62 01
186	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Visitation, étant le lot onze cent neuf (1109), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Visitation street, and being lot eleven hundred and nine (1109), on the official plan and book of reference for the Saint James ward, city of Montreal.....	Louis Michel Jetté.....	Cotisation spéciale pour élargissement de rue, 1893.— Special assessments for widening, 1893. — Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments 1892 and 1893.....	89 28	5 30	94 58
192	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Rivard, et composé des lots de subdivision numéros soixante-deux (62) et soixante-trois (63), du lot numéro douze cent deux (1202), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Rivard street, and composed of lots subdivision numbers sixty-two (62) and sixty-three (63), of lot number twelve hundred and two (1202), on the official plan and book of reference for the Saint James ward, city of Montreal.....	Louis Herménégilde Pouliot.	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments 1892 and 1893.....	82 50	4 95	87 45
194	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Saint-André, et composé des lots de subdivision numéros soixante-huit (68) et soixante-neuf (69), du lot numéro douze cent sept (1207), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Saint André street, and composed of lots subdivision numbers sixty-eight (68) and sixty-nine (69), of lot number twelve hundred and seven (1207), on the official plan and book of reference for the Saint James ward, city of Montreal.....	Jean Louis Lord.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments 1892 and 1893.....	102 50	6 07	108 57
195	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Cherrier, et étant le lot de subdivision numéro deux cent vingt-six (226), du lot numéro douze cent sept (1207), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded by Cherrier street, and being lot subdivision number two hundred and twenty-six (226), of lot number twelve hundred and seven (1207), on the official plan and book of reference for the Saint James ward, city of Montreal.....	Marie Antoinette Boivin, épouse de—wife of Louis Edouard Morin.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments 1892 and 1893.....	51 25	3 03	54 28

196	Un lot de terre, sans bâtisses ; borné en front par la rue Cherrier, et étant le lot de subdivision numéro deux cent vingt-cinq (225), du lot numéro douze cent sept (1207), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Cherrier street, and being lot subdivision number two hundred and twenty-five (225), of lot number twelve hundred and seven (1207), on the official plan and book of reference for the Saint James ward, city of Montreal.....	Marie Antoinette Boivin, épouse de—wife of Louis E louard Morin.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments, 1892 and 1893.	35 00	1 80	36 80
197	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Amherst, et étant le lot de subdivision numéro trente-cinq (35), du lot numéro douze cent onze (1211), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Amherst street, and being lot subdivision number thirty-five (35), of lot number twelve hundred and eleven (1211), on the official plan and book of reference for the Saint James ward, city of Montreal.....	Albina Leblanc, épouse de —wife of Clement Sabin Chabot.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments, 1892 and 1893.	96 25	5 73	101 98
199	Un lot de terre, sans bâtisses ; borné en front par la rue Sherbrooke, et étant le lot de subdivision numéro quatre (4), du lot numéro douze cent treize (1213), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Sherbrooke street, and being lot subdivision number four (4), of lot number twelve hundred and thirteen (1213), on the official plan and book of reference for the Saint James ward, city of Montreal.....	Georgiana Lambert, épouse de George Auguste Chevalier et Charles Gingras, 1892 ; Georgiana Lambert, épouse de George Auguste Chevalier, 1893.—Georgiana Lambert, wife of George Auguste Chevalier and Charles Gingras, 1892 ; Georgiana Lambert, wife of George Auguste Chevalier, 1893,.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments 1892 and 1892.	38 75	2 51	41 26
202	Un lot de terre, avec bâtisses, composé du lot numéro cinq cent quatre-vingt-six (586), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal ; borné en front par la rue Amherst, et d'une partie du lot numéro cinq cent quatre-vingt-treize (593), sur les dits plan et livre de renvoi officiels, étant une lisière de dix (10) pieds de profondeur à être distraite du côté nord-ouest du dit lot numéro cinq cent quatre-vingt-treize (593), sur une largeur de soixante-trois (63) pieds ; la dite partie du lot numéro cinq cent quatre-vingt-treize (593), bornée en front par le lot numéro cinq cent quatre-vingt-six (586), en arrière par le résidu du dit lot numéro cinq cent quatre-vingt treize (593), d'un côté par le lot numéro cinq cent quatre-vingt-douze (592), et de l'autre côté par le lot numéro cinq cent quatre-vingt-quatorze (594), des dits plan et livre de renvoi officiels —A lot of land, with buildings, composed of lot number five hundred and eighty-six (586), on the official plan and book of reference for the Saint James ward, city of Montreal ; bounded in front by Amherst street, and of a part of lot number five hundred and ninety-three (593), on said official plan and book of reference, being a strip of ten (10) feet in depth to be taken from the north west side of said lot number five hundred and ninety-three (593), by a width of sixty-three (63) feet ; the said part of lot number five hundred and ninety-three (593), bounded in front by lot number five hundred and eighty-six (586), in rear by residue of said lot number five hundred and ninety-three (593), on one side by lot number five hundred and ninety-two (592), and on the other side by lot number five hundred and ninety-four (594), on said official plan and book of reference.	Thomas Lamoureux.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893, cotisation spéciale pour l'élargissement de la rue Amherst.—Annual assessments 1892 and 1893, special assessment for widening of Amherst str...	144 36	7 69	152 05

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
205	Un lot de terre, avec bâtisses, étant une partie du lot numéro huit cent quarante-quatre (844), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Saint-Jacques, cité de Montréal, contenant dix-huit (18) pieds neuf (9) pouces de front sur une profondeur de cent quarante-cinq (145) pieds, mesure française ; borné en front par la rue Saint-Hubert, en arrière par une ruelle, d'un côté par le résidu du dit lot numéro huit cent quarante-quatre (844), et de l'autre côté par le lot numéro huit cent qnarante-cinq (845), des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, being a part of lot number eight hundred and forty-four (844), on the official plan and book of reference for the Saint James ward, city of Montreal ; containing eighteen (18) feet nine (9) inches in front by a depth of one hundred and forty-five (145) feet, french measure ; bounded in front by Saint Hubert street, in rear by a lane, on one side by residue of said lot number eight hundred and forty-four (844), and on the other side by lot number eight hundred and forty-five (845), on said official plan and book of reference.....	Marie Pomela Eugénie David, épouse de Marc Ethier, 1892, Elvidge Durand, épouse de Louis Bedard, 1893.—Marie Pomela Eugenie David, wife of Marc Ethier, 1892, Elvidge Durand, wife of Louis Bedard, 1893.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893 ...	$123 75	$7 46	131 21
214	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Sainte-Rose, et étant le lot numéro quatre cent huit (408), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Sainte Rose street, and being lot number four hundred and eight (408), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal	Alphonsine Riendeau, épouse de—wife of Gustave Jetté.	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893....	50 00	3 00	53 00

215	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par l'avenue De Lorimier, et composé des lots de subdivision numéros quatre (4) et cinq (5), du lot numéro quatre cent quatre-vingt-quatorze (494), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by De Lorimier avenue, and composed of lots subdivision numbers four (4) and five (5), of lot number four hundred and ninety-four (494), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal	Théodule Riopel ..... 1892 Paul Napoléon Vigeant 1893	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893....	18 75	1 69	20 44	
217	Un lot de terre, sans bâtisses ; étant la moitié nord-est du lot numéro quatre cent soixante-quinze (475), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Ste-Marie, cité de Montréal ; borné en front par la rue Tansley, en arrière par le lot numéro quatre cent soixante-seize (476), d'un côté par le lot numéro quatre cent soixante-quatorze (474), et de l'autre côté par le résidu du dit lot numéro qnatre cent soixante-quinze (475), des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land without buildings, being the north east one half of lot number four hundred and seventy-five (475), on the offi ial plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal ; bounded in front by Tansley street, in rear by lot number four hundred and seventy-six (476), on one side by lot number four hundred and seventy-four (474), and on the other side by residue of said lot number four hundred and seventy-five (475), on said official plan and book of reference	Succession — Estate Owen McDonnell.	Cotisations annuelles de 1891, 1892 et 1893, cotisation spéciale pour égout 1893. — Annual assessments of 1891, 1892 and 1893, special assessment for sewer 1893	93 58	5 84	99 42	2029
218	Un lot de terre, sans bâtisses ; borné en front par la rue Burnett, étant le lot de subdivision numéro vingt-un (21), du lot numéro cinq cent trois (503), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Burnett street, and being lot subdivision number twenty-one (21), of lot number five hundred and three (503), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal	John Towle..	Cotisations scolaires de 1893. Cotisation spéciale pour égout 1892.— Annual assessment of 1893. Special assessment for sewer 1892.	94 34	9 17	103 51	
219	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par l'avenue De Lorimier, et étant le lot de subdivision numéro dix-neuf (19), du lot numéro cinq cent trois (503), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by De Lorimier avenue, and being lot subdivision number nineteen (19), of lot five hundred and three (503), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal	John Towle	Cotisations annuelles de 1893. Cotisation spéciale pour égout dans la rue Burnett 1892. — Annual assessment of 1893. Special assessment for sewer in Burnett street, 1892....	108 81	9 28	118 09	

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
220	Un lot de terre, avec bâtisses : borné en front par la rue Burnett, et composé des lots de subdivision vingt-trois (23) et vingt-quatre (24), du lot numéro cinq cent trois (503), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Burnett street, and composed of lots subdivision numbers twenty-three (23) and twenty-four (24), of lot number five hundred and three (503), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.....	Damase Baignet.....	Cotisation spéciale pour égout de 1892. — Special assessment for sewer, 1892.	$77 22	$8 13	$85 35
221	Un lot de terre, sans bâtisses ; borné en front par la rue Burnett, et composé des lots de subdivision numéros vingt-sept (27) et vingt-huit (28). du lot numéro cinq cent trois (503), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Burnett street, and composed of lots subdivision numbers twenty-seven (27) and twenty-eight (28), of lot number five hundred and three (503), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.	William Roberts.....	Cotisations spéciale pour égout de 1892. — Special assessment for sewer, 1892.	71 94	7 73	79 67
225	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Maisonneuve, et étant le lot numéro six cent soixante-un (661), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Maisonneuve street, and being lot number six hundred and sixty-one (661), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.....	Célina Sanche, épouse de — wife of Joseph Z. Desormeau.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual Assessments of 1892 and 1893.....	137 50	8 25	145 75
226	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Maisonneuve, et composé des lots numéros six cent soixante-quatre (664) et six cent soixante-trois (663). des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land with buildings ; bounded in front by Maisonneuve street, and composed of lots numbers six hundred and sixty four (664) and six hundred and sixty-three (663), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.....	Joseph Z. Désormeau.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893.....	300 00	18 00	318 00
231	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Panet, et étant le lot numéro sept cent quatre-vingt-quatre (784), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Panet street, and being lot number seven hundred and eighty-four (784), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal..	Joseph Melançon *et al.*, 1892. Joseph Melançon, 1893....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893.....	52 50	3 07	55 57

232	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Panet, et composé des lots numéros sept cent quatre-vingt-cinq (785) et sept cent quatre-vingt-six (786), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Panet street, and composed of lots numbers seven hundred and eighty-five (785) and seven hundred and eighty-six (786), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.....	Joseph Melançon *et al.*, 1892. Joseph Melançon, 1893....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893.....	156 25	9 18	165 43
234	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Maisonneuve, et étant le lot numéro mille cinquante-quatre (1054), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Maisonneuve street, and being lot number one thousand and fifty-four (1054), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.....	Joseph Melançon, Arthur Melançon, Honorine Melançon, épouse de—wife of Joseph Edouard Parent, Edmond Melançon, Alphonsine Mélançon, Philomène Gratton, veuve de—widow of Claude Melançon, ès-qualité de tutrice—es-quality of tutrix, Henri Melançon, Rodolphe Melançon, Edouard Melançon, Alice Mélançon, mineurs—minors.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 et 1893.....	56 25	3 19	59 44
235	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Maisonneuve, et étant le lot numéro mille cinquante-trois (1053), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Maisonneuve street, and being lot number one thousand and fifty-three (1053), on the official plan and book of reference for Sainte Mary's ward, city of Montreal.....	Joseph Melançon, Arthur Melançon, Honorine Melançon, épouse de—wife of Joseph Edouard Parent, Edmond Melançon, Alphonsine Mélançon, Philomène Gratton, veuve de—widow of Claude Melançon, ès-qualité de tutrice—ès-quality of tutrix, Henri Melançon, Rodolphe Melançon, Edouard Melançon, Alice Melançon, mineurs—minors.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893..	56 25	3 19	59 44
236	Un lot de terre, avec bâtisses, borné en front par la rue Maisonneuve, et étant le lot	Joseph Melançon, Arthur Melançon, Honorine Melançon, épouse de—wife of Joseph Edouard Parent, Edmond Melançon, Alphonsine Melançon, Philomène Gratton, veuve de—widow of Claude Melançon, ès qualité de tutrice—*ès qualité* of tutrix, Henri				

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.—Interest to 1st May, 1894.	Total.
	numéro mille cinquante-deux (1052), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land with buildings, bounded in front by Maisonneuve street, and being lot number one thousand and fifty-two (1052), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.....	Melançon, Adolphe Melançon, Edouard Melançon, Alice Melançon, mineurs—minors.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893.....	$56 25	$3 19	$59 44
237	Un lot de terre, avec bâtisses, étant une partie du lot numéro mille quarante-quatre (1044), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal, contenant vingt-cinq (25) pieds de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-huit pieds (88), dans la ligne nord-est et quatre-vingt-quatre (84), dans l'autre ligne, mesure anglaise ; borné en front par la rue Ontario, en arrière par une ruelle, d'un côté par partie du dit lot numéro mille quarante-quatre (1044), appartenant à Edouard Dagenais, et de l'autre côté par le lot numéro mille seize (1016), sur les dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land with bnildings, being a part of lot number one thousand and forty-four (1044), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal, containing twenty-five (25) feet in widh by a depth of eighty-eight (88) feet in north east line, eighty-four (84) feet in the other line, english measure ; bounded in front by Ontario street, in rear by a lane, on one side by part of said lot number one thousand and forty-four (1044), belonging to Edouard Dagenais, and on the other side by lot number one thousand and sixteen (1016), on said official plan and book of reference.....	Augustin Chevalier.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893.....	137 50	7 87	145 37
238	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Champlain, et étant le lot numéro mille soixante-quatorze (1074), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Champlain street, and being lot number one thousand and seventy-four (1074), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.....	Succession.—Estate Claude Melançon, Joseph Melancon, ex. test.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893....	60 00	3 30	63 30
239	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Champlain, et étant le lot numéro mille soixante-treize (1073), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Champlain street, and being lot number one thousand and seventy-three (1073), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.....	Succession.—Estate Claude Mélançon, Joseph Mélancon, ex. test.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893....	62 50	3 37	65 87

241	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Ontario, et composé des lots de subdivision numéros six (6) et sept (7), du lot numéro douze cent vingt-deux (1222), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Ontario street, and composed of lots subdivision numbers six (6) and seven (7), of lot number twelve hundred and twenty-two (1222), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.....	Joseph *alias* Zéphirin Desormeau	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.— Annual assessments of 1892 and 1893....	135 00	7 80	142 80
242	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par l'avenue Papineau, et composé des lots de subdivision numéros huit (8) et neuf (9), du lot numéro onze cent quarante-quatre (1144), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Papineau avenue, and composed of lots subdivision numbers eight (8) and nine (9), of lot number eleven hundred and forty-four (1144), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.	Georgiana Lambert, épouse de— wife of George Auguste Chevalier.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.— Annual assessments of 1892 and 1893....	118 75	6 94	125 69
246	Un lot de terre, avec bâtisses, contenant soixante-quatorze (74) pieds de front sur la rue Poupart, sur une profondeur de quatre-vingt-dix (90) pieds, mesure anglaise, et composé de la plus grande partie des lots de subdivision numéros trois (3), quatre (4) et cinq (5), du lot numéro treize cent soixante-deux (1362), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal ; borné en arrière par les lots de subdivision numéros neuf (9), huit (8) et partie de sept (7), du lot numéro treize cent cinquante-neuf (1359), d'un côté par la rue Lafontaine, et de l'autre côté par les résidus des dits lots de subdivision numéros trois (3), quatre (4) et cinq (5), du lot numéro treize cent soixante-deux (1362), des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, containing seventy-four (74) feet in front on Poupart street, by a depth of ninety (90) feet, english measure, and composed of the greater portion of lots subdivision numbers three (3), four (4) and five (5), of lot number thirteen hundred and sixty-two (1362), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal ; bounded in rear by lots subdivision numbers nine (9) eight (8) and part of seven (7), of lot number thirteen hundred and fifty-nine (1359), on one side by Lafontaine street, and on the other side by residues of said lots subdivision numbers three (3) four (4) and five (5), of lot number thirteen hundred and sixty-two (1362), on said official plan and book of reference.....	Thomas et Thomas C. Bean, 1892 ; Joseph Louis Barré, 1893.— Thomas and Thomas C. Bean, 1892 ; Joseph Louis Barré, 1893.....	Cotisation spéciale pour égoût sur la rue Lafontaine, 1892 ; cotisation spéciale pour l'ouverture de la rue Nelleda, 1892 ; cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Special assessment for sewer on Lafontaine street, 1892 ; special assessment for opening of Nelleda street, 1892 ; annual assessments of 1892 and 1893.....	460 11	32 28	492 39
250	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Saint-Roch, et composé des lots de subdivision numéros un (1), deux (2), et trois (3), du lot numéro quatorze cent trois (1403), et des lots de subdivision des numéros cinq (5), six (6) et sept (7), du lot numéro quatorze cent deux (1402). des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal ; moins à distraire du dit lot une lisière de terre expropriée pour l'élargissement de la rue Saint-Roch, et composée de partie des dits lots de subdivision numéros un (1), deux (2) et trois (3), du lot numéro quatorze cent trois (1403) ; la dite lisière bornée en front par la rue Saint-Roch, en arrière par les résidus des dits lots de subdivision un (1), deux (2) et trois (3), du lot numéro quatorze cent trois (1403), d'un côté par la rue Suzanne, maintenant Poupart, et de l'autre côté par le lot de subdivision numéro quatre (4), du lot numéro quatorze cent trois (1403), des dits plan et livre de renvoi officiels, et mesurant					

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
	cinquante-sept (57) pieds de largeur sur une profondeur de trois (3) pieds à une extrémité sur la rue Suzanne, maintenant Poupart, et deux pieds à l'autre extrémité, mesure anglaise.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Saint-Roch street ; and composed of lots subdivision numbers one (1), two (2) and three (3), of lot number fourteen hundred and three (1403), and of lots subdivision numbers five (5), six (6) and seven (7), of lot number fourteen hundred and two (1402), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal ; less to be deducted from said lot a strip of land expropriated for widening of Saint Roch street, and composed of parts of said lots subdivision numbers one (1), two (2) and three (3), of lot number fourteen hundred and three (1403), the said strip bounded in front by Saint Roch street, in rear by residues of said lots subdivision numbers one (1), two (2) and three (3), of lot number fourteen hundred and three (1403), on one side by Suzanne street, now Poupart, and on the other side by lot subdivision number four (4), of lot number fourteen hundred and three (1403), on said official plan and book of reference, and fifty-seven (57) feet in width by a depth of three (3) feet at one end in Suzanne street, now Poupart, and two (2) feet at the other end, english measure.....	Olivier B. Durand.....	Cotisation spéciale pour l'élargissement de la rue Saint-Roch 1893, cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Special assessment for widening of Saint Roch street, 1893, Annual assessments of 1892 and 1893...	$147 71	$8 53	156 24
252	Un lot de terre, sans bâtisses ; borné en front par la rue Mignonne, et étant le lot de subdivision numéro quinze (15), du lot numéro quatorze cent quatre-vingt-treize (1493), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Mignonne street, and being lot subdivision number fifteen (15), of lot number fourteen hundred and ninety-three (1493), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.....	Albert Desloges.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893.....	13 13	0 73	13 86
253	Un lot de terre, sans bâtisses ; borné en front par la rue Mignonne, et étant le lot de subdivision numéro quatorze (14), du lot numéro quatorze cent quatre-vingt-treize (1493), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Mignonne street, and being lot subdivision nomber fourteen (14), of lot number fourteen hundred and ninety-three (1493), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.....	Albert Desloges.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893.....	13 12	0 73	13 85
254	Un lot de terre, sans bâtisse ; borné en front par la rue Sainte-Catherine, et étant le lot de subdivision numéro huit (8), du lot numéro quatorze cent quatre-vingt-dix-neuf (1499), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Sainte Catherine street, and being lot subdivision number eight (8), of lot number fourteen hundred and ninety-nine (1499), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.....	Héloïse Lapointe, épouse de —wife of Hubert Prévost.	Cotisation spéciale pour trottoir 1892.—Special assessments for sidewalk 1892. Cotisations annuelles de 1892 et 1893.— Annual assessments of 1892 and 1893...	52 86	3 99	56 85

255	Un lot de terre, sans bâtisses ; borné en front par la rue Sainte-Catherine, et étant le lot de subdivision numéro sept (7), du lot numéro quatorze cent quatre-vingt-dix-neuf (1499), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Sainte Catherine street, and being lot subdivision number seven (7), of lot number fourteen hundred and ninety-nine (1499), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.....	Héloïse Lapointe, épouse de —wife of Hubert Prévost.	Cotisation spéciale pour trottoir 1892.—Special assesments for sidewalk 1892. Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893...	52 86	3 99	56 85
256	Un lot de terre, sans bâtisse ; borné en front par la rue Sainte-Catherine, et étant le lot de subdivision numéro six (6), du lot numéro quatorze cent quatre-vingt-dix-neuf (1499), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Saint Catherine street, and being lot subdivision number six (6), of lot number fourteen hundred and ninety-nine (1499), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.....	Héloïse Lapointe, épouse de— wife of Hubert Prévost....	Cotisation spéciale pour trottoir 1892, cotisations annuelles pour 1892 and 1893 —Special assessment for sidewalk 1892, annual assessments of 1892 and 1893.	52 88	3 98	56 86
257	Un lot de terre, sans bâtisses ; borné en front par la rue Sainte-Catherine, et étant le lot de subdivision numéro cinq (5), du lot numéro quatorze cent quatre-vingt-dix-neuf (1499), des plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Marie, cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Saint Catherine street, and being lot subdivision number five (5), of lot number fourteen hundred and ninety-nine (1499), on the official plan and book of reference for the Saint Mary's ward, city of Montreal.....	Héloïse Lapointe, épouse de —wife of Hubert Prévost.	Cotisation spéciale pour trottpir 1892, cotisations annuelles pour 1892 et 1893. —Special assessment for sidewalk 1892, annual assessments of 1892 and 1893.	55 38	4 05	59 43

274	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Cuvillier, et étant le lot de subdivision numéro cent quatre-vingt-trois (183), du lot numéro trente-un (31), des plan et livre de renvoi officiels pour le village d'Hochelaga ; le dit lot étant dans cette partie du dit village maintenant annexée à la cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Cuvillier street, and being lot subdivision number one hundred and eighty-three (183), of lot number thirty-one (31), on the official plan and book of reference for the village of Hochelaga ; the said lot being in that part of said village now annexed to the city of Montreal.....	Césaire Charbonneau.....	Cotisation spéciale pour l'ouverture du Ruisseau Migeon, 1891. — Special assessment for opening of Ruisseau Migeon, 1891. Cotisation annuelle de 1893. Annual assessment of 1893	27 02	1 03	28 05
275	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Cuvillier, et étant le lot de subdivision numéro cent quatre-vingt-deux (182), du lot numéro trente-un (31), des plan et livre de renvoi officiels pour le village d'Hochelaga ; le dit lot étant dans cette partie du dit village maintenant annexée à la cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded		Cotisation spéciale pour l'ouverture du Ruisseau Migeon 1891, cotisations annuelles de 1893.—Spe-			

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
8	in front by Cuvillier street, and being lot subdidision number one hundred and eighty-two (182), of lot number thirty-one (31), on the official plan and book of reference for the village of Hochelaga ; the said lot being in that part of said village now annexed to the city of Montreal.....	Césaire Charbonneau.....	cial assessment for opening of Ruisseau Migeon 1891, annual assessment of 1893.....	$27 02	$1 03	$28 05
276	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Cuvillier, et étant le lot de subdivision numéro cent quatre-vingt-un (181), du lot numéro trente-un (31), des plan et livre de renvoi officiels pour le village d'Hochelaga ; le dit lot étant dans cette partie du dit village maintenant annexée à la cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Cuvillier street, and being lot subdivision number one hundred and eighty-one (181), of lot number thirty-one (31), on the official plan and book of reference for the village of Hochelaga ; the said lot being in that part of said village now annexed to the city of Montreal.....	Césaire Charbonneau.....	Cotisation spéciale pour l'ouverture du Ruisseau Migeon 1891, cotisations annuelles de 1893.—Special assessment for opening of Ruisseau Migeon 1891, annual assessment of 1893.....	27 03	1 03	28 06
277	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Cuvillier, et étant le lot de subdivision numéro cent quatre-vingts (180), du lot numéro trente-un (31), des plan et livre de renvoi officiels pour le village d'Hochelaga ; le dit lot étant dans cette partie du dit village maintenant annexée à la cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Cuvillier street, and being lot subdivision number one hundred and eighty (180), of lot number thirty-one (31), on the official plan and book of reference for the village of Hochelaga ; the said lot being in that part of said village now annexed to the city of Montreal.....	Césaire Charbonneau.....	Cotisation spéciale pour l'ouverture du Ruisseau Migeon 1891, cotisations annuelles de 1893.—Special assessment for opening of Ruisseau Migeon 1891, annual assessment of 1893.....	27 03	1 03	28 06
303	Un lot de terre, sans bâtisses ; borné en front par la rue Iberville, et étant le lot de subdivision numéro cinq cent trente (530), du lot numéro cent soixante-six (166), des plan et livre de renvoi officiels pour le village d'Hochelaga ; le dit lot étant dans cette partie					

	du dit village maintenant annexée à la cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Iberville street, and being lot subdivision number five hundred and thirty (530), of lot number one hundred and sixty-six (166), on the official plan and book of reference for the village of Hochelaga ; the said lot being in that part of said village now annexed to the city of Montreal.....	Exilda Stewart, épouse de—wife of Jos. Ulric Emard.	Cotisation spéciale pour élargissement de rue, 1891 et 1893.—Special assessments for widening 1891 and 1893	27 91	4 74	32 65
323	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Brébœuf, et étant le lot de subdivision numéro cent neuf (109), du lot numéro sept (7), des plan et livre de renvoi officiels pour le village Saint-Jean-Baptiste, maintenant formant partie de la cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Brebœuf street, and being lot subdivision number one hundred and nine (109), of lot number seven (7), on the official plan and book of reference for the Saint Jean-Baptiste village, now forming part of the city of Montreal.....	Louis Desrosiers.....	Cotisation spéciale pour égout sur la rue Sainte-Marie-Anne 1890, et sur la rue Brébœuf 1889, cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Special assessment for sewer on Mary Ann street 1890, and on Brebœuf street 1889, and annual assessments of 1892 and 1893.....	40 63	22 77	63 40
329	Un lot de terre, sans bâtisse ; borné en front par la rue Amherst, et étant le lot de subdivision numéro huit (8), du lot numéro huit (8), des plan et livre de renvoi officiels pour le village Saint-Jean-Baptiste, maintenant formant partie de la cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Amherst street, and being lot subdivision number eight (8), of lot number eight (8), on the official plan and book of reference for the Saint Jean Baptiste village, now forming part of the city of Montreal.....	Alfred Saint-Armand	Cotisation spéciale pour l'ouverture du parc Logan 1891.—Special assessment for widening of Logan's park 1891.....	214 50	33 78	248 28
332	Un lot de terre avec bâtisses ; borné en front par la rue Amherst, et étant le lot de subdivision numéro vingt-quatre (24), du lot numéro huit (8), des plan et livre de renvoi officiels pour le village Saint-Jean-Baptiste, maintenant faisant partie de la cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Amherst street, and being lot subdivision number twenty-four (24), of lot number eight (8), on the official plan and book of reference for the Saint Jean Baptiste village, now forming part of the city of Montreal.....	Elie Noël, 1891. Louis Déziel, 1892.....	Cotisation spéciale pour élargissement du Parc Logan, 1891, et cotisations annuelles de 1893. — Special assessment for widening of Logan's Park, 1891, and annual assessments, 1893.	228 50	34 20	262 70

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
335	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par l'avenue Mont-Royal, et étant le lot de subdivision numéro vingt-quatre (24), du lot numéro quatorze (14), des plan et livre de renvoi officiels pour le village Saint-Jean-Baptiste, maintenant faisant partie de la cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; boudded in front by Mount Royal avenue, and being lot subdivision number twenty-four (24), of lot number fourteen (14), on the official plan and book of reference for the Saint Jean Baptiste village, now forming part of the city of Montreal	Reginald H. Buchanan, 1882, Pierre Alexr Larivière, 1893	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.— Annual assessments of 1892 and 1893	$81 75	$5 08	$86 83
340	Un lot de terre, avec bâtisses ; formant le coin sud-ouest des rues Drolet et Duluth, et composé des lots de subdivision numéros cinq cent quarante-quatre (544), cinq cent quarante-cinq (545) et cinq cent quarante-six (546), du lot numéro quinze (15), des plan et livre de renvoi officiels pour le village Saint-Jean-Baptiste, maintenant faisant partie de la cité de Montréal. —A lot of land, with buildings ; forming the south west corner of Drolet and Duluth streets, and composed of lots subdivision numbers five hundred and forty-four (544), five hundred and forty-five (545), and five hundred and forty-six (546), of lot number fifteen (15), on the official plan and book of reference for the Saint Jean Baptiste village, now forming part of the city of Montreal	Israël Lemieux	Cotisation spéciale pour égout sur la rue Drolet, 1889, cotisation annuelle de 1893.—Special assessment for sewer on Drolet street, 1889, annual assessment of 1893	99 96	11 80	111 76
354	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Saint-Dominique, et étant le lot numéro trois cent quatre-vingt-deux (382), des plan et livre de renvoi officiels pour le village Saint-Jean-Baptiste, maintenant faisant partie de la cité de Montréal.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Saint Dominique street, and being lot number three hundred and eighty-two (382), on the official plan and book of reference for the Saint Jean Baptiste village, now forming part of the city of Montreal	David Miller, 1892. Joseph Theriault, 1893	Cotisation spéciale pour égout, 1890. Cotisations annuelles de 1893.—Special assessment for sewer, 1890. Annual assessments of 1893	161 22	23 83	185 05
357	Un lot de terre, avec bâtisses, formant le coin sud-ouest de la rue Cadieux et de l'avenue Duluth, et étant la partie nord-est du lot numêro quatre-vingt-seize (96), des plan et livre de renvoi officiels pour le village Saint-Jean-Baptiste, maintenant faisant partie de la cité de Montréal ; borné en arrière par le lot numéro quatre-vingt-dix-sept (97), et d'un côté par la partie sud-ouest du dit lot numéro quatre-vingt-seize (96), appartenant à James Pearson, des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, forming the south west corner		Cotisation spéciale pour l'élargissement de la rue Cadieux et de l'avenue Duluth 1893. Cotisation spéciale pour égout sur la rue Cadieux, 1888, et cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Special assessment for widening of Cadieux street and Duluth			

	of Cadieux street and Duluth avenue, and being the north east part of lot number ninety-six (96), on the official plan and book of reference for the Saint Jean Baptiste village, now forming part of the city of Montreal; bounded in rear by lot number ninety-seven (97), and on one side by the south west part of said lot number ninety-six (96), belonging to James Pearson, on said official plan and book of reference	François Mandeville	avenue, 1893. Special assessment for sewer on Cadieux street, 1888, and annual assessments of 1892 and 1893.	111 39	6 56	117 95
362	Un lot de terre, avec bâtisses; borné en front par la rue Saint-Urbain, et étant le lot numéro cinq cent quatre (504), des plan et livre de renvoi officiels pour le village Saint-Jean-Baptiste, maintenant formant partie de la cité de Montréal.—A lot of land, with buildings; bounded in front by Saint Urbain street, and being lot number five hundred and four (504), on the official plan and book of reference for the Saint Jean Baptiste village, now forming part of the city of Montreal	Robert Parker	Cotisation spéciale pour égout 1889, cotisations annuelles de 1893.—Special assessment for sewer 1889, annual assessments of 1893	132 85	21 65	154 50
363	Un lot de terre, avec bâtisses; borné en front par la rue Saint-Urbain, et étant le lot numéro cinq cent cinq (505), des plan et livre de renvoi officiels pour le village Saint-Jean-Baptiste, maintenant formant partie de la cité de Montréal.—A lot of land, with buildings; bounded in front by Saint Urbain street, and being lot number five hundred and five (505), on the official plan and book of reference for the Saint Jean Baptiste village, now forming part of the city of Montreal	Robert Parker	Cotisation spéciale pour égout 1889, cotisations annuelles de 1893.—Special assessment for sewer 1889, annual assessments of 1893	190 12	40 37	230 49
367	Un lot de terre, avec bâtisses; composé du lot de subdivision numéro trois (3), et de partie du lot de subdivision numéro quatre (4), du lot numéro seize (16), des plan et livre de renvoi officiels pour le village Saint-Jean-Baptiste, maintenant formant partie de la cité de Montréal, contenant quarante-huit (48) pieds six (6) pouces de front sur une profondeur de cent pieds (100), mesure anglaise; borné en front par l'avenue Mont-Royal, en arrière par une ruelle, d'un côté par le lot de subdivision numéro deux (2), du lot numéro seize (16), et de l'autre côté par le résidu du dit lot de subdivision numéro quatre (4), du lot numéro seize (16), des dits plan et livre de renvoi officiels exproprié pour élargissement et maintenant formant partie de l'avenue Laval.—A lot of land, with buildings; composed of lot subdivision number three (3), and of part of lot subdivision number four (4), of lot number sixteen (16), on the official plan and book of reference for the Saint Jean Baptiste village, now forming part of the city of Montreal, containing forty-eight (48) feet six (6) inches in front by a depth of one hundred (100) feet, english measure; bounded in front by Mount Royal avenue, in rear by a lane, on one side by lot subdivision number two (2), of lot number sixteen (16), and on the other side by residue of said lot subdivision number four (4), of lot number sixteen (16), on said official plan and book of reference expropriated for the widening and now forming part of Laval avenue	Domina Boyer & Modeste Trudeau	Cotisation spéciale pour égout, 1889.—Special assessment for sewer, 1889. Cotisation annuelle de 1893—Annual assessment of 1893.	106 30	19 30	125 60

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
370	Un lot de terre, avec bâtisses, étant partie du lot de subdivision numéro huit cent quatre-vingt-cinq (885), du lot numéro quinze (15), des plan et livre de renvoi officiels pour le village Saint-Jean-Baptiste, maintenant formant partie de la cité de Montréal, contenant vingt pieds (20) six (6) pouces de largeur en front sur une profondeur de vingt (20) pieds, mesure anglaise ; borné en front par l'avenue Duluth, en arrière par le lot de subdivision numéro huit cent quatre-vingt-quatre (884), du dit numéro quinze (15), d'un côté par une ruelle et de l'autre côté par le résidu du dit lot de subdivision numéro huit cent quatre-vingt-cinq (885).—A lot of land, with buildings, being part of lot subdivision number eight hundred and eighty-five (885), of lot number fifteen (15), on the official plan and book of reference for the Saint Jean Baptiste village, now forming part of the city of Montreal, containing twenty (20) feet six (6) inches in width in front by a depth of twenty (20) feet, english measure ; bounded in front by Duluth avenue, in rear by lot subdivision number eight hundred and eighty four (884), of said lot number fifteen (15), on one side by a lane and on the other side by the residue of said lot subdivision number eight hundred and eighty-five (885).....	Louis Champeau.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893, cotisation spéciale pour l'élargissement de l'avenue Duluth 1893.— Annual assessments of 1892 and 1893, special assessment for the widening of Duluth avenue, 1893....	$11 38	$0 65	$12 03
372	Un lot de terre, avec bâtisses, étant partie du lot numéro (20), des plan et livre de renvoi officiels pour le village Saint-Jean-Baptiste, maintenant formant partie de la cité de Montréal, mesurant environ soixante douze pieds (72) de front sur une profondeur d'environ quatre-vingt-quinze (95) pieds trois (3) pouces, mesure anglaise ; borné en front par la rue Pantaléon, en arrière par une ruelle de seize (16) pieds, étant partie du dit lot numéro vingt (20), de l'autre côté au nord-ouest par une autre ruelle de huit (8) pieds, étant aussi partie du dit lot numéro vingt (20), et de l'autre côté au sud est par le lot numéro vingt un (21), des dits plan et livre de renvoi officiels.—A lot of land, with buildings, being part of lot number twenty (20), on the official plan and book of reference for the Saint Jean Baptiste village, now forming part of the city of Montreal, measuring about seventy-two feet (72) in front by a depth of about ninety-five (95) feet three (3) inches, english measure ; bounded in front by Pantaléon street, in rear by a lane of sixteen (16) feet, being part of said lot number twenty (20), on one side to the north west by another lane of eight (8) feet, being also part of said lot number twenty (20), and on the other side to the south east by lot number twenty-one (21), on the said official plan and book of reference.....	Succession Charlotte Taylor, veuve d'Alexander MacKay. — Estate Charlotte Taylor widow of Alexander MacKay.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893, cotisation spéciale pour égout.—Annual assessments of 1892 and 1893, special assessment for sewer.....	249 68	34 34	284 02

374	Un lot de terre, sans bâtisses ; borné en front par la rue Saint-Patrice, et composé du lot de subdivision numéro vingt-un (21), du lot numéro deux mille cinq cent treize (2513), et du lot de subdivision numéro un (1), du lot numéro deux mille cinq cent quinze (2515), des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Montréal, partie de laquelle est maintenant annexée à la cité de Montréal et forme le quartier Saint-Gabriel de la dite cité.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Saint Patrick street, and composed of lot subdivision number twenty-one (21), of lot number two thousand five hundred and thirteen (2513), and of lot subdivision number one (1), of lot number two thousand five hundred and fifteen (2515), on the official plan and book of reference for the parish of Montreal, part of which is now annexed to the city of Montreal and forms the Saint Gabriel ward of said city..	Francis Dolan.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893....	10 00	0 60	10 60
375	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Saint-Patrice, et étant le lot de subdivision numéro vingt-neuf (29), du lot numéro deux mille cinq cent treize (2513), des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Montréal, partie de laquelle est maintenant annexée à la cité de Montréal et forme le quartier Saint-Gabriel de la dite cité.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Saint Patrick street, and being lot subdivision number twenty-nine (29), of lot number two thousand five hundred and thirteen (2513), on the official plan and book of reference for the parish of Montreal, part of which is now annexed to the city of Montreal and forms the Saint Gabriel ward of said city.....	Francis Dolan.....	Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments of 1892 and 1893....	22 00	1 32	23 32
376	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Centre, et étant le lot numéro deux mille cinq cent vingt-six (2526), des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Montréal, partie de laquelle est maintenant annexée à la cité de Montréal et forme le quartier Saint-Gabriel de la dite cité.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Centre street, and being lot number two thousand five hundred and twenty-six (2526), on the official plan and book of reference for the parish of Montreal, part of which is now annexed to the city of Montreal and forms the Saint Gabriel ward of said city.....	Pierre Thibus Cantara.....	Cotisation spéciale pour égout 1889, cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Special assessment for sewer 1889, annual assessments of 1892 and 1893 ...	33 45	4 23	37 68
377	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Saint-Charles, et étant le lot numéro deux mille cinq cent vingt-sept (2527), des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Montréal, partie de laquelle est maintenant annexée à la cité de Montréal et forme le quartier Saint-Gabriel de la dite cité.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Saint Charles street, and being lot number two thousand five hundred and twenty-seven (2527), on the official plan and book of reference for the parish of Montreal, part of which is now annexed to the city of Montreal, and forms the Saint Gabriel ward of said city.	Pierre Thibus Cantara.....	Cotisation spéciale pour égout 1890, cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Special assessment for sewer 1890, annual assessments of 1892 and 1893....	43 73	9 40	53 13
383	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue des Manufacturiers, et étant le lot numéro trois mille un (3001), des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Montréal, partie de laquelle est maintenant annexée à la cité de Montréal, et forme le quartier Saint-Gabriel, de la dite cité.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Manufacturers street, and being lot number three thousand and one (3001), on the official plan and book of reference for the parish of Montreal, part of which is now annexed to the city of Montreal, and forms the Saint Gabriel ward, of said city.....	Edward Sullivan *et al*.....	Cotisation spéciale pour égout 1890.–Special assessments for sewer 1890. Cotisations annuelles de 1893.–Annual assessments of 1893.....	23 74	7 00	30 74

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
393	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Coleraine, et étant le lot de subdivision numéro cent soixante-douze, du lot numéro trois mille deux cent trente-neuf (3239), des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Montréal, partie de laquelle est maintenant annexée à la cité de Montréal, et forme le quartier de Saint-Gabriel, de la dite cité.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Coleraine street, and being lot subdivision number one hundred and seventy-two, of lot number three thousand two hundred and thirty-nine (3239), on the official plan and book of reference of the parish of Montreal, part of which is now annexed to the city of Montreal, and forms the Saint Gabriel ward, of said city	Jos. Louis Barré	Cotisation spéciale pour l'ouverture de la rue Coleraine 1892.—Special assessments for opening of Coleraine street 1892. Cotisations annuelles de 1892 et 1893. — Annual assessments of 1892 and 1893	$39 70	$2 57	$42 27
394	Un lot de terre, avec bâtisses ; borné en front par la rue Coleraine, et étant le lot de subdivision numéro cent soixante-treize (173), du lot numéro trois mille deux cent trente-neuf (3239), des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Montréal, partie de laquelle est maintenant annexée à la cité de Montréal, et forme le quartier Saint-Gabriel de la dite cité.—A lot of land, with buildings ; bounded in front by Coleraine street, and being lot subdivision number one hundred and seventy-three (173), of lot number three thousand two hundred and thirty-nine (3239), on the official plan and book of reference for the parish of Montreal, part of which is now annexed to the city of Montreal, and forms the Saint Gabriel ward of said city	Jos. Louis Barré	Cotisation spéciale pour l'ouverture de la rue Coleraine, cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Special assessment for opening of Coleraine street, annual assessments of 1892 and 1893	39 70	2 57	42 27
399	Un lot de terre, sans bâtisse ; borné en front par la rue Ryde, et étant le lot de subdivision numéro cent six (106), du lot numéro trois mille trois cent soixante-dix (3370), des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Montréal, partie de laquelle est maintenant annexée à la cité de Montréal, et forme le quartier Saint-Gabriel de la dite cité.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Ryde street, and being lot subdivision number one hundred and six (106), of lot number three thousand three hundred and seventy (3370), on the official plan and book of reference for the parish of Montreal, part of which is now annexed to the city of Montreal, and forms the Saint Gabriel ward of said city	Azilda Lecours, épouse d'Octave Bernard, 1892 ; Azilda Lecours, épouse d'Octave Bernard et Napoléon Richer, 1893. — Azilda Lecours, wife of Octave Bernard, 1892 ; Azilda Lecours, wife of Octave Bernard and Napoléon Richer, 1893	Cotisation spéciale pour l'ouverture de la rue Coleraine, 1892 ; cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Special assessment for opening of Coleraine street, 1892 ; annual assessments of 1892 and 1893	13 68	0 94	14 62

400	Un lot de terre, sans bâtisse ; borné en front par la rue Ryde, et étant le lot de la subdivision cent cinq (105), du lot numéro trois mille trois cent soixante-dix (3370), des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Montréal, partie de laquelle est maintenant annexée à la cité de Montréal, et forme le quartier Saint-Gabriel, de la dite cité.—A lot of land, without building; bounded in front by Ryde street, and being lot subdivision number one hundred and five (105), of lot number three thousand three hundred and seventy (3370), on the official plan and book of reference for the parish of Montreal, part of which is now annexed to the city of Montreal, and forms the Saint Gabriel ward, of the said city.....	Azilda Lecours, épouse de—wife of Octave Bernard, 1892, Azilda Lecours, épouse de—wife of Octave Bernard et Napoléon Richer, 1893.....	Cotisation spéciale pour l'ouverture de la rue Coleraine, 1892, cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Special assessment for opening of Coleraine street, 1892, annual assessment of 1892 and 1893.....	13 68	0 94	14 62
403	Un lot de terre, sans bâtisses; borné en front par la rue Charlevoix, et étant le lot de subdivision numéro soixante-six (66), du lot numéro trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (3399), des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Montréal, partie de laquelle est maintenant annexée à la cité de Montréal, et forme le quartier Saint-Gabriel, de la dite cité.—A lot of land, without building; bounded in front by Charlevoix street, and being lot subdivision number sixty-six (66), of lot number three thousand three hundred and ninety-nine (3399), on the official plan and book of reference for the parish of Montreal, part of which is now annexed to the city of Montreal, and forms the Saint Gabriel ward of said city.....	Marie Louise A. Stein, épouse de—wife of Martin Honan.	Cotisation spéciale pour l'ouverture de la rue Coleraine, 1892, cotisation spéciale pour égout 1890, cotisation annuelle de 1893.—Special assessment for opening of Coleraine street, 1892, Special assessment for sewer, 1890, annual assess. of 1893	28 56	8 49	37 05
404	Un lot de terre, sans bâtisse ; borné en front par la rue Charlevoix, et étant le lot de subdivision numéro soixante-sept (67), du lot numéro trois mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (3399), des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Montréal, partie de laquelle est maintenant annexée à la cité de Montréal, et forme le quartier Saint-Gabriel, de la dite cité.—A lot of land, without building; bounded in front by Charlevoix street, and being lot subdivision number sixty-seven (67), of lot number three thousand three hundred and ninety-nine (3399), on the official plan and book of reference for the parish of Montreal, part of which is now annexed to the city of Montreal, and forms the Saint Gabriel ward, of said city.....	Marie Louise A. Stein, épouse de—wife of Martin Honan.	Cotisation spéciale pour l'ouverture de la rue Coleraine, 1892.—Special assessment for opening of Coleraine street, 1892. Cotisation spéciale pour égout, 1890.—Special assessment for sewer, 1890. Cotisation annuelle de 1893. —Annual assessment of 1893.....	32 17	9 89	42 60
417	Un lot de terre, avec bâtisses; borné en front par la rue Mullins, et composé des lots numéros trois mille cent un (3101), trois mille cent deux (3102), trois mille cent trois (3103), trois mille cent quatre (3104), trois mille cent cinq (3105), trois mille cent six (3106), des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Montréal, partie de laquelle est maintenant annexée à la cité de Montréal, et forme le quartier Saint-Gabriel, de la dite cité.—A lot of land, with buildings; bounded in front by Mullins street, and composed of lots numbers three thousand one hundred and one (3101), three thousand one hundred and two (3102), three thousand one hundred and three (3103), three thousand one hundred and four (3104), three thousand one hundred and five (3105), three thousand one hundred and six (3106), on the official plan and book of reference for the parish of Montreal, part of which is now annexed to the city of Montreal, and forms the Saint Gabriel ward, of said city	John Larmonth	Cotisation spéciale pour égout, 1891. Cotisation annuelle, 1893. — Special assessment for sewer, 1891. Annual assessment, 1893.....	216 73	44 32	261 05

Numéro. — Number.	Description des propriétés.—Description of properties.	Noms des propriétaires suivant le rôle d'évaluation. — Names of proprietors as per assessment roll.	Nature des réclamations. — Nature of claims.	Montant. — Amount.	Intérêt au 1er mai 1894.— Interest to 1st May, 1894.	Total.
439	Un lot de terre, avec bâtisses; borné en front par la rue Dupré, et étant le lot numéro deux cent cinquante-un (251), des plan et livre de renvoi officiels de cette partie du village incorporé de la Côte Saint-Louis, maintenant formant le quartier Saint-Denis de la cité de Montréal.—A lot of land, with buildings; bounded in front by Dupré street, and being lot number two hundred and fifty-one (251), on the official plan and book of reference of that part of the incorporated village of Côte Saint Louis, now forming the Saint Denis ward of the city of Montreal.....	Succession-estate D. Dupré.	Cotisations annuelles de 1891, 1892 et 1893. Cotisation spéciale pour égout, 1890.-Annual assessments of 1891, 1892 and 1893. Special assessment for sewer, 1890.....	$48 12	$13 33	$61 45
481	Un lot de terre, avec bâtisses; borné en front par la rue Carrier, et étant le lot numéro deux cent quatre-vingt-six (286), des plan et livre de renvoi officiels pour cette partie du village incorporé de la Côte Saint-Louis, maintenant formant le quartier Saint-Denis, de la cité de Montréal.—A lot of land, with buildings; bounded in front by Carrier street, and being lot number two hundred and eighty-six (286), on the official plan and book of reference of that part of the incorporated village of Côte Saint Louis, now forming the Saint Denis ward, of the city of Montreal.....	Dame veuve—widow Louis Lortie	Cotisation spéciale pour égout 1890.-Special assessments for sewer 1890. Cotisations annuelles de 1892 et 1893.—Annual assessments for 1892 and 1893..	22 68	8 05	30 73
485	Un lot de terre, sans bâtisses; borné en front par le chemin Papineau, et étant le lot de subdivision numéro six cent soixante-six (666), du lot numéro trois cent trente-neuf (339), des plan et livre de renvoi officiels pour cette partie du village incorporé de la Côte Saint-Louis, maintenant formant le quartier Saint-Denis de la cité de Montréal.—A lot of land, without buildings; bounded in front by Papineau road, and being lot subdivision number six hundred and sixty-six (666), of lot number three hundred and thirty-nine (339), on the official plan and book of reference of that part of the incorporated village of Côte Saint Louis, now forming the Saint Denis ward of the city of Montreal.....	J. P. & P. J. Murray	Cotisations annuelles de 1891, 1892, 1893.—Annual assessments of 1891, 1892, 1893.....	6 75	0 63	7 38

486	Un lot de terre, sans bâtisses ; borné en front par le chemin Papineau, et étant le lot de subdivision numéro six cent soixante-six (666), du lot numéro trois cent trente-neuf (339), des plan et livre de renvoi officiels pour cette partie du village incorporé de la Côte Saint-Louis, maintenant formant le quartier Saint-Denis de la cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Papineau road, and being lot subdivision number six hundred and sixty-six (666), of lot number three hundred and thirty-nine (339), on the official plan and book of reference of that part of the incorporated village of Côte Saint Louis, now forming the Saint Denis ward of the city of Montreal	J. P. & P. J. Murray	Cotisations annuelles de 1891, 1892, 1893.—Annual assessments of 1891, 1892, 1893	6 75	0 63	7 38
495	Un lot de terre, sans bâtisses ; borné en front par la rue Dufferin, et étant le lot de subdivision numéro quarante-quatre (44), du lot numéro trois cent vingt-neuf (329), des plan et livre de renvoi officiels pour cette partie du village incorporé de la Côte Saint-Louis, maintenant formant le quartier Saint-Denis de la cité de Montréal.—A lot of land, without buildings ; bounded in front by Dufferin street, and being lot subdivision number forty-four (44), of lot number three hundred and twenty-nine (329), on the official plan and book of reference of that part of the incorporated village of Côte Saint Louis, now forming the Saint Denis ward of the city of Montreal	J. U. Emard	Cotisation spéciale pour égout 1890, cotisation annuelle de 1893.—Special assessment for sewer, 1890, annual assessment of 1893.	15 00	6 23	21 23

Pour être vendus à mon bureau, dans la cité de Montréal, le QUINZIEME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

J. R. THIBAUDEAU,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 8 août 1894.

3055-2

[Première publication, 11 août 1894.]

To be sold at my office, in the city of Montreal, on the FIFTEENTH day of OCTOBER next, at TEN o'clock in the forenoon.

J. R. THIBAUDEAU,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Montreal, 8th August, 1894.

3056

[First published, 11th August, 1894.]

FIERI FACIAS.

District de Montréal.

Montréal, à savoir : } ARCHIBALD McINTYRE, des cité et dis-
No. 1257. } trict de Montréal, entrepreneur, Demandeur ; contre les terres et tenements de JAMES F. SCRIVER, des cité et district de Montréal, gérant, Défendeur.

Un morceau de terre sis et situé du côté ouest de la rue Macky, dans le quartier Saint-Antoine, dans la cité de Montréal, district de Montréal, connu et désigné comme partie du lot seize cent quatre-vingt-treize (1693), du plan et livre de renvoi officiels du susdit quartier, contenant vingt-cinq (25) pieds de largeur par cent huit pieds (108) de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins ; borné en front par la dite rue Macky, en arrière par une ruelle, du côté sud-est par une autre ruelle de quinze (15) pieds de large, étant partie du susdit lot, et du côté nord-ouest par une autre partie du susdit lot occupé par Dame Anne Yuile, épouse de James Haldane ou représentant—avec bâtisses dessus érigées, et présentement connu sous le numéro quatre-vingts (80), de la susdite rue, avec droits en commun dans les susdites ruelles.

Pour être vendu en mon bureau, en la cité de Montréal, le QUINZIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le vingt-sixième jour de septembre prochain.

J. ARTHUR FRANCHERE,
Député Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 11 juillet 1894. 2715-3

[Première publication, 14 juillet 1894.]

FIERI FACIAS.

District de Montreal.

Montréal, à savoir : } DOSITHE COUPAL, de la
No. 2000. } paroisse de Saint-Philippe, district de Montréal, cultivateur, Demandeur ; contre les terres et tènements de MOISE LEFEBVRE, de la paroisse de Saint-Philippe, district de Montréal, Défendeur.

Une terre sise et située en la paroisse de Saint-Philippe, de la contenance de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur, plus ou moins ; bornée en front par la rivière Saint-Jacques, en profondeur par le rang Saint-André, d'un côté au nord par Cyriac Marcille, d'autre côté au sud par Dosithée Coupal, le demandeur, et connue et désignée au plan et au livre de renvoi de la dite paroisse de Saint-Philippe, sous le numéro (131) cent trente et un—avec deux maisons et autres bâtisses dessus construites.

Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Saint-Philippe, le QUINZIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le vingt-neuvième jour de septembre prochain.

J. ARTHUR FRANCHERE,
Député Shérif.

Bureau du Shérif,
Montréal, 11 juillet 1894. 2717-3

[Première publication, 14 juillet 1894.]

FIERI FACIAS.

District of Montreal.

Montreal, to wit : } ARCHIBALD McINTYRE,
No. 1257. } of the city and district of Montreal, contractor and builder, Plaintiff ; against the lands and tenements of JAMES F. SCRIVER, of the city and district of Montreal, manager, Defendant.

A piece of land situate and being on the west side of Macky street, in Saint Antoine ward, in the city of Montreal, district of Montreal, known and designated as part of lot sixteen hundred and ninety-three (1693), of the official plan and book of reference of the said ward, containing twenty-five (25) feet in width by one hundred and eight (108) feet in depth, english measure, more or less ; bounded in front by the said Macky street, in rear by a lane, on the south east side by another lane of fifteen (15) feet wide, being part of the said lot, and on the north west side by another part of the said lot occupied by Mrs. Anne Yuile, wife of James Haldane or representative—with buildings thereon erected, and now known as number eighty (80), of the said street, with rights in common in the said lanes.

To be sold at my office, in the city of Montreal, on the FIFTEENTH day of SEPTEMBER next, at TEN of the clock in the forenoon. The said writ returnable on the twenty-sixth day of September next.

J. ARTHUR FRANCHERE,
Deputy Sheriff.

Sheriff's Office,
Montreal, 11th July, 1894. 2716

[First published, 14th July, 1894.]

FIERI FACIAS.

District of Montreal.

Montreal, to wit : } DOSITHE COUPAL, of the
No. 2000. } parish of Saint Philippe, district of Montreal, farmer, Plaintiff ; against the lands and tenements of MOISE LEFEBVRE, of the parish of Saint Philippe, district of Montreal, Defendant.

A land situate and being in the parish of Saint Philippe, containing three arpents in front by forty arpents in depth, more or less ; bounded in front by the river Saint-Jacques, in rear by the Saint André range, on one side to the north by Cyriac Marcille, and on the other side to the south by Dosithée Coupal, the plaintiff, and known and designated on the official plan and book of reference of the said parish of Saint Philippe, as number one hundred and thirty-one (131)—with two houses and outbuildings thereon erected.

To be sold at the parochial church door of the parish of Saint Philippe, on the FIFTEENTH day of SEPTEMBER next, at ELEVEN o'clock in the forenoon. The said writ returnable on the twenty-ninth day of September next.

J. ARTHUR FRANCHERE,
Sheriff's Office, Deputy Sheriff.

Montreal, 11th July, 1894. 2718

[First published, 14th July, 1894.]

Ventes par le Shérif—Pontiac

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tels que mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le Régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu de l'article 709 du code de procédure civile du Bas-Canada, sont par le présent requises de les faire connaître suivant la loi. Toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge, ou autres oppositions à la vente, excepté dans les cas de *Venditioni Exponas*, doivent être déposées au bureau du soussigné avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de la

Sheriff's Sales—Pontiac

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below. All persons having claims on the same which the registrar is not bound to include in his certificate under article 709 of the Code of Civi Procedure of Lower Canada, are hereby required to make them known according to law. All opposition *afin d'annuler*, *afin de distraire*, *afin de charge* or other oppositions to the sale, except in cases of *Venditioni Exponas*, are required to be filed with the undersigned, at his office, previous to the fifteen days next preceding the day of sale ; oppositions *afin de con-*

vente ; les oppositions afin de conserver peuvent être déposées en aucun temps dans es six jours après le rapport du Bref.

FIERI FACIAS DE TERRIS.

Cour Supérieure.

Province de Québec, District de Pontiac. No. 239. } HENRY ARCHIBALD, EDWARD MURPHY, GEORGE W. EADIE, EDWARD ARCHIBALD ET REAL AUGER, tous des cité et district de Montréal, marchands, y faisant affaires ensemble en société comme marchands de quincailleries, sous les nom et raison de Frothingham & Workman, Demandeurs ; contre les terres et tènements de JOHN THOMSON, du canton de Litchfield, dans le comté de Pontiac, province de Québec, cultivateur et marchand de bois, Défendeur, à savoir :

Une étendue de terre connue comme la moitié sud-ouest du lot numéro quatre (4), sise et située dans le premier rang du canton de Litchfield, contenant cent acres, plus ou moins — ensemble avec toutes les bâtisses sus-érigées et toutes améliorations et appartenances en faisant partie.

Pour être vendue à mon bureau, dans le village de Bryson, le TRENTE-UNIEME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi. Le dit bref rapportable le septième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

SIMON McNALLY,

Bureau du Shérif, Shérif.
Bryson, 6 août 1894. 3031-2

[Première publication, 11 août 1894.]

FIERI FACIAS DE TERRIS.

Superior Court.

Province of Quebec, District of Pontiac. No. 239. } HENRY ARCHIBALD, EDWARD MURPHY, GEORGE W. EADIE, EDWARD ARCHIBALD AND REAL AUGER, all of the city and district of Montreal, merchants, there trading together in co-partnership, as iron, steel and hardware merchants, under the style and firm of Frothingham & Workman, Plaintiffs ; against the lands and tenements of JOHN THOMSON, of the township of Litchfield, in the county of Pontiac and province of Quebec, farmer and lumber merchant, Defendant, to wit :

A piece or track of land known as the south west half of lot number four (4), situated lying and being in the first range of the township of Litchfield, containing one hundred acres, more or less—together with all the buildings thereon erected, and all and every the members and appurtenances thereunto belonging.

To be sold at my office, in the village of Bryson, on the THIRTY-FIRST day of OCTOBER next, at TEN o'clock in the forenoon. The said writ returnable on the seventh day of November, one thousand eight hundred and ninety-four.

SIMON McNALLY,

Sheriff's Office, Sheriff.
Bryson, 6th August, 1894. 3032

[First published, 11th August, 1894.]

Ventes par le Shérif—Québec

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tels que mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le Régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu de l'article 700 du code de procédure civile du Bas-Canada, sont par le présent requises de les faire connaître suivant la loi. Toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge, ou autres oppositions à la vente, excepté dans les cas de *Venditioni Exponas*, doivent être déposées au bureau du soussigné, avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de la vente ; les oppositions afin de conserver peuvent être déposées en aucun temps dans les six jours après le rapport du Bref.

FIERI FACIAS.

Cour de Recorder.

Québec, à savoir : No. 34. } LA CITE DE QUEBEC ; vs. JAMES T. LAMBERT, de la cité d'Ottawa, en le comté de Carleton, en la province d'Ontario, en la Puissance du Canada, à savoir :

Le lot No. 1964, du cadastre officiel du quartier Saint-Pierre, de la cité de Québec, étant un emplacement situé rue Saint-Nicolas—avec bâtisses.

Pour être vendu en mon bureau, en la cité de Québec, le QUINZIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures du matin. Le dit bref rapportable le vingt-quatrième jour de septembre prochain.

CHS. A. ERN. GAGNON,

Bureau du Shérif, Shérif.
Québec, 12 juillet 1894. 2727-3

[Première publication, 14 juillet 1894.]

ALIAS FIERI FACIAS.

Québec, à savoir : No. 1241. } MARIE LOUISE MALVINA PAGEAU, de la paroisse de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, veuve de Edouard Angers ; contre EDOUARD

Sheriff's Sales—Quebec

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below. All persons having claims on the same which the Registrar is not bound to include in his certificate, under article 700 of the code of civil procedure of Lower Canada, are hebery required to make them known according to law ; all oppositions *afin d'annuler*, *afin de distraire*, *afin de charge*, or other oppositions to the sale, except in cases of *Venditioni Exponas* are required to be filed with the undersigned, at his office, previous to the fifteen days next preceding the day of sale ; oppositions *afin de conserver* may be filed at any time within six days next after the return of the Writ.

FIERI FACIAS

Recorder's Court.

Quebec, to wit : No. 34. } THE CITY OF QUEBEC ; vs. JAMES T. LAMBERT, of the city of Ottawa, in the county of Carleton, in the province of Ontario, in the Dominion of Canada, to wit :

Lot No. 1964, of the official cadastre of Saint-Peter's ward, of the city of Quebec, being a lot situate on Saint Nicolas street—with buildings.

To be sold at my office, in the city of Quebec, on the FIFTEENTH day of SEPTEMBER next, at TEN o'clock in the forenoon. The said writ returnable on the twenty-fourth day of September next.

CHS. A. ERN. GAGNON,

Sheriff's Office, Sheriff.
Quebec, 12th July, 1894. 2728

[First published, 14th July, 1894.]

ALIAS FIERI FACIAS.

Quebec, to wit : No. 1241. } MARIE LOUISE MALVINA PAGEAU, of the parish of Saint Ambroise de la Jeune Lorette, widow of Edouard Angers ; against EDOUARD JEREMIE

JEREMIE ANGERS, de la cité de Québec, écuyer, notaire, à savoir :

Le lot No. 413, du cadastre officiel du quartier Saint-Roch, de la cité de Québec, étant un lot de terre situé rue de la Couronne—avec bâtisses ; sujet à une rente annuelle de $13.60, payable à l'Hôpital-Général de Québec, le 1er août.

Pour être vendu en mon bureau, en la cité de Québec, le DIX-HUITIEME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin. Le dit bref rapportable le vingt-deuxième jour d'octobre prochain.

ED. BEGIN,
Député Shérif.

Bureau du Shérif,
Québec, 9 août 1894. 3051-2

[Première publication, 11 août 1894.]

ANGERS, of the city of Quebec, esquire, notary, to wit :

The lot No. 413, of the official cadastre for Saint Roch's ward, of the city of Quebec, being an emplacement situate on Crown street—with buildings ; subject to the charge of a constituted yearly rent of $13.60, payable to the Quebec General Hospital, on the 1st of August.

To be sold in my office, at the city of Quebec, on the EIGHTEENTH day of OCTOBER next, at TEN o'clock in the forenoon. The said writ returnable on the twenty-second day of October next.

ED. BEGIN,
Deputy Sheriff.

Sheriff's Office,
Quebec, 9th August, 1894. 3052

[First published, 11th August, 1894.]

Ventes par le Shérif—Saguenay

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tels que mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le Régistrateur n est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu de l'article 700 du code de procédure civile du Bas-Canada sont par le présent requises de les faire connaître suivant la loi. Toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge, ou autres oppositions a la vente, excepté dans les cas de *Venditioni Exponas*, doivent être déposées au bureau du soussigné avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de la vente ; les oppositions afin de conserver peuvent être déposées en aucun temps dans les six jours après le rapport du Bref.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Cour de Circuit—District de Saguenay.

Malbaie, à savoir : } THELESPHORE FORTIN,
No. 436. } notaire, de la paroisse Saint-Pierre et Saint-Paul, dite Baie Saint-Paul ; contre CHARLES BOUCHARD, cultivateur, *et al.*, de la paroisse de l'Assomption de la Sainte-Vierge des Eboulements.

Comme appartenant à Charles Bouchard :

1° La moitié indivise des lots Nos. 506 et 507, du cadastre officiel de la paroisse des Eboulements, situés rang Saint-Pierre—avec bâtisses, pour être vendus en un seul lot.

2° La moitié indivise du lot No. 519, même cadastre, situé rang Sainte-Catherine Ouest.

3° La moitié indivise des lots Nos. 505, 502, 496, 499, 490, 493 et 489, même cadastre, situés rang Saint-Pierre—circonstances et dépendances, pour être vendus en un seul lot.

4° La moitié indivise du lot No. 517, même cadastre, situé rang Saint-Pierre—avec bâtisses.

5° Le lot No. 518, même cadastre, situé rang Sainte-Catherine—circonstances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de la Baie Saint-Paul, le TREIZIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures du matin. Le dit bref rapportable le vingt-deuxième jour de novembre prochain.

P. H. CIMON,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Malbaie, 1er septembre 1894. 3365

[Première publication, 8 septembre 1894.]

Sheriff's Sales—Saguenay

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below. All persons having claims on the same which the registrar is not bound to include in his certificate under article 700 of the Code of Civil Procedure of Lower Canada, are hereby required to make them known according to law. All oppositions *afin d'annuler*, *afin de distraire*, *afin de charge* or other oppositions to the sale, except in cases of *Venditioni Exponas*, are required to be filed with the undersigned, at his office, previous the fifteen days next preceding the day of sale ; oppositions *afin de conserver* may be filed at any time within six days next after the return of the writ.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS.

Circuit Court—District of Saguenay.

Malbaie, to wit : } THELESPHORE FORTIN,
No. 436. } notary, of the parish of Saint-Pierre et Saint-Paul, called Baie Saint Paul ; against CHARLES BOUCHARD, farmer, *et al.*, of the parish of L'Assomption de la Sainte-Vierge des Eboulements.

As belonging to Charles Bouchard :

1° The undivided half of lots Nos. 506 and 507, of the official cadastre of the parish of Eboulements, situate in the range Saint Pierre—with buildings, to be sold in one lot.

2° The undivided half of lot No. 519, same cadastre, situate in the Sainte Catherine range west.

3° The undivided half of lots Nos. 505, 502, 496, 499, 490, 493 and 489, same cadastre, situate Saint Peter range—circumstances and dependencies, to be sold in one single lot.

4° The undivided half of lot No. 517, same cadastre, situate in the range Saint Pierre—with buildings.

5° Lot No. 518, same cadastre, situate in the Sainte Catherine range—circumstances and dependencies.

To be sold at the door of the parish church of Baie Saint Paul, on the THIRTEENTH day of NOVEMBER next, at TEN of the clock in the forenoon. Said writ returnable the twenty-second day of November next.

P. H. CIMON,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Malbaie, 1st September, 1894. 3366

[First published, 8th September, 1894.]

Ventes par le Shérif—Trois-Rivières

AVIS PUBLIC est par présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tels que mentionnés plus bas. Toutes personnes ayant à exercer à cet égard des réclamations que le Régistrateur n'est pas tenu de mentionner dans son certificat, en vertu de l'article 700 du code de procédure civile du Bas-Canada, sont par le présent requises de les faire connaître suivant la loi. Toutes oppositions afin d'annuler, afin de distraire, afin de charge, ou autres oppositions à la vente, excepté dans les cas de *Venditioni Exponas*, doivent être déposées au bureau du soussigné avant les quinze jours qui précéderont immédiatement le jour de la vente ; les oppositions afin de conserver peuvent être déposées en aucun temps dans les six jours après le rapport du Bref

FIERI FACIAS DE TERRIS.

Cour de Circuit—District des Trois-Rivières.

Trois-Rivières, à savoir : } ALPHONSE EDMOND DESILETS,
No. 208. } Demandeur ; contre OVIDE HEON ET D. GENESE HEON, conjointement et solidairement, Défendeurs.

Comme appartenant aux dits défendeurs :

Un lot de terre situé en la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel, côté nord-ouest du rang Saint-Félix, connu et désigné sous le numéro soixante et quatorze (74), des plan et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement du comté de Champlain, pour la dite paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel—avec maison, grange et étable dessus construites.

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel, le DIX-SEPTIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures du matin. Le dit bref rapportable le vingt-huitième jour de septembre prochain.

CHARLES DUMOULIN,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Trois-Rivières, 11 juillet 1894. 2719-3

[Première publication, 14 juillet 1894.]

Sheriff's Sales—Three Rivers

PUBLIC NOTICE is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below. All persons having claims on the same which the Registrar is not bound to include in his certificate, under article 700 of the code of civil procedure of Lower Canada, are hereby required to make them known according to law. All oppositions *afin d'annuler*, *afin de distraire*, *afin de charge* or other oppositions to the sale, except in case of *Venditioni Exponas*, are required to be filed with the undersigned, at his office, previous to the fifteen days next preceding the day of sale ; oppositions *afin de conserver* may be filed at any time within six days next after the return of the Writ.

FIERI FACIAS DE TERRIS.

Circuit Court—District of Three Rivers.

Three Rivers, to wit : } ALPHONSE EDMOND DESILETS, Plaintiff ;
No. 208. } against OVIDE HEON AND D. GENESE HEON, joint and several, Defendants.

As belonging to the said defendants :

A lot of land situate in the parish of Notre Dame du Mont Carmel, north west side of the Saint Félix range, known and designated as number seventy-four (74), on the official plan and book of reference of the registration cadastre of the county of Champlain, for the said parish of Notre Dame du Mont Carmel — with house, barn and stable thereon erected.

To be sold at the church door of the parish of Notre Dame du Mont Carmel, on the SEVENTEENTH day of SEPTEMBER next, at TEN o'clock in the forenoon. The said writ returnable on the twenty-eighth day of September next.

CHARLES DUMOULIN,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Three Rivers, 11th July, 1894. 2720

[First published, 14th July, 1894.]

Avis du Gouvernement

PROVINCE DE QUÉBEC.

Département des Terres de la Couronne.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné, en conformité de l'acte 45 Vict., ch. 10, et ses amendements, que, 60 jours après l'affichage du présent avis, le commissaire des Terres de la Couronne annulera les ventes et permis d'occupation des terres publiques, dont suit une liste :

Adj. 6257.

Augmentation de Bulstrode.

La ½ est du lot 2, du 4e rang, à Louis Dorval, snr.

E. E. TACHE,
Assistant-commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 6 septembre 1894. 3385

Government Notice

PROVINCE OF QUEBEC.

Department of Crown Lands.

PUBLIC NOTICE

Is hereby given, in conformity with the Act 45 Vict., ch. 10, and its amendments, that, 60 days after the posting of the notice, the commissioner of Crown Lands will cancel the sales and locations of the public lands mentioned in the following list :

Adj. 6257.

Augmentation of Bulstrode.

East ½ of lot 2, in the 4th range, to Louis Dorval, snr.

E. E. TACHE,
Assistant Commissioner.

Department of Crown Lands,
Quebec, 6th September, 1894. 3386

Avis de Faillites

Province de Québec, District de Montréal. } *Cour Superieure.*

Dans l'affaire de William Reid, Allan B. Macpherson et William Reed, jr., tous des cité et district de Montréal, marchands en gros, y faisant affaires ensemble en société sous les nom et raison de Lonsdale Reid & Co.,

Demandeurs ;

vs.

Louis A. Picard, de la cité de Saint-Henri, dans le district de Montréal, marchand de marchandises sèches.

Avis est par le présent donné que le dit défendeur a fait, ce jour, un abandon judiciaire de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers au bureau du protonotaire de la dite cour.

MACLAREN, LEET & SMITH,
Procureurs des demandeurs.

Montréal, 24 août 1894. 3379

Province de Québec, District de Montréal. } *Cour Supérieure.*

In re Stephen H. Thompson *et al.*, Demandeurs ;

vs.

Thomas L. Clark, des cité et district de Montréal, manufacturier et commerçant, Défendeur.

Avis est par le présent donné que le dit défendeur a fait ce jour un abandon judiciaire complet de ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, au bureau du protonotaire de la dite cour.

BUSTEED & LANE,
Procureurs des demandeurs.

Montréal, 27 août 1894. 3381

Bankrupt Notices

Province of Quebec, District of Montreal. } *Superior Court.*

In the matter of William Reid, Allan B. Macpherson and William Reed, jr., all of the city and district of Montreal, wholesale merchants, and there doing business together in co-partnership under the style and firm name of Lonsdale Reid & Co.,

Plaintiffs ;

vs.

Louis A. Picard, of the city of Saint Henry, in the district of Montreal, dry goods merchant.

Notice is hereby given that the said defendant has, this day, made in the office of the prothonotary of said court, a judicial abandonment of his property for the benefit of his creditors.

MACLAREN, LEET & SMITH,
Attorneys for plaintiffs.

Montreal, 24th August, 1894. 3380

Province of Quebec, District of Montreal. } *Superior Court.*

In re Stephen H. Thompson *et al.*, Plaintiffs ;

vs.

Thomas L. Clark, of the city and district of Montreal, manufacturer and trader, Defendant.

Notice is hereby given that the said defendant has, this day, made in the office of the prothonotary of said court, a judicial abandonment of all his property for the benefit of his creditors.

BUSTEED & LANE,
Attorneys for plaintiffs.

Montreal, 27th August, 1894. 3382

Règle de Cour

Province de Québec, District de Montréal. } *Cour Supérieure pour le Bas-Canada.*

No. 747.

Le onzième jour de juin mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Eddie A. Dubreuil, gentilhomme, du village de Saint-Césaire, dans le district de Saint-Hyacinthe, Demandeur ;

vs.

Louis Esdras Bachand, commerçant, de la cité et du district de Montréal, Défendeur ;

et

Colin McArthur, manufacturier de tapisseries, de la dite cité de Montréal, dit district, et y faisant affaires comme tel sous les nom et raison sociale de Colin McArthur & Co., Opposant.

Sur ordre de l'honorable juge Gill, de cette cour, donné le dit onzième jour de juin courant (1894), les créanciers du dit Louis Esdras Bachand, le défendeur en cette cause, qui n'auraient pas encore produit leurs réclamations, sont maintenant appelés à les produire en cette cause, au bureau du protonotaire de cette cour, dans les quinze jours de la date de la première insertion du présent avis dans la *Gazette Officielle de Québec*, accompagnées d'un état ou compte assermenté, en conformité aux articles 603 et 604 du code de procédure civile.

GEO. H. KERNICK,
Député P. C. S

3387

Rule of Court

Province of Quebec, District of Montreal. } *Superior Court for Lower Canada.*

No. 747.

The eleventh day of June, one thousand eight hundred and ninety-four.

Eddie A. Dubreuil, of the village of Saint Césaire, in the district of Saint Hyacinthe, gentleman, Plaintiff ;

vs.

Louis Esdras Bachand, of the city and district of Montreal, Defendant ;

and

Colin McArthur, of the said city of Montreal, wall paper manufacturer, and doing business there as co-partnership as such under the name style of Colin McArthur & Co., Opposant.

Under the order of the Honorable Mr. Justice Gill, of this court, given on the said eleventh day of June instant (1894), the creditors of the said Louis Esdras Bachand, the defendant in this cause, who have not already filed their claims, are now called upon to file them in this cause in the office of the prothonotary of this court, within fifteen days after the date of the first insertion of the present notice in the *Quebec Official Gazette*, accompanied by statement or account with proper vouchers, in accordance with articles 603 and 604 of the code of civil procedure.

GEO. H. KERNICK,
Deputy P. S. C.

3388

INDEX DE LA GAZETTE OFFICIELLE No. 36.

ANNONCES NOUVELLES.

Pages

FAILLIS :

Cession :

Bourassa 1997
Clark 2050
Gélinas 1996
Houde 1998
Larouche 1997
Picard 2050

Dividende :

Heney *et al* 1997
Leclaire 1998

Nomination de curateur

Eadie 1996
Fellay *et al* 1997
Foster 1996
Lemieux 1997

Nomination de liquidateur :

The Canada Meat Packing Company 1993

NOMINATIONS :

Commissaires d'écoles :

Saint-Calixte de Kilkenny 1987
Saint-Marcelin 1987

REGLES DE COUR :

Dubreuil vs. Bachand 2050

SÉPARATION DE BIENS :

Dme Jackson vs. Cullen 1993

TERRES DE LA COURONNE :

Avis de cancellation, etc. :

Augmentation de Bulstrode 2049
Canton Albanel 1988
Canton Bergeronnes 1989
Canton Nouvelle 1989
Canton Parent 1989

INDEX OF THE OFFICIAL GAZETTE No. 36.

NEW ADVERTISEMENTS.

Pages

INSOLVENTS :

Assignment :

Bourassa 1997
Clark 2070
Gélinas 1996
Houde 1998
Larouche 1997
Picard 2050

Dividend :

Heney *et al* 1997
Leclaire 1998

Appointment of curator :

Eadie 1996
Fellay *et al* 1997
Foster 1996
Lemieux 1997

Appointment of liquidator :

The Canada Meat Packing Company 1993

APPOINTMENTS :

School Commissioners :

Saint Calixte de Kilkenny 1987
Saint Marcelin 1987

RULES OF COURT :

Dubreuil vs. Bachand 2050

SEPARATION AS TO PROPERTY :

Dme Jackson vs. Cullen 1993

CROWN LANDS :

Notice of cancellation, &c. :

Augmentation of Bulstrode 2049
Township Bergeronnes 1988
Township Albanel 1989
Township Nouvelle 1989
Township Parent 1989

VENTES PAR LES SHÉRIFS :

ARTHABASKA :

Vaillancourt vs. Jacques *et al*..... 1999

BEDFORD :

Nutting vs. Knowlton..... 2001
Strachan vs. Waterloo Knitting Company. 2001

MONTMAGNY :

Jalbert vs. Blanchet..... 2004

MONTRÉAL :

Archambault vs. Archambault..... 2005
Dme Charbonneau vs. Archambault..... 2006
Geoffrion *et al* vs. Mlle Leger..... 2006

SAGUENAY :

Fortin vs. Bouchard..... 2048

SHERIFFS' SALES :

ARTHABASKA :

Vaillancourt vs. Jacques *et al*..... 1999

BEDFORD :

Nutting vs. Knowlton..... 2001
Strachan vs. Waterloo Knitting Company. 2001

MONTMAGNY :

Jalbert vs. Blanchet..... 2004

MONTREAL :

Archambault vs. Archambault..... 2005
Dme Charbonneau vs. Archambault..... 2006
Geoffrion *et al* vs. Miss Leger..... 2006

SAGUENAY :

Fortin vs. Bouchard..... 2048

QUÉBEC :—Imprimé par C. F. LANGLOIS, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté la Reine.
3377

QUEBEC :—Printed by C. F. LANGLOIS, Printer to Her Most Excellent Majesty the Queen.
3378